



2012

## Tous précaires

Entretiens croisés sur l'expérience de la précarité

**C**e travail est dédié à Valérie Dubois, membre du C2D disparue à l'automne 2013, l'une des chevilles ouvrières de ce projet, passionnée et engagée derrière ces existences qu'elle a marquées de son envie de les donner à lire et à regarder dans leur entièreté. Nous voulons rendre hommage au travail décisif qu'elle a accompli dans ce groupe. Nous sommes endeuillés par sa disparition.



- **préambule**, *page 7*
- **introduction**, *page 9*
- **méthodologie**, *page 33*
- **collection**, *page 37*
- **entretiens croisés**, *page 43*
  - » Les saisonniers du social, *page 45*
  - » Le commerce ambulant et les petits boulots, *page 67*
  - » L'intérim dans le transport et le BTP, *page 97*
  - » Les intermittents du spectacle, *page 105*
  - » Les stagiaires et travailleurs à statut multiple, *page 113*
  - » Les CDD (multi)récidivistes, *page 129*
  - » L'université et les auto-entrepreneurs de la pensée, *page 139*
  - » La fonction publique et les vacataires, *page 167*
- **bibliographie**, *page 181*



**E**n 2012-2013, le Conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise (C2D) a choisi de se pencher sur la question de la précarité dans le cadre d'une auto-saisine. Un groupe de travail composé d'une vingtaine de membres s'est réuni et a souhaité entendre différents acteurs afin de préciser le concept de précarité, puis a décidé de s'intéresser à des exemples de précarité en les confrontant à leurs employeurs pour essayer d'en approcher les mécanismes et le vécu individuel. Ils ont choisi des catégories professionnelles variées...

Certains d'entre eux, accompagnés d'une doctorante en sociologie, ont entrepris d'interroger les personnes choisies.

Ces différents propos représentent un corpus de récits de vie non exhaustif autour de la problématique de la précarité du travail.

La situation de précarité oblige à tout remettre en cause.

Allant d'une échelle individuelle aux grandes mutations sociales qui s'accomplissent, ces récits se croisent. Ils décrivent des réalités de combat, de choix de vie, de défense, d'entraide aussi... Ils questionnent le système social, la vision du monde, d'une époque, ils éveillent des interrogations sur l'avenir et caressent notre conscience politique...

Ces récits sont forcément subjectifs et c'est là leur intérêt et leurs forces. Ils n'ont pas été scénarisés, ils sont le résultat d'une rencontre.

Pour préserver la liberté de parole, nous avons proposé aux participants d'utiliser des pseudonymes ; un certain nombre a fait ce choix.

Le groupe transmet sa gratitude à toutes celles et ceux qui ont eu le courage de nous livrer ces témoignages et qui ont accepté de donner une part de leur temps, de leurs idées, de leurs expériences, pour nous aider à produire ce travail qui nous paraît essentiel et dont nous sommes très fiers.



## Jean-Charles de Munain membre du C2D

*«Changer quelque chose dans ma vie ? (...) Si je pouvais changer j'aurais voulu gagner plus pour pouvoir acheter plus facilement ! (Rires) Mais sinon, mes enfants sont en bonne santé, je suis en bonne santé, je n'ai pas besoin de quoi que ce soit, je n'ai pas envie de changer ma voiture, ni rien, je suis bien comme ça, je vis ma vie paisiblement, je ne manque de rien, sans avoir non plus des choses extraordinaires... Si on veut toujours plus, après, on est malheureux.»*

*André, commerçant forain.*

## » « Et si demain, nous devenions tous précaires »

**N**ous nous proposons de nous interroger sur la notion de précarité du travail et d'en approcher le vécu et quelques mécanismes dans lesquels cette logique de précarité s'inscrit. Le groupe du C2D de La Cub a choisi d'interviewer des personnes travaillant avec différents statuts professionnels précaires (allant du CDD à l'auto-entrepreneur en passant par les stagiaires, les contrat-aidés, les commerçants ambulants ou les intérimaires) ainsi que leurs employeurs afin de mieux appréhender les enjeux et les mécanismes dans lesquels s'inscrit la précarité du travail, aujourd'hui. Les membres du groupe ont proposé différentes personnes répondant à ces différents statuts et les ont interrogées, avec souvent l'aide d'une ethnologue recrutée pour cette auto-saisine du C2D. Cette forme a permis de constituer une galerie de vécus, qui éclaire, dans la chair du vivant, différentes dimensions de la précarité du travail tant à l'échelle individuelle qu'à celle de la collectivité.

Cette galerie ne peut laisser indifférent car elle aiguillonne autant nos inquiétudes existentielles que notre sensibilité et notre responsabilité politique.

Ce sujet nous inquiète d'autant plus que la crise financière nous menace et que la précarisation du travail se développe.

## ► Des visages de la précarité financière

**P**our certains, c'est un combat quotidien pour avoir un lieu où dormir, un minimum pour se nourrir afin de «maintenir les sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux» (J.O.<sup>1</sup>). Le rapport à la précarité est rude. La pauvreté est aussi la voie royale vers l'exclusion sociale.

Les personnes nourries aux berceaux de leur famille et de celui de la République n'ont pas l'impression de mériter cela. «*Je me suis rendu compte que c'était le personnel qui se servait (dans les réserves) parce que certains n'ont rien à bouffer... Je me suis rendue compte qu'il y a parmi le personnel des gens qui sont en situation de grande précarité, qui n'ont pas de logement fixe.*» Patricia, CDD de «maîtresse de maison» dans un centre d'accueil et d'urgence. Pour elle, malgré leurs rémunérations, certains animateurs de ce centre d'accueil pour SDF pourraient revendiquer le droit de prétendre à l'aide qu'ils proposent aux SDF.

Comment payer la crèche pour son enfant pour pouvoir travailler avec des contrats aussi précaires ? «*J'étais dans une autre agence (agence intérim spécialisée en médico-social). Je n'avais pas beaucoup de missions, puis c'était des missions de 1h par-ci, 1h par-là, toujours avec ¾ d'heure-1h de trajet en transport en commun. Du coup ça paye à peine...*» Emma, 26 ans, vit seule et est mère d'un enfant de 6 ans.

«*La barrière est trop tenue entre le personnel et [les SDF]... On se dit: aujourd'hui je suis là mais est-ce que demain je ne serais pas de l'autre côté ?*» Patricia a 50 ans, vit seule avec un enfant de 10 ans suite à un accident de la vie (le décès de son mari). Elle gagne (temporairement) 1150 €, paie un logement saisonnier de 700 € à 70 kilomètres de son travail, qu'elle sera obligé de quitter dans 3 mois. Elle a du mal à se projeter dans l'avenir.

L'exclusion sociale commence lorsque l'on n'a plus les moyens de se loger et d'avoir une adresse à donner pour trouver un emploi, pour aller voir la banque ou renouveler une carte d'identité...

---

<sup>1</sup> Journal Officiel

André, tzigane, commerçant sur les marchés, vit depuis toujours dans une caravane et a l'habitude de cette exclusion : *« Quand vous allez à la banque et que vous sortez votre livret de circulation, on vous regarde comme un martien. Alors je suis obligé d'expliquer : « nous, les gens du voyage, on a ça comme pièce d'identité, etc. ». Généralement, on nous répond : « mais qu'est-ce que c'est ça, on ne prend pas ça nous ! » Alors à chaque fois il faut insister : « renseignez-vous, vous êtes obligé de l'accepter. »*<sup>2</sup>

Parfois l'exclusion se ressent lorsque l'on doit avouer que l'on a besoin du secours de la collectivité. Arnaud, 29 ans, universitaire, homosexuel et militant, est habitué à s'expliquer sur la différence et pourtant pour lui : *« il y a ce moment embêtant où l'on sent le fait d'être chômeur ; la honte de dire qu'on est chômeur. »* Il exprime ainsi la stigmatisation ressentie lorsque l'on sollicite l'aide de la collectivité et l'importance du statut professionnel dans l'image sociale de l'individu.

D'autres, comme Emma, 26 ans, se découragent parfois de ne pouvoir devenir autosuffisants dans le monde du travail qui leur est proposé et (tout en culpabilisant) peuvent lâcher prise et se laisser un peu porter par les aides sociales pour survivre : *« J'en profite un peu j'avoue... Je suis « parent isolé ». Je vis avec mon fils, donc j'ai touché des allocations de parent isolé durant 2 ans, sachant que j'ai cumulé un petit travail à côté de manière ponctuelle. Donc, ça ne faisait pas beaucoup non plus... Après, je n'ai pas envie d'être assistée toute ma vie. »*

Si révéler son incapacité à s'autosuffire crée la peur du rejet de l'autre, au contraire la capacité d'autosuffisance peut être un objet de fierté et le symbole de son intégration dans le monde. C'est ce que ressent avec sérénité André, le Tzigane, 33 ans, commerçant sur les marchés, malgré sa précarité d'existence : *« J'aime ce que je fais à partir du moment où ça me fait bien vivre et là, c'est le cas. »*

---

<sup>2</sup> Il semble qu'André ne savait pas qu'aujourd'hui, depuis 2 ans, il a droit à une carte d'identité. Je ne suis pas sûr que cela changera vraiment sa relation avec son banquier.

La précarité dénonce un système et autorise la revendication. *«Ce statut de précaire me permet de négocier certaines largesses... Ils (les employeurs) ont besoin de nous, parce qu'il n'y a que nous qui travaillons le dimanche. On est payé moins bien que les autres. On crée moins de charges. Donc voilà, à un moment donné, on est obligé de les mettre face à ça...»* Charline.

Ces visages introductifs esquissent quelques vécus de la précarité aujourd'hui.

La galerie d'entretiens, qui fait le corps de cet ouvrage, nourrit des réflexions profondes. Qu'elle soit employée ou employeuse, dans le milieu universitaire, culturel, social, libéral, etc., chaque personne interrogée apporte un éclairage singulier sur l'évolution de notre société et sur leur vécu de ces mutations.

En introduction des propos, nous nous proposons de développer quelques réflexions à travers une lecture de ces textes en forme d'essai segmenté en trois parties:

- Une mutation systémique. Une approche de l'évolution du marché du travail et de l'organisation sociale autour du travail d'après les témoignages des chevilles ouvrières de ces mutations : les employeurs du public, de l'associatif, du privé...
- Vers un déséquilibre acceptable. Une quête d'adaptation des travailleurs ; entre sacrifices et liberté, les employés précaires doivent faire des choix pour extraire de la société les moyens de vivre dignement jusqu'au compromis acceptable.
- Entre précarité existentielle et précarité du travail. Chacun réalise un parcours, construit une image de soi, une image de la société, une identité sociale, une image du sens de la vie et du vivre ensemble. Leurs singularités les amènent à construire une vision du monde et à proposer de nouvelles cohérences sociales pour l'avenir...

## » 1) Une mutation systémique

D'un côté, des personnes qui se battent pour trouver un CDI ou un emploi de fonctionnaire correctement rémunéré, pour accéder au logement et à l'emprunt donc à une insertion dans la société. De l'autre, ces interviews nous montrent des employeurs désarmés qui constatent des mécanismes et évolutions contre lesquels ils ne peuvent rien. Yannick, président de l'Université de Bordeaux 4, constate que *« la logique voudrait que, étant une mission de service public, l'ensemble des fonctions pérennes soient assumées par des fonctionnaires... Mais c'est loin d'être le cas puisque nous sommes sous dotés. Il y a donc un certain nombre de missions qui sont assurées par des contractuels. Car si vous voulez passer d'un statut de contractuel à un emploi fonctionnaire, c'est-à-dire que la personne est éligible à la retraite de fonctionnaire, vous multipliez par 7 votre coût salarial. Aujourd'hui... A la limite, on détruit le poste d'un titulaire pour pérenniser l'emploi précaire. Aujourd'hui, on propose à des gens (enseignants universitaires) de venir pour 40€/h, ce n'est quand même pas excessivement payé. 40 €/h de présence devant l'étudiant. En plus, vous savez qu'on considère que pour 1h d'enseignement TD, il y a 3h de préparation, correction, préparation... »* Ce travail nommé « travail invisible » par François, directeur de l'IDDAC (l'agence culturelle du département), est normalement rémunéré à l'employé, mais ne l'est pas lorsqu'il s'agit d'un vacataire ou auto-entrepreneur.

**Ce dernier constate la destruction de postes de titulaire. « Même dans la fonction publique territoriale, on commence à observer une précarisation des personnels qui sont de plus en plus nombreux à devoir quitter leur poste et à être « remis » au centre de gestion. » Yannick.**

Pour lui, le fonctionnement et la fonction sociale de l'université ont changé : *« On n'est plus sur une vision de la République. Mais on est passé à un système d'évaluation-sanction ». On a choisi de soutenir des universités plus aptes à s'insérer dans l'espace européen ou mondial et on demande aux établissements d'affirmer leur spécificité... A partir du moment où on est passé d'un financement récurrent qui ne posait pas ce style de problème à un financement sur appel à projet, ça ne peut que conduire à la généralisation de la contractualisation. Cela nous a amené (entre autres) à créer des postes de post-doc, des postes d'enseignant – chercheur contractuels. »*

Jean-Claude, directeur d'une association d'aide aux personnes en situation de détresse, fait ce même constat dans la politique d'aide aux plus démunis. *« Depuis quelques années, sous la pression de Bruxelles, on voit apparaître des « appels à projets ». Ce sont des sortes d'appels d'offres mais on a préféré ne pas utiliser ce vocabulaire associé au milieu des entreprises. Donc, avec ces appels à projets, on met les associations en concurrence, à la fois sur la qualité de ce qu'elles proposent mais aussi sur le budget qu'elles prévoient. Dans une association (d'intérêt général, financée par l'État et les collectivités locales), on voudrait se consacrer presque entièrement à l'action sociale (personnes ou groupes en grandes difficultés). C'est bien pour ça que les salariés choisissent ce domaine d'activité et que les bénévoles interviennent. Mais on a toujours dans l'esprit les problèmes financiers. Et petit à petit ça prend de la place sur l'autre. »*

Cette logique économique incite Jean-Claude à se questionner sur la politique d'accompagnement social qui va devoir être conduite dans l'avenir. *« Qu'est-ce qu'on fait ? On va devoir choisir les publics accompagnés : un précaire facile ou un précaire compliqué ? (...) Le précaire qui demande beaucoup de travail d'accompagnement ou celui qui ne demande pas de travail ? Je pense que si on continue comme ça on va être amené à modifier nos modes de recrutement, nos modes d'accueil. »* Il se désespère aussi de devoir créer des postes précaires pour ses animateurs qu'il appelle *« les intermittents du social »*.

Ce terme revient à plusieurs reprises. Arnaud, universitaire auto-entrepreneur, alternant périodes de travail et de chômage, se définit aussi comme cela : *« Je suis intermittent de la pensée. »*

Ce terme vient d'un statut particulier qui existe dans le monde du spectacle. François de l'IDDAC nous en rappelle la genèse : en 1936, *« les producteurs de cinéma avaient des difficultés pour trouver des techniciens, artisans et ouvriers disponibles sur une période courte. Ceux-ci préféraient travailler de manière annuelle chez un patron. Un régime particulier a donc été mis en place afin de permettre aux ouvriers du cinéma de travailler pour des films pendant quelques mois et de percevoir à l'issue du contrat une indemnité délivrée par une caisse leur permettant de vivre et de rester disponibles pour les productions. Plus tard, en 1969, les artistes interprètes sont intégrés au régime d'intermittent, puis les techniciens du spectacle vivant. »*

Ce statut a donc été créé en faveur d'une mobilité du marché du travail. C'est bien une orientation des politiques institutionnelles vers cette mobilité que les gestionnaires d'institutions constatent. Le président de Bordeaux 4 précise en parlant des nouvelles orientations politiques des facultés : *« On peut dire que ça crée de la mobilité internationale, que ça offre la possibilité d'aller voir ce qui se passe dans d'autres universités ou d'autres pays »*. François l'envisage et précise que *« l'emploi « à vie » se heurte à nos mobilités et à l'ultra flexibilité contextuelle. Alors, finalement, le statut d'intermittent, comme le dit Menger, pourrait bien être précurseur du statut des travailleurs des temps modernes ! »*

Cette approche est très semblable à celle du monde des entreprises que développe Paul, directeur d'une société d'intérim. *« Le travail temporaire existe depuis la fin des années 1960. Dans le monde du travail actuel, il y a de plus en plus de flux tendu, de recherche de flexibilité, de ruptures de charge importantes. C'est un véritable outil d'ajustement, notamment pour les métiers saisonniers, c'est-à-dire où la charge de travail dépend des saisons comme par exemple, le bâtiment, les métiers de construction, où on travaille beaucoup moins en hiver. »*

François rappelle l'importance de ne pas fonctionnariser la création : *« il faut rappeler que le statut d'intermittent cherche à préserver l'indépendance de création des artistes. On ne peut en faire des fonctionnaires (cela n'aurait aucun sens). Ce statut doit permettre de lutter contre les dérives « monarchisantes »*.

**L'évolution qui s'esquisse est une disparition importante et généralisée des « postes à vie »** pour une intermittence du travail. Cette mutation a pour intérêt de permettre aux institutions publiques et aux entreprises de mieux répondre aux nécessités de fluidité des marchés et de la vie des entreprises (arrêts maladies, congé parental...). Il apparaît que les entreprises et les institutions publiques choisissent cette voie pour répondre à une obligation d'économie car les sources de financements se raréfient.

Mais les postes à vie sont les seuls qui garantissent aux employés l'intégration sociale (représentée par un travail qui permet, notamment, l'accès au logement vide et à l'emprunt...). Les citoyens ne trouvant que des postes d'**intérim-mittents** sont de fait projetés ou maintenus dans la précarité de vie. Le secours de l'État devient quasi indispensable

pour accéder à un logement ou pour compléter leur revenu pendant leur période de vacances (d'emploi). Le besoin grandissant est en grande partie lié à ce mécanisme.

Les évolutions des modèles sont certainement inéluctables. L'économie réalisée par les employeurs est en grande partie reportée comme charge sur le système de protection sociale de la collectivité. De quelle manière, la collectivité accompagne-t-elle cette mutation ?

Carole, directrice d'un service d'action sociale, témoigne de la forte progression des dispositifs de protection sociale ces dernières décennies. *« Depuis 25 ans, il y a eu du progrès social, ça, on ne peut pas le nier. Mais pourquoi s'est-il construit ce progrès social ? On a fait des dispositifs sur le logement, on a amélioré les lois sur la protection de l'enfance... »*.

Elle constate aussi, que beaucoup de gens qui y auraient droit ne savent pas, par ignorance, à cause de la complexité des aides et des dispositifs, par sentiment de culpabilité ou peur d'être stigmatisés en les utilisant. *« Il y a du « non recours » à pas mal de dispositifs, on ne sait pas très bien mesurer à quelle échelle... Il y a un double phénomène : d'un côté la difficulté à identifier à quoi on a droit, - dans la tête des gens c'est « je suis salarié et j'ai droit à rien... » - et de l'autre, le regard posé par la société sur ce genre de dispositif. Donc, la peur d'être stigmatisé. C'est la perception de devoir faire appel à un dispositif qui peut être **stigmatisante**. C'est important aussi. »*

Pour Charline, 28 ans, mariée, stagiaire, travailleuse à statuts multiples, la demande d'assistance à la collectivité est vécue comme un combat pour faire valoir ses droits: *« J'en ai besoin et j'en ai le droit. Au final, j'ai les armes pour me justifier quand je me retrouve dans ce genre de situation de refus. J'argumente et je réussis à l'obtenir. Mais je me dis qu'il y a des gens qui n'ont pas ce genre de bagage. Quand ils arrivent aux comptoirs pour réclamer leurs droits, on leur fait sentir que ce sont des profiteurs de la société, etc. »*.

Entre culpabilité et déculpabilisation, solliciter la solidarité de la collectivité n'est pas toujours facile. Pourtant notre société démocratique semble relâcher ses citoyens dans l'économie de marché en leur assurant, aujourd'hui, comme un fait de droit, une solidarité compensatoire normale.

On ne peut s'empêcher de penser que pour qu'une telle évolution soit pérenne ou «soutenable», il faut que les citoyens employés sollicitent les aides de la collectivité de manière aussi informée et déculpabilisée que les entreprises et les institutions qui se déchargent des coûts dits «invisibles» (de protection sociale, de formation, de recherche...) pour s'adapter au marché.

Donc, puisque la précarité de l'emploi est une variable d'ajustement, on doit imaginer que demain, l'agence Pôle Emploi déclenchera automatiquement à chacun les allocations chômage à chaque réinscription et garantira les aides nécessaires pour assurer l'accès au logement et à l'emprunt malgré la précarité de son emploi. Dans ces conditions, le problème des CDI, CDD ou autres contrats, n'aurait plus d'importance. La collectivité serait la garantie des travailleurs ressortissant de son territoire, qu'ils soient intermittents, intérimaires, auto-entrepreneurs, ou autres. Ainsi la précarisation de l'emploi ne serait pas vécue comme une précarisation menaçant l'existence. Pourquoi pas?

*«Il faut quand même constater qu'on est face à une massification de la demande (d'aide)», Carole.*

Comme une ombre au tableau, dans ce contexte de compétition accrue, de raréfaction de l'argent et d'augmentation du besoin de solidarité, on peut se demander si la collectivité pourra durablement financer ce nouveau modèle économique. Or aujourd'hui, les citoyens sont totalement dépendants de l'argent, seule valeur d'échange permettant de survivre, rendant la précarité financière et la précarité existentielle totalement liées.

## » 2) Vers un déséquilibre acceptable

Ces précarités sont vécues par les travailleurs, chahutés dans cette mutation entre la vision du monde du XX<sup>e</sup> siècle enseignée à l'école, véhiculée par l'ensemble de la société, et la réalité de la vie qu'ils observent. Cette vision repose sur l'idée que si l'on travaille bien à l'école, on aura une bonne formation, donc on aura un bon travail et donc un revenu satisfaisant pour vivre. Ce n'est pas vraiment ce qui est ressenti sur le terrain de la précarité.

Malgré l'accès à certaines aides, c'est un sentiment d'exclusion qui apparaît : «*La société exclut de plus en plus vite*» nous dit Naïm, 33 ans, célibataire, travailleur social en CDD, maîtrise de philosophie.

Patricia n'exclut pas d'avoir recours à la solidarité familiale en revenant chez ses parents en Corrèze : «*Chez papa maman à 50 ans avec un gamin... Ce n'est pas trop... On ne souhaite pas, en fait.*».

La précarité n'est jamais un choix, chacun cherche une stabilité meilleure. Comme une menace perpétuelle, elle pousse l'individu vers les offres de travail.

Pour les jeunes adultes qui le découvrent, l'entrée dans le monde du travail n'est pas forcément si évidente. Emma, se révolte en s'affrontant au monde du travail et est horrifiée des emplois qu'on lui propose, comme par exemple : «*J'ai aussi travaillé pour un laboratoire animalier... Voyez ! On avait donc une production de souris transgéniques et on faisait des recherches là-dessus, des croisements et des trucs. Et moi, je faisais la maintenance. J'ai toujours fait le sale travail depuis que j'ai les mains dedans (le travail). C'était un génocide de souris ! C'était vraiment horrible ! Imaginez si ce qu'on faisait sur ces animaux était fait sur les hommes, ça serait la pire des atrocités !*» Ou encore, cette touchante expérience d'accompagnement d'une grand-mère en fin vie que l'on trouve dans son interview.

Charline aussi reconnaît avoir essayé de nombreuses voies avant de trouver des emplois qui lui plaisent : «*Tous les petits boulots que je faisais avant, j'y restais un mois, deux mois, pas plus. J'ai fait 40 000 trucs différents. Je ne le mets même pas dans mon CV : serveuse, commis de cuisine, vente porte-à-porte, garde d'enfant, femme de ménage, femme de ménage dans l'hôtellerie... Mais dès qu'il y avait des choses, un mini truc qui me dérangeait, je claquais la porte. Maintenant, avec mes responsabilités, c'est un peu plus difficile, mais j'ai aussi de la chance : le boulot d'AVS me plaît.*»

Naïm aurait préféré un CDI, ça lui solutionnerait son problème de logement, mais «*le souci que j'ai, c'est qu'il existe très peu de CDI dans le secteur social. Y a des CDD renouvelables, qui peuvent au bout d'un moment devenir des CDI mais c'est plutôt rare. Maintenant, si on observe, les CDI, c'est pour des postes très techniques, où il faut quelqu'un sur la durabilité mais sinon, c'est que des CDD.*»

L'équilibre précaire est toujours réévalué et entraîne parfois la quête de nouvelles voies. Charline accepte temporairement l'équilibre qu'elle s'est construit mais elle voit dans le Pérou une possibilité d'ouverture vers une vie meilleure : *« Lima, la capitale est une immense ville en plein développement qui a un taux de croissance de 7%. »*

A force d'essais, de changements de voie, selon l'énergie de la personne, selon sa nature, sa formation et selon ses rencontres, sa chance aussi, elle se résigne à un équilibre précaire ou un déséquilibre acceptable.

Cette résignation peut se faire de façon négative lorsque celle-ci est vécue de manière carcérale. C'est la tristesse des collègues que raconte Charline. *« Quand tu arrives à trouver un boulot mais que c'est un - excusez-moi l'expression - « boulot de merde » ; quand tu sais que c'est provisoire et que tu es là pour résoudre un problème... Ça va. Mais quand il n'y a pas de projection, que tu sais que c'est bouché derrière et que tu es plus ou moins obligée de faire ce boulot jugé « dégradant » ou qui est difficile et que t'as pas de projection, tu ne vois pas la fin. Là, ça doit être plus compliqué à vivre comme situation. C'est démoralisant. »*

Elle peut aussi être vécue de façon positive lorsque qu'elle contient une part de choix et de liberté. Christophe, 51 ans, vit en couple, un enfant de 13 ans, préfère un travail rémunérateur intérimaire pour ne pas sacrifier la qualité de sa passion : la musique. *« J'ai arrêté (le travail d'intermittent du spectacle comme chanteur-guitariste), parce qu'au bout d'un moment, ce n'était pas cool de jouer des morceaux que tu n'aimes pas dans des endroits non-appropriés juste pour avoir les déclarations indispensables pour obtenir le statut d'intermittent... Ça tue tout l'aspect intéressant de la tâche. J'avais de plus en plus du mal à obtenir des fiches de paies et c'était difficile d'en vivre. Alors j'ai arrêté... En intérim, on a la possibilité de manager son temps. Avoir une marge de manœuvre sur son emploi du temps ou sa cadence de travail est appréciable. Cela me permet aussi d'avoir du temps pour moi, de faire des choses que j'aime... »*

Naïm accepte une fébrilité d'existence pour continuer à aider les exclus dont on peut croire (au vu de son parcours - licence de psychologie et maîtrise de philosophie) que cela représente une nourriture psychologique importante. *« Satisfait, c'est un grand mot... C'est un peu petit (en parlant de son logement). Bon après, je vis seul mais si je voulais me construire une famille, ce n'est*

*pas faisable dans les conditions actuelles. On peut dire que cette situation encourage les couples à se former, à s'installer ensemble, etc. Mais si l'autre ne travaille pas, là, vous payez pour deux. Puis même quand vous n'êtes pas en CDI, pour changer de logement, ce n'est pas du tout évident.». Pourtant à la question : « Vous pouvez peut-être entreprendre une formation qui pourrait vous permettre de décrocher un CDI dans une autre structure, ou dans une association, non ? » Il répond : « Non, non. Parce qu'au final ça revient à renverser le problème. Je ne me sentirai plus concerné par ce public avec qui j'ai une proximité... J'ai mon identité personnelle et professionnelle ici. Ailleurs, ça sera autre chose. »*

André (commerçant sur les marchés, 33 ans, vivant en couple, 2 enfants) accepte les difficultés de sa vie pour ne pas sacrifier sa liberté de mouvement qui incarne un mode de vie culturel qu'il revendique et qui l'identifie. « Dans mon entourage, je ne connais pas un seul chômeur, tout le monde travaille et tout le monde mange à sa faim. Ça peut vous paraître pas passionnant de faire les marchés, etc., mais nous, on regarde plus le fait que ça nous permet de vivre. Après oui, je ne trouve pas ça particulièrement passionnant non plus, mais ça permet de vivre et de faire vivre. J'aime ma vie, j'aime mon travail. Un autre avantage qu'on a, c'est qu'on n'a pas de patron. Si demain ça ne me plaît plus, j'ai envie de changer, je n'ai des comptes à donner à personne. »

Cet équilibre entre les aspirations personnelles et ce qu'offre le monde à chacun au fil de la vie fabrique des parcours singuliers. « Au final, j'ai essayé de saisir à ma façon des choses auxquelles j'ai eu accès, pour en faire un parcours propre » nous dit Charline. Francis, qui habite dans son bureau, s'est construit une identité sociale qu'il revendique. Inspiré toute sa vie par le roman *Les clochards célestes*<sup>3</sup>, il a suivi d'autres chemins allant de l'armée à gérant de bar, commercial, programmeur de musique ou intermittent du spectacle. Il dit travailler tout le temps et se compare à « un éboueur qui faisant les poubelles réussit à dénicher des perles... »

La capacité de fabriquer ces vies singulières et de se fabriquer une identité sociale révèle un courage, une énergie de vie et l'obtention d'un compromis acceptable entre les aspirations de la personne et sa relation au travail rémunéré.

---

<sup>3</sup> Jack Kerouac

C'est une fragilité existentielle que l'on retrouve dans les exercices d'entrepreneurs : commerces, artisanats, professions libérales, etc. Ils sont entrepreneurs de leur vie. La part du travail y a une place adaptée à leurs nécessités de vie. Bien sûr dans leurs « déséquilibres acceptables », aidé ou pas par la collectivité, chacun rêve d'une vie plus facile et chacun constate une France du travail de moins en moins accueillante pour ses enfants.

### » 3) Entre précarité existentielle et précarité du travail

Le CDI ou l'emploi à plein temps ne sont pas des objectifs en soi. C'est l'insertion sociale qu'ils induisent qui en font des cibles. La libéralisation de l'emploi n'a pas que des défauts. Ces interviews montrent à quel point le sentiment de liberté dans le travail et dans la vie peut être un moteur puissant d'énergie et de plaisir indispensable à la construction d'un parcours individuel et peut-être collectif.

#### a) Travail et liberté (la peur de perdre)

Le président de l'Université de Bordeaux 4 fait état du stress dans le travail des enseignants chercheurs sous la pression renouvelée de l'obligation de publier alors qu'ils sont titulaires d'un poste de fonctionnaire : *« Aujourd'hui, de nombreux enseignants chercheurs disent à la médecine de travail qu'ils n'arrivent plus à supporter la pression liée aux publications. Et la précarisation (ambiante) a sa part dans ce jeu. »*

La question du stress au travail est inattendue chez des fonctionnaires (statut de salarié qui offre le plus de sécurité).

Christophe développe le sentiment de liberté qu'offre le travail intérimaire : *« L'autre avantage (du travail intérimaire), c'est de pouvoir choisir ses employeurs aussi. C'est-à-dire que si je travaille dans une entreprise et que ça se passe mal, je n'y retourne pas et on n'en parle plus. Cette liberté est importante dans le travail, cela évite bien des situations de stress, notamment. »* Paul, le directeur d'agence d'intérim, confirme cette attitude des intérimaires : *« Je regardais les statistiques récemment : 48 % des CDI sont trouvés grâce à l'intérim ; mais comme*

*je vous disais, nombreux, sont ceux qui partent suite à la signature d'un CDI et qui reviennent ici, en intérim après quelques mois.»*

Pourtant, ce refus du CDI les maintient dans une précarité notamment pour l'accès au logement et l'impossibilité d'emprunter. Christophe loue un logement social : *«Je pense que c'est un état d'esprit, j'ai choisi de ne pas acheter de maison, d'être en location parce que s'il faut qu'on bouge, on peut facilement, il n'y a pas d'endettement... C'est une liberté importante pour moi que je m'octroie dans la vie.»* André, le commerçant de marchés, partage ce point de vue : *«Je me dis que ça doit être plus difficile pour eux (les sédentaires) car ils n'ont pas la possibilité de faire n'importe quoi et qu'ils ont moins de possibilité de mobilité. Dès l'instant qu'on n'a pas de loyer, on n'a pas des désirs de résidences secondaires puis de bateau, etc. Le peu qu'on gagne, on peut mettre plus facilement dans autre chose. Vu qu'on n'a pas la même vie, on n'a pas les mêmes dépenses non plus... Les gens veulent acheter leur maison, et puis leur maison de vacances, le bateau, après ils veulent voyager... Nous, on voyage tout le temps, on prend notre caravane, on part...»*

Dans ces exemples, le sentiment de liberté a pour prix le sacrifice de la sécurité d'«avoir» (propriété ou poste fixe). L'acceptation de ce dépouillement montre que l'individu peut faire le choix de ce sacrifice. Ce choix relève du choix d'existence et de la dimension psychologique que l'individu donne à sa vie. Dans ces cas, une certaine précarité du travail et d'existence est acceptable pour sauver un confort psychologique indispensable aux travailleurs.

Cette dimension psychologique se retrouve dans la «peur de perdre» ce que l'on a. Cette peur peut être un facteur de stress lorsque l'«avoir» crée un enfermement. Vouloir se protéger des aléas de la vie est au cœur du désir d'accumulation de biens et de protections. L'acceptation par peur de perdre peut dévaloriser le travail et l'individu. Cela même pour un travail inintéressant et mal payé comme l'a décrit Charline plus haut. *«C'est démoralisant»* et c'est dégradant pour l'image de la personne. C'est sûrement le terreau pour faire naître, dans l'entreprise, des comportements pathogènes. C'est certainement aussi la peur de perdre les acquis qui est au cœur du stress des fonctionnaires de l'enseignement décrits par le président de Bordeaux 4.

## **b) Solidarité paternelle et solidarité fraternelle**

Pour que la « peur de perdre » ne soit pas une motivation à agir de manière générale et que la précarité du travail soit socialement acceptable, il est indispensable qu'elle ne génère pas de précarité existentielle.

C'est le principe de solidarité que l'État et les collectivités locales mettent en place depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Après le modèle religieux de la « charité », l'État providence a développé le modèle de l'assistance institutionnalisée. Ces deux modèles sont de type paternaliste. Les acteurs de terrain de l'action sociale les remettent en cause et s'ouvrent vers des approches de type fraternel.

Pour Naïm, le travailleur social, un trop grand écart de statut entre l'aidant et l'aidé n'est pas souhaitable. Elle crée une culpabilité à solliciter les services de solidarités sociales: *« En CDI, je ne me sentirai plus concerné par ce public (SDF) avec qui j'ai une proximité. J'ai mon identité personnelle et professionnelle ici. Nous, qui travaillons avec ce public-là, nous portons aussi cette chose-là, contre laquelle on devrait agir. Ce n'est pas évident, ça renvoie des choses négatives parfois mais ça donne également de l'humilité. On n'aura pas une posture hautaine avec eux parce que finalement on est dans la même galère, même si on gagne un peu plus. Et ça nous permet des deux côtés, d'avoir une vision de la société plus juste, c'est-à-dire que ce n'est pas si manichéen, ce n'est pas blanc d'un côté, noir de l'autre. »*

Cette vision est proche de nouvelles approches de politiques sociales exposées par Carole. *« Au sein de notre direction, cela fait partie des questions auxquelles on essaye de répondre. Il ne s'agit pas de balayer d'un revers de main les dispositifs parce que ce sont des outils d'accès aux droits pour les personnes mais il faut qu'on trouve des marges de manœuvres pour que le travail social puisse s'exercer dans son sens. C'est-à-dire : pouvoir offrir aux usagers des espaces de rencontres pour qu'il y ait aussi de l'entraide qui se crée, pouvoir travailler sur des actions plus collectives et ne plus simplement être dans la dualité pure et dure qui peut être parfois très « aidante » mais aussi très « dominatrice ». Elle peut être « enfermante ». Là aussi apparaît la notion d'enfermement. Celle-ci apparaît avec la culpabilité de solliciter une aide de l'institution. De même, la sollicitation non-assumée de l'aide publique peut être un facteur d'isolement.*

L'approche paternaliste montre ses limites. Elle est source de ségrégation

sociale. Or, le décrochage social n'est qu'un revers de société et de civilisation. Il n'est pas à exclure puisqu'il en est constitutif. Ce qui arrive à l'employé précaire, au SDF, au dépressif, peut nous être arrivé ou nous arriver demain. Seuls la solidarité et le respect de la dignité de chacun peuvent permettre à l'individu de pas perdre pied, car il est indigne pour une société démocratique évoluée de permettre que la précarité financière devienne de la précarité existentielle.

La mutation de la relation aidant-aidé de type paternel vers une relation de type fraternel permet une approche décomplexée de l'aide. Elle augure un avenir de notre collectivité où l'aide s'intègre dans une valeur d'entraide comme ciment de la cohésion sociale.

Le sentiment de peur de la précarité existentielle n'a plus de réalité objective. L'exclusion sociale est liée principalement au rejet de l'autre comme figure de notre peur de la précarité. Dans cette mutation la notion de cloisonnement social perd son sens et son utilité. Le parcours devient un choix de vie décomplexé au milieu des autres.

### **c) Vers un vivre ensemble de citoyen décomplexé...**

La figure emblématique et historique de l'expérience de la survie repose sur la capacité de chacun à extraire du milieu environnant les éléments nécessaires à sa vie.

André le nomade la connaît. Il la vit au quotidien depuis toujours. *«Moi, je suis né sur les marchés. Mais on peut faire tout, vendanges, du boulot dans le bâtiment, les marchés, peu importe, là où il y a du travail. On s'adapte toujours à la demande.»* Sa connaissance du terrain, sa polyvalence, sa philosophie font de lui une personne extrêmement bien adaptée et efficace dans notre société pour les expériences de survie. Malgré cela, il constate : *«Mais aujourd'hui, je peux vous dire que le commerce n'est plus ce que c'était. C'est vachement plus difficile qu'il y a 10-15 ans».*

A contrario, notre société sédentaire propose la spécialisation professionnelle et même l'hyper spécialisation comme modèle de survie dans la société. Cette vision du monde est portée par l'école notamment

et c'est la croyance la plus répandue dans la population, aujourd'hui. Le problème apparaît lorsque l'hyper spécialiste ne trouve pas de travail qui lui permette de vivre. Il est parvenu à se hisser à ce niveau grâce à ses efforts, à ceux de sa famille et ceux de la nation et il se retrouve dans l'impossibilité de subvenir à ses besoins.

Si le modèle d'État est que l'action individuelle prend son sens dans l'action collective, cela crée une dépendance et donc une responsabilité de l'État à l'égard du citoyen. Le dysfonctionnement est vécu comme une exclusion de l'individu dans la société.

Or, (c'est un moyen de survie psychologique de l'individu) le sentiment d'exclusion impose une relecture des modèles comme le fait Naim (licence de psychologie et master de philosophie) avec une critique sociale très construite qui se rapproche de celle des « indignés » et le constat que les politiques publiques puissent se tromper: *« l'État a, à un moment donné, voulu avoir des intellectuels, des gens qui font de longues études alors qu'en vrai, il a besoin de main d'œuvre. C'est que l'État gère mal. »*

Il constate aussi l'inadaptation du marché du logement à l'accueillir : *« Un jour, il y aura des vraies émeutes, ça viendra du logement et pas de la nourriture ou du travail... Depuis l'Abbé Pierre, l'hiver 54, ça n'a pas vraiment changé... »* En effet, schématiquement, le marché privé du logement vide se sécurise par l'exigence d'un CDI (et il semble qu'un certain nombre de bailleurs sociaux aussi). Aujourd'hui, l'État accompagne le développement de la précarité du travail par une politique publique de développement du logement social, qui (avec son cortège d'obligations réglementaires correctrices) devient le mode principal de fabrication des villes. La politique des logements sociaux relève d'une même vision de l'aide publique de type paternaliste. Le problème du logement mériterait à lui seul quelques interviews croisées d'acteurs publics, privés, d'assurances, de banquiers, d'expériences de locataires, de bailleurs sociaux, de responsables de l'administration, etc.

**Le sentiment d'exclusion crée une obsolescence des visions en cours, un chaos des modèles sociaux et la remise à plat des valeurs collectives.**

La relecture du modèle d'Emma propose que le travail rémunéré prenne son sens dans la construction d'un projet collectivement partagé et considère le service aux autres (qu'il soit rémunéré ou non) comme étant reconnu valeur de travail : *«Moi, je fais beaucoup de travaux mais ils ne sont pas rémunérés... J'aime beaucoup mettre la main à la pâte, c'est-à-dire que je file des coups de main à des copains dès que je peux...»*

Yannick à l'université tout comme François directeur de l'IDDAC, constatent qu'il existe un travail qui était rémunéré et qui ne l'est plus grâce à la mutation systémique et qui, pourtant, est toujours indispensable. François l'appelle le «travail invisible». *«Reste que le statut intermittent ne prend en compte que les temps spectaculaires et non, et ce que l'on n'envisage pas toujours, les temps de préparation ou de conception qui sont loin d'être négligeables. Dans le cadre plus spécifique des artistes, tout ce que l'on nomme «travail invisible», par exemple temps de «nourritures», temps de conception, temps d'incubation comme les nécessités de promotion ou de démarches, ne sont pas pris en compte.»*

Aujourd'hui, le «travail non rémunéré» (Emma) que l'on pourrait nommer aussi «le travail invisible» (François), se retrouve aussi dans toutes les «activités bénévoles» comme celles qui se font dans des associations. Toutes ces heures de travail gratuites au service des autres sont aussi indispensables au corps social que les activités créatrices de circulation d'argent. Force est de constater que l'argent ne récompense pas forcément le travail utile aux autres et que, la valeur financière des services et l'utilité sociale des services ne sont pas liées. D'autres motivations poussent les individus à agir.

La nécessité de ressources financières libère-t-elle de toute conscience politique et de toute responsabilité de son action ? Pour Emma, c'est non. *«Travailler pour travailler juste pour participer à la création du surplus ou du travail qui n'a pas de sens, ça ne m'intéresse pas. Il faut qu'il y ait un sens sinon on court à notre perte. Asservir comme ça la planète... Ça va nous coûter cher et je ne veux pas participer à ça.»* Le travail est une énergie dépensée qui peut avoir une valeur spirituelle. Cela fait penser à la notion de «responsabilité universelle» et aux propos du Bouddha sur le sens de l'action :

«Mon action est mon seul bien, mon action est mon héritage, mon action est *la* matrice qui *me* fait naître, mon action est *ma* race, mon action est

*mon refuge*».

Cette dimension de nourriture spirituelle ou psychologique du travail est développée dans beaucoup de portraits comme ceux de Naïm, d'Arnaud ou de Francis. Le fait d'avoir la conviction que son action a un sens est un moteur de vitalité et une dimension qui aide l'individu à accepter son «déséquilibre acceptable». *«J'ai mon identité personnelle et professionnelle ici...»* Naïm.

C'est la dimension psychologique de l'activité qui donne un sens à la vie de l'acteur social. Sans cette dimension, les heures de travail non-rémunérées, invisibles ou bénévoles, n'existeraient pas. Elle permet de trouver une place acceptable dans la société qui devient le nid de son «déséquilibre acceptable». On peut comprendre que trouver cette place n'est pas forcément facile et cela fait l'objet de parcours de vie dont les interrogés nous fournissent quelques exemples.

Individus et communauté ont un destin lié. Plus la société est exigeante envers l'individu, plus il y a d'individus qui décrochent, comme nous l'avons vu. Socialisation et désocialisation sont le revers d'une même médaille. Tout le monde n'a pas les mêmes chances, selon ce que nous donne la vie (handicaps...), selon l'âge (enfance, vieillesse...), selon ses structures psychologiques aussi (liées à la vie personnelle, collective...).

La situation d'impuissance à trouver une place dans la société peut être psychologiquement très destructrice.

Emma a fait ce choix (pas si simple) d'un rapport déculpabilisé reposant sur la légitimité de son «droit naturel» à pouvoir vivre et élever son enfant, ici et maintenant, dans cette société, la sienne... Étonnamment, par cette revendication, elle incarne une figure emblématique. *«Je vous disais aussi que je suis en contact avec un organisme pour monter un projet pour pouvoir être ouvrière paysager. Donc, en fait, je ne suis pas pressée pour trouver un emploi maintenant. Bien que j'aurais besoin d'argent mais je laisse les choses s'installer doucement. Parce que... Parce que même si j'ai besoin d'argent en ce moment, j'ai aussi besoin de m'organiser, de savoir comment je fais par rapport à mon petit, à quelles heures je travaille, etc. Et donc, je ne suis pas très pressée... Même si ce n'est pas une très grosse logistique, je n'ai pas envie de m'y coller maintenant, je pense que la rentrée, en septembre ça sera parfait. Là, par exemple je passe mon temps à amener mon fils partout, on se trimballe ensemble dans Bordeaux, je lui fais rencontrer*

*plein de gens différents, avec des visions du monde et des manières de faire différentes. Autant des gens très bien placés avec des statuts que des petits roumains avec qui il adore jouer. Donc voilà, est-ce que mon travail c'est mon fils... ? Je ne sais pas si on peut compter ça comme du travail mais je lui donne mon temps en tout cas. Il vient même au théâtre avec moi. Comme il ne voit pas du tout son père en plus... Enfin. Quand il aura 9-10 ans, il aura plus d'autonomie et moi, j'aurai peut-être plus de liberté à m'accorder pour organiser mon «travail».*»

### **En résumé de cet essai**

Un essai comme celui-ci n'a pas de valeur scientifique, car on ne sait pas si une réalité vécue a une portée générale ou si elle n'est que singulière. D'autre part c'est une promenade subjective au gré des thèmes qui sont évoqués dans les portraits. Cependant la confrontation et la convergence de ces expériences vécues contenues dans ces entretiens ont la grande vertu de questionner notre conscience politique.

Ils nous évoquent quelques idées générales.

Les visions du monde institutionnelles ne sont que des constructions sociales issues de modèles de gestion territoriale. En cela (à la dimension d'un système), elles ne sont (elles aussi) que le fruit d'un «déséquilibre acceptable», donc leurs évolutions sont naturelles. En principe, ces visions cherchent à mettre en cohérence l'action individuelle dans l'action collective, en donnant une direction commune au corps social. Or aujourd'hui, **les visions du XX<sup>e</sup> siècle sont en décalage avec les mutations systémiques qui s'opèrent dans notre société.**

Cela oblige l'individu à **questionner constamment le sens des valeurs sociales du niveau systémique et à les redéfinir à l'échelle individuelle.**

Concrètement, la notion de travail rémunéré comme source de vie pour chaque membre de la collectivité (notion qui s'est systématisée avec le développement industriel) perd de son évidence. Le travail est

globalement moins bien rémunéré. Le pouvoir d'achat diminue. La valeur financière est de plus en plus déconnectée de la valeur travail comme valeur de service au corps social. La société ne peut se suffire de la seule activité marchande, son équilibre repose aussi sur l'activité non-rémunérée (comme le « travail invisible » et le bénévolat). Sur le principe, toute activité d'échange de service mériterait d'être rémunérée. Mais où s'arrête-t-on ? Aux relations d'échange dans l'entraide entre inconnus ? Entre amis ? Entre époux ? Entre parents et enfants ? Si tout vaut de l'argent, alors l'argent vaut tout, donc il ne vaut rien...

La révolution industrielle a transformé le mode vie de sa population qui est passée d'un mode beaucoup plus autarcique à une population dépendante de l'argent pour vivre. Pour éviter une précarité meurtrière, le XX<sup>e</sup> siècle a pris conscience que la société devait une sécurisation de ses citoyens confrontés aux aléas du marché, et que c'était une responsabilité collective. Cette solidarité du collectif à l'individu en fait un corps social. Cela montre la prise en compte **du principe de destinée commune qui lie la communauté à ses citoyens**. C'est une grandeur de la société démocratique.

Or cette solidarité est (elle aussi) dépendante de l'argent. La société pourra-t-elle assumer ce modèle à la hauteur des nécessités sociales ? **Quelle est la juste place de l'argent dans les échanges nécessaires au fonctionnement de ce corps social ?** C'est une des grandes questions à résoudre à l'avenir. Des modèles s'esquissent déjà...

Ces entrevues montrent l'étendue des solutions trouvées dans « le déséquilibre acceptable » selon la psychologie et les attentes existentielles des uns et des autres. Elles expriment que le but de la vie au niveau individuel et collectif est bien **la qualité de vie selon chacun** et que cette qualité ne peut se confondre avec le confort matériel.

Tandis que les systèmes s'adaptent aux enjeux macro-structurels, les individus cherchent des solutions d'adaptation à leur échelle, sur le terrain, en fonction de leur nature humaine. Tout le monde va dans la même direction: vivre le moins mal possible selon soi et au milieu

des autres. Cependant, les modèles sociaux (un peu comme les modes vestimentaires) favorisent des natures humaines au détriment d'autres.

**La compréhension de ces mécanismes** sonne le glas du principe d'une pensée dominante unique et **remet en cause toute forme de légitimité de l'exclusion sociale**, qu'elle soit pour vision sociale différente ou pour raison financière.

Ces différents entretiens remettent l'humain au centre des enjeux mondiaux. Ils esquissent **un futur des visions du monde d'une société où aide, entraide et travail se confondent. Une approche fraternelle des échanges** qui lie l'administration (outil de cohésion sociale) et les citoyens ou (et) entre les citoyens eux-mêmes. Peut-être que **ce modèle de société démocratique est plus apte à surnager dans le tangage de l'évolution.**

Ces visions paraissent peut-être idéalistes mais le partage des ressources et l'échange de service sont inéluctables et durables. La vie a une valeur et on ne peut plus concevoir de modèle de communauté qui se développe sur des cercueils. Cette direction paraît être une issue pour se défaire du modèle actuel qui conduit à la marchandisation du monde et des disparités si grandes qu'elles sont antisociales...

Les interviews montrent qu'une *précarité maîtrisée peut être une source de vitalité individuelle et sociale*. Elles nous révèlent aussi **la capacité des individus** à s'adapter aux mutations systémiques, à questionner le système dans la liberté de leur action et à construire des solutions compensatoires... Parfois au prix de sacrifices très importants. Elles mettent en évidence que, pour ne pas le subir, **l'avenir se construit chaque jour et que chacun y participe.**

Elles confortent notre croyance dans la nécessité et la maturité des participations citoyennes dans la construction des projets d'avenir collectifs; c'est l'objet même de notre engagement dans le C2D de La Cub.

A la question : «**et si, demain, nous devenions tous précaires ?**» Personnellement, à la lecture de ces entretiens, m'apparaît une évidence.

Quels que soient les enjeux planétaires, aujourd'hui encore plus qu'avant, il est inconcevable qu'une communauté, qui se veut démocratique et civilisée, se construise sans que tous ses citoyens ne puissent avoir la possibilité de vivre dignement selon leur «droit naturel» d'exister.

La précarité financière ne doit pas être synonyme de précarité existentielle. C'est de la responsabilité collective de chaque citoyen à en être le garant. L'argent ne doit être qu'une valeur d'échange et la propriété (comme stockage d'argent) un réflexe de sécurité. Avec le développement de la précarité du travail de nouveaux modèles sont à inventer.

Un corps social démocratique qui évolue dans le tangage de l'histoire ressemble à un bateau qui navigue. Si «nous formons tous un même bateau» alors, chaque membre d'équipage, indispensable, conscient de sa destinée commune, dans une relation fraternelle, navigue avec ce principe en tête: «une main pour soi, l'autre pour le bateau».

Si, demain, nous devenions tous précaires, je suis optimiste et veux croire que nous inventerions avec audace d'autres valeurs sociales où la précarité financière ne serait pas synonyme de précarité existentielle.

**PS :** *«Oui, il y a certainement un lien entre la précarité et la dépression... C'est clair. On s'intéresse beaucoup aux questions de souffrance psycho-sociale parce que c'est un phénomène qui est un peu explosif...»* Carole

## **Épilogue**

Cet essai se veut introductif. Il n'a d'ambition que de proposer des grilles de lectures, des assemblages de citations qui nourrissent d'autres réflexions. Chacun peut se construire les siennes. Ces expériences de vie qui vont suivre constituent une matière en soi, irréductible.



## ► La précarité : une expérience singulière de fragilisation

S'intéressant dans un premier temps au **traitement social de la précarité** le groupe de travail du C2D a entendu Marie-Paule Colz et Lucienne Chibrac de la direction des actions territorialisées et du développement social au Conseil Général de la Gironde ainsi que Roland Le Coq, ancien président du Diaconat de Bordeaux, association œuvrant dans le champ de la lutte contre l'exclusion.

Les entretiens du groupe ont permis de révéler un point important : la précarisation des conditions de travail des personnes qui sont elles-mêmes chargées de recevoir des personnes en situation de précarité. Dans le champ du travail social, les pratiques professionnelles sont de plus en plus soumises à des démarches d'évaluation de rentabilité, d'efficacité des actions menées. Le travail d'écoute de la personne en situation de précarité fait l'objet d'une faible reconnaissance. Les conditions institutionnelles d'accueil pourraient alors accentuer le sentiment de fragilisation, de non reconnaissance pour la personne.

Par la suite, une rencontre avec Guillaume Le Blanc a précisé les **éléments de définition de la précarité**, entendue comme une expérience spécifique de fragilisation, étape intermédiaire entre la pauvreté et l'exclusion. Elle peut prendre différentes formes : perte d'une propriété sociale majeure (travail, logement), déclassement professionnel, difficulté de projection dans l'avenir du fait d'un avenir professionnel incertain (vacataires, saisonniers, intérimaires), du fait de difficultés d'accès à un logement, etc... Cet état de précarité fragilise le sujet, le place dans un état d'instabilité, de difficulté à se projeter. Sa vie psychique en est affectée (anxiété permanente, voire angoisse). Il existe souvent une confusion entre la précarité et l'exclusion (perte de toutes les propriétés sociales majeures), via un terme couramment utilisé « la grande précarité ». Cette confusion comporte un défaut principal, celui de ne pas reconnaître la précarité comme expérience spécifique de fragilisation.

Vers une institutionnalisation de la précarité?

Une fois cette première étape de définition établie, le groupe s'est intéressé **aux mécanismes d'institutionnalisation de la précarité**, en repérant les dispositifs qui contribuent à donner un caractère «permanent» à la précarité. Cette dernière correspondant à une perte de propriété majeure tel que le travail. Il s'est alors agi de repérer dans le champ du travail des dispositifs où la précarité «s'institutionnalise».

Sans viser l'exhaustivité, le reportage s'intéresse à plusieurs champs professionnels susceptibles de mettre en œuvre des dispositifs précaires : intérim dans le transport et le BTP, intermittence du spectacle, vacations de la fonction publique, temps partiels de la grande distribution, contrats aidés saisonniers, etc.

Dans les champs sélectionnés, des portraits et des interviews de personnes en situation de précarité sont réalisés ainsi que des interviews de responsables (institutionnels ou privés) chargés de la mise en œuvre de dispositifs.

Le travail ne prétend pas être exhaustif sur le plan sociologique ou ethnographique mais cherche plutôt à représenter ou révéler certaines situations correspondant aux choix du groupe.

Le reportage collecte des témoignages, montre des difficultés ou des contradictions entre les intentions poursuivies par les dispositifs et le résultat de leur mise en œuvre.





## › Les saisonniers du social

**P**atricia et Naïm travaillent au sein d'un centre social. Chaque hiver, ils signent un contrat à durée déterminée. Conscients d'être en situation précaire, ils savent que les situations auxquelles ils ont affaire dans leur vie professionnelle peut du jour au lendemain être leur propre situation.

Sous tension budgétaire, **Jean-Claude** dirige une association venant en aide aux personnes les plus en difficultés pendant la période de la trêve hivernale. Contraint de participer à la précarisation tout en la combattant, ce portrait offre une vision de la réalité d'un secteur en difficulté.

Croisés, ces portraits décrivent les difficultés quotidiennes liées à l'action sociale, que ce soit du côté des responsables de structures que du côté des employés. Exacerbée par les réductions budgétaires, la porosité de la frontière professionnels / public aidé semble s'agrandir un peu plus chaque hiver.

## › Le commerce ambulancier et les petits boulots

**A**ndré a 33 ans et est voyageur, membre de la communauté des gens du voyage. Il vit en couple dans une caravane avec sa femme et ses 2 enfants et a ses habitudes dans la région.

André travaille sur les marchés depuis toujours. Le travail est une valeur essentielle pour lui. Partagé entre désir de liberté et envie de stabilité, il n'envisage pourtant pas un seul instant d'abandonner le commerce pour un emploi salarié et vit sa «précarité» comme gage de son indépendance et de son autonomie.

Ce portrait permet d'avoir un autre regard sur une «communauté» soumise aux idées reçues.

## ► L'intérim dans le transport et le BTP

**C**hristophe, 51 ans, est chauffeur de camion poids lourd et d'engins de chantier. Ancien intermittent, pour lui, être intérimaire, loin d'être une contrainte, est un mode de vie. La liberté de choisir ses employeurs, ses entreprises, son lieu de vie.

**Paul** est directeur de l'agence d'intérim dans laquelle Christophe travaille. Lui aussi pense que l'intérim relève davantage d'un mode de vie que d'une contrainte, tout du moins en ce qui concerne celles et ceux qui ont un métier de base. Pour les autres, c'est différent.

Ces deux portraits permettent avant tout de mieux comprendre que la stabilité ne dépend pas uniquement d'un emploi stable. Christophe ne se pense pas en situation d'insécurité professionnelle. Faisant voler en éclat les stéréotypes sur ces situations, Christophe et Paul dressent le constat d'une vie libre, en tout cas plus libre que les autres.

## ► Les intermittents du spectacle

**F**rancis est intermittent du spectacle. Sa vocation : la culture. Son portrait livre une expérience décalée de la précarité, celle d'un homme à la marge qui ne comprend pas le « conventionnalisme de l'institution » mais qui croit au pouvoir culturel.

**François** dirige une agence culturelle. Conscient des spécificités que le statut d'intermittent induit, il va jusqu'à penser que celui-ci est le précurseur d'une nouvelle manière de concevoir la vie professionnelle : flexible, mobile et moderne.

Deux hommes qui vivent de et pour la culture. Mais surtout, deux portraits qui montrent les spécificités contractuelles qui rendent les parcours professionnels des intermittents si spécifiques. Alors, l'intermittence du spectacle : précaire ou innovante ?

## › Le stagiaires et travailleurs à statut multiple

**C**harline a 28 ans et n'a pas d'enfant. Son mari est en CDI à temps partiel et gagne 700€ par mois. Ils occupent un logement social spacieux, qualifié d'agréable, pour un loyer de 450 € / mois.

Charline est étudiante en anthropologie et effectue, dans le cadre de ses études, un stage non rémunéré dans une association qui s'occupe de la scolarisation des enfants des gens de voyage. En parallèle, elle est auxiliaire de vie scolaire (AVS) dans 2 établissements différents la semaine et occupe également, le week-end, un poste de caissière dans un supermarché.

Charline incarne cette part importante de la population active féminine contrainte de «jongler» entre plusieurs «jobs» pour s'assurer des revenus décents.

## › Les CDD (multi)récidivistes

**E**mma a 26 ans, est célibataire et a un enfant de 6 ans. Elle habite un logement social à Bordeaux.

Emma enchaîne les contrats de travail à durée déterminée, les actions bénévoles et les périodes de chômage plus ou moins longues. Selon elle, si le travail (rémunéré) a notamment pour but d'assurer notre sécurité alimentaire et notre stabilité matérielle, il doit également nous permettre de donner du sens à la vie, de nous accomplir. Ainsi, chez Emma, la précarité (professionnelle) est aussi la résultante d'une forme de remise en cause et de rejet du système socio-économique actuel.

## › L'université et les auto-entrepreneurs de la pensée

**A**rnaud, qui se définit comme un intermittent de la pensée, a 29 ans et est docteur en sociologie. A la fois chargé de cours, conférencier, chercheur, écrivain, auto-entrepreneur et chômeur, il jongle entre différents contrats pour s'en sortir. L'institution universitaire et le statut de fonctionnaire, davantage une nécessité qu'un objectif, représentent l'assurance d'un emploi stable mais dont il n'est pas sûr de vouloir.

**Yannick** est professeur d'économie et président de l'université Bordeaux IV. Naviguant entre les contraintes budgétaires et les devoirs d'un service public, il se doit de gérer les aléas d'une institution sous tension.

Ces deux portraits montrent une autre facette du milieu universitaire : sous contrainte, celui-ci précarise et se précarise, entre diminution des moyens et augmentation des attentes.

## › La fonction publique et les vacataires

**C**arole a 55 ans. Après avoir exercé le métier d'assistante sociale pendant 14 années, elle dirige aujourd'hui les services sociaux d'une collectivité territoriale.

Confrontée quotidiennement aux problématiques de la précarité, elle raconte comment son institution gère, en externe comme en interne, l'instabilité et la fragilité.

Du recours au salariat dans le but d'assurer la mission et le fonctionnement du service public, à la recherche de nouvelles méthodes d'accompagnement des personnes bénéficiant de l'aide sociale, son témoignage met l'accent sur la multiplicité des « visages » de la précarité et sur la singularité des réponses apportées pour en sortir.







## ENTRETIENS CROISÉS



## ► Les saisonniers du social

### » NAÏM

#### CONTRAT AIDÉ - CENTRE D'ACCUEIL D'URGENCE

Naïm a 33 ans. Il est célibataire et vit seul dans un studio à Bordeaux. Il occupe un poste en contrat CUI en tant que surveillant - animateur en centre d'accueil d'urgence pour 1200 euros par mois.

#### Entretien

##### Pouvez-vous nous parler de votre travail ?

Je suis surveillant-animateur, je suis donc un peu le garant de la sécurité et du bien être des résidents accueillis dans le cadre du centre. Mais compte tenu du public que nous recevons, nous faisons face à des problématiques complexes, de type psycho-médico-social donc forcément, on fait du travail social et de l'accompagnement. Après, le soir, on enregistre les entrées...

J'ai un contrat CUI. C'est un type de contrat réservé au secteur associatif. Et pourquoi qu'unique ? Ça s'appelle comme ça mais sinon ça peut être renouvelé, mais l'année d'après. C'est plutôt arrangeant pour les associations parce que cela implique une certaine défiscalisation des charges patronales. Mais cela entre dans la typologie actuelle des contrats précaires.

##### Vous étiez là, l'an dernier ?

Oui en CDD.

##### Il y a une différence entre les deux ? En termes de salaire ?

Oui. Pour moi, il n'y a aucune différence, je conserve les mêmes droits mais ça change pour l'employeur parce qu'en CDD vous payez les charges patronales plein pot.

**Comment vous avez fait alors pour joindre les 2 bouts entre la fin de la trêve l'an dernier et le début de celle de cette année ? Au niveau du travail, de l'argent...**

J'ai travaillé pendant 2 mois dans un accueil de nuit comme médiateur de sécurité... Et puis après, j'ai mes droits aux Assedics, je touche le chômage.

Médiateur de sécurité, ça veut dire qu'on « veillait à »... Parce qu'il y avait une situation très difficile, ils ont reposé l'orientation de l'association, les objectifs de l'association, etc, parce qu'il y avait une sur fréquentation des lieux, des violences quotidiennes qui posaient problème.

**Et pourquoi 2 mois ?**

Je ne sais pas trop, mais je pense que c'est le temps qu'il fallait à la structure pour poser un cadre. De toute façon, dès le départ, on nous l'avait dit.

**Quels sont vos horaires ?**

Moi c'est 16h-00h.

**Où habitez-vous ?**

Pas loin d'un tram... Donc tant qu'il y a du tram je n'ai pas de souci pour rentrer chez moi.

**Vous êtes de Bordeaux ?**

Oui, je suis né et j'ai grandi à Bordeaux. Mes parents sont d'origine tunisienne. Ils vivent ici aussi. Ils y vont de temps en temps, ils préparent la retraite pour y passer plus de temps...

**Qu'est-ce qui vous a conduit à faire ce travail ?**

J'aime faire ce travail, et puis, à la base, j'étais dans le travail de nuit (videur, inspecteur de magasin pendant la nuit...). Mais ça me faisait une « coupure sociale » pour pouvoir voir mon entourage. En plus, pendant la journée j'étais étudiant (licence de psychologie et master de philosophie). Puis, j'ai été suivi par le Pôle Emploi, dans le cadre d'un dispositif (Aide à l'insertion par l'emploi). C'est donc eux qui m'ont orienté vers une association qui s'appelle Inser-médias, une association d'insertion par le travail donc. Ils m'ont conseillé de m'orienter vers le travail social. Je me

suis alors mis à préparer le concours d'éduc' spé' (éducateur spécialisé). Mais j'étais en retard pour m'inscrire alors, pour ne pas perdre une année, je me suis inscrit à l'IRTS pour avoir un diplôme de TISF. TISF c'est l'équivalent de travailleur familial... Ça s'est passé en 2 ans. A la sortie de mon cursus, j'ai eu un entretien ici...

**Comment avez-vous trouvé cet emploi ? Par une annonce ?  
Par le Pôle Emploi ?**

Par une amie qui a déjà travaillé ici et qui m'a parlé de la spécificité du public. Comme j'ai envie de me spécialiser dans l'accueil des publics SDF, ça m'intéressait. Alors, j'ai postulé. (...) Effectivement, le réseau est important.

(...)

**Et la précarité au travail, vous la sentez ?**

C'est une angoisse qu'on sent en permanence. On ne peut pas bien se projeter, bien s'épanouir.

**Avec vos collègues, ça se passe comment, vous discutez un peu de votre situation ou c'est plutôt « chacun pour soi » ?**

Non, non, ça se passe très bien. Puis, on est dans une structure assez atypique, dans le sens où il y a des gens formés mais aussi des gens non formés qui apprennent sur le tas. Il y a une mixité culturelle. Il existe des gens qui ont des âges différents, des manières de faire et de vivre différentes, mais c'est voulu... C'est la richesse de la structure. Et ça marche très bien pour la communication. Les gens finissent pas se retrouver dans cette mixité, c'est quelque chose de très positif. Si ça avait été institutionnalisé avec uniquement des éducateurs spécialisés et avec une hiérarchie descendante, je pense que ça ne serait pas pareil.

**Est-ce que pendant vos périodes d'inactivité ou même quand vous travaillez, vous cherchez un autre contrat, en espérant trouver un CDI ou CDD plus long ?**

Le souci que j'ai, c'est qu'il existe très peu de CDI dans le secteur social. Y'a des CDD renouvelables, qui peuvent au bout d'un moment devenir

des CDI mais c'est plutôt rare. Maintenant, si on observe, les CDI, c'est pour des postes très techniques, où il faut quelqu'un sur la durabilité mais sinon, c'est que des CDD...

**Donc vous n'êtes pas dans cette démarche de recherche continue pour trouver un contrat plus intéressant ou plus long ?**

Non. A vrai dire, non parce que je me suis accoutumé à ce fonctionnement. En plus, le travail social, c'est un métier plutôt difficile donc, pourquoi ne pas avoir de repos, s'éloigner un peu de ce travail ? Ça ne fait pas de mal de ne pas faire 12 mois pleins. On arrête pendant 4 mois... J'ai des collègues qui font 12 mois et je peux vous dire que ça crée des situations... Comme de la dépression par exemple. La proximité totale avec les résidents, surtout si vous avez une famille à côté, ça peut être vite très fatigant, usant... En plus, je fais autre chose à côté, je donne des cours particuliers de français. Je travaille avec de grosses associations, enfin entreprises. Je fais aussi des prestations d'écrivain public à mon compte, tout au long de l'année. Après, ça ne donne pas des revenus suffisants pour vivre avec mais en extra, c'est très bien.

**Vous êtes une sorte d'auto-entrepreneur ?**

Oui, c'est ça.

**Après de qui donnez-vous des cours de français ?**

En général, des jeunes, en échec ou difficulté scolaire... Avec le langage texto, etc, ils font énormément de fautes et surtout ils ne savent pas, ne comprennent pas pourquoi ce sont des fautes.

**Et vis-à-vis de la famille, votre situation vous pose problème ?**

Alors non, parce que je parle de tout avec mes parents. Il y en a qui cachent, etc., mais moi je ne préfère pas.

**Comment ça «ils cachent» ?**

C'est à dire... Ce n'est pas méchant mais... Dans la société dans laquelle on est quand vous avez que des contrats précaires par-ci par-là, il faut bien trouver d'autres sources de revenus et il y en a... Disons... Ce n'est pas toujours honnête. C'est à double tranchant parce que d'une certaine manière, la société oblige aussi.

**Vous gagnez combien ?**

1200 €.

**Ça vous suffit ?**

Ben, en centre ville, quand vous êtes seul et vous acceptez d'habiter dans un petit appartement, ça va... Le loyer c'est entre 300-400 € et après il faut faire un peu attention à votre budget nourriture, vêtements, etc. Il faut être modeste... Mais c'est suffisant. Par exemple, moi, je ne mange pas de viande, je suis végétarien. Et on se rend compte que la viande est un très grand budget dans la nourriture, il faut compter 100-150 € par mois. Puis, je ne fume pas non plus, c'est une grosse économie. Le problème des gens, ils veulent tout, tout avoir... Mais les salaires ne suivent pas derrière. Même pour la téléphonie, par exemple, les prix ont baissé, je me suis renseigné et j'ai un forfait à 9,90 €/mois. Il faut être attentif...

**Votre contrat va se terminer quand ?**

30 avril... Ça on le sait...

**Savez-vous si le dispositif va être reconduit ?**

Ça dépend du financement public et pour l'instant, on ne sait rien du tout...

**Et s'il n'y en a pas l'année prochaine ?**

Alors oui, mais je pense que ce n'est pas possible que ça ne soit pas reconduit... Parce qu'il y a des gens qui n'ont pas d'hébergement, qui ont des crises régulièrement... Donc ils sont potentiellement dangereux pour eux et pour l'entourage, donc, on ne peut pas les laisser.

**Donc en partant d'ici, vous avez l'idée que ça va être reconduit.**

Oui, mais tout en sachant que ça va être un budget encore plus serré, des attentes encore plus importantes... Mais je ne crois pas en une absence totale, c'est l'État quand même.

**Enfin, avez-vous de la rancœur de vous retrouver dans cette situation alors que vous avez des diplômes, que vous avez fait des études supérieures ?**

Alors, d'une certaine manière, l'État a, à un moment, voulu avoir des intellectuels, des gens qui font de longues études alors qu'en vrai, il a besoin de main d'œuvre... Par exemple, à côté de Caudéran, je vois les gens qui s'installent dans ce quartier, qui font des travaux dans leurs maisons, ce ne sont pas que des médecins, avocats, etc. La plupart, ce sont des électriciens, plombiers... Des métiers très techniques, qui étaient dévalorisés quand j'étais jeune, alors que ça aurait dû être le contraire... Quand on fait des études, on a l'impression qu'il y a les filières scientifiques, économiques et littéraires, rien d'autre... C'est là, que l'État gère mal.

**Vous avez été mal orienté ?**

Les conseillers d'orientations ont fait leur boulot... Non, c'est plus le champ de possibilités qui vous est présenté... Quand on fait des études, longues surtout, on se rend compte qu'il y a un énorme décalage entre le monde universitaire et le monde professionnel.

**Est-ce que votre orientation vers le travail social a été influencé par le fait que le travail social apparaissait comme une activité de plein emploi ?**

Non, c'est plus mon parcours... Parce que je travaillais la nuit en tant que videur, j'étais de l'autre côté, c'est-à-dire que je m'occupais de virer des gens qui posaient problème dans certains lieux, sans me demander quels étaient leurs soucis à ces gens-là... Et j'ai voulu quitter ce milieu pour connaître l'inverse, pour comprendre ces gens, leurs situations, la violence, l'addiction à l'alcool, aux drogues, etc. Donc voilà, je me suis intéressé à la question de l'exclusion sociale, au sens large que lui donne Castel quoi...

**En terme professionnel, quelles sont vos projections, vos souhaits personnels ? Enfin, vous avez les bagages universitaires nécessaires pour progresser. Vous aimez ce que vous faites ?**

D'abord, que le centre d'accueil où je travaille soit reconnu et pérennisé. Ça commence déjà quand même. Au début, les riverains étaient très

réfractaires à l'idée de l'ouverture d'un foyer d'urgence pour la trêve hivernale... «On ne veut pas des fous», etc. Je caricature, ce n'était pas dit comme ça, mais bon. Et en fait, avec le temps, les riverains ont commencé à connaître les éducateurs, les résidents et il y a cette démocratie de proximité qui se met en place. Ils comprennent mieux la démarche, la structure, les résidents mêmes. Ils comprennent que c'est des humains, malgré leurs problèmes, et ils les respectent. Puis, ils se mettent à nous donner des revues au lieu de les jeter pour qu'on les donne aux résidents...

**Donc dans l'idéal, ce que vous aimeriez, c'est de rester travailler dans ce centre d'accueil ?**

Oui ... Je ne le cache pas.

**Finalement ce n'est pas frustrant cette situation, de ne pas savoir si la structure existe l'année prochaine et si vous allez être rembauché ?**

Si, si bien sûr, mais ça dépend des financements publics. On n'a aucune influence dessus. On ne peut rien faire...

**Vous pouvez peut-être entreprendre une formation qui pourrait vous permettre de décrocher un CDI dans une autre structure, ou dans une association, non ?**

Non, non. Parce qu'au final ça revient à renverser le problème. Je ne me sentirai plus concerné par ce public avec qui j'ai une proximité... J'ai mon identité personnelle et professionnelle ici. Ailleurs, ça sera autre chose. (...)

Enfin, même si cette situation (de ne pas savoir si le centre va être reconduit l'année prochaine) est certes anxiogène, je me retrouve quand même... Puis bon, notre présence humaine est précaire de toute façon, on est limité dans le temps, on vieillit, on va mourir, on est précaire vis-à-vis de la santé... On n'est jamais à l'abri de quelque chose. Après, effectivement l'emploi pose problème encore plus parce qu'on en a fait un mode d'existence professionnelle, la précarité... L'être humain est vu comme un objet, il s'en va, ce n'est pas grave, hop, on le remplace et ainsi de suite... Et ça, ce n'est pas juste, c'est ce qui est le plus dur dans

la précarité. Une sorte de perte de valeur, de déracinement. Après, plus concrètement, se pose le souci de l'argent. Les salaires ne suivent pas le coût de la vie. Au bout d'un moment, il faut trouver des solutions. Regardez par exemple l'état du logement en France... Si un jour, il y a des vraies émeutes, ça viendra du logement et pas de la nourriture ou du travail... Depuis l'Abbé Pierre, l'hiver 54, ça n'a pas vraiment changé...

### **Vous êtes satisfait de votre logement ?**

Satisfait, c'est un grand mot... C'est un peu petit... Bon après, je vis seul mais si je voulais me construire une famille, ce n'est pas faisable dans les conditions actuelles. On peut dire que cette situation encourage les couples à se former, à s'installer ensemble, etc. Mais si l'autre ne travaille pas, là, vous payez pour deux. Quand on pense, forcément, on raisonne dans le monde des «zinzins l'utopiste». On pense forcément que l'autre aura un travail, on payera à deux, etc. Mais ce n'est pas dit forcément... Puis même quand vous êtes en CDI, pour changer de logement, ce n'est pas du tout évident.

### **Pour conclure vous voulez ajouter quelque chose ?**

Pour faire une conclusion, je pense que la précarité est un paradigme d'exclusion sociale, la société exclut de plus en plus vite... Et que nous, qui travaillons avec ce public là, nous portons aussi cette chose là, contre laquelle on devrait agir. Ce n'est pas évident, ça renvoie des choses négatives parfois mais ça donne également de l'humilité, avec les gens avec qui on travaille... On n'aura pas une posture hautaine avec eux par exemple, parce que finalement on est dans la même galère, même si on gagne un peu plus. Et ça nous permet de deux côtés, d'avoir une vision de la société plus juste, c'est-à-dire que ce n'est pas si manichéen, ce n'est pas blanc d'un côté, noir de l'autre...

**Entretien mené par Roland Le Coq**

**20 mars 2013**

## Dispositif évoqué

**CUI** : le contrat unique d'insertion (CUI) associe formation et aide financière pour faciliter l'embauche de personnes dont les candidatures pour occuper un emploi sont habituellement rejetées.

Il se divise en 2 catégories : le contrat initiative emploi (CUI – CEI), qui concerne le secteur marchand industriel et commercial, et le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI – CAE), qui s'adresse au secteur non-marchand, public ou associatif.

Le CUI est réservé aux personnes reconnues par les institutions comme spécialement désavantagées dans la compétition pour l'accès à l'emploi (par ex. : bénéficiaires de RSA, ASS – Allocation Solidarité Spécifique, etc.)

Le CUI est un contrat de travail de droit privé. Il est conclu pour une durée déterminée ou indéterminée.

Lorsqu'il est à durée déterminée :

- sa durée minimale est de 6 mois (3 mois pour les personnes condamnées bénéficiant d'un aménagement de peine) ;
- sa durée maximale, renouvellements et prolongements inclus, est de 2 ans.

Par dérogation, la durée maximale d'un CUI en CDD peut être portée à 5 ans pour les personnes :

- allocataires de minima sociaux et âgées de 48 ans minimum à la signature du CUI ;
- reconnues travailleurs handicapés ;
- ou effectuant une action de formation professionnelle en cours de réalisation (afin de l'achever).

Les contrats à durée déterminée signés en 2013 ont une durée moyenne de :

- 12 mois pour les CUI – CAE ;
- 10 mois pour les CUI – CIE.

Employeurs possibles

Dans le cadre d'un CUI – CAE, l'employeur peut être :

- une collectivité territoriale (par ex.: une mairie) ou une personne morale de droit public (par ex. : un établissement scolaire) ;
- une association ;
- une entreprise chargée de la gestion d'un service public (par ex.: une société de ramassage des ordures ménagères).

Dans le cadre d'un CUI – CIE, l'employeur peut être :

- une entreprise ;
- un groupement d'employeurs qui organise des parcours d'insertion et de qualification ;
- un employeur de pêche maritime.

### Durée du travail

Sauf exception, la durée du travail est fixée au minimum à 20 heures par semaine.

La durée du travail des contrats signés en 2013 est en moyenne de :

- 21,9 heures par semaine pour un CUI – CAE ;
- 33 heures par semaine pour un CUI – CIE.

## » **PATRICIA**

### CONTRAT AIDÉ - CENTRE D'ACCUEIL D'URGENCE

Patricia a 50 ans. Veuve, elle vit avec son enfant de 10 ans. Elle habite sur le Bassin d'Arcachon dans une location saisonnière (700 € de loyer par mois). Titulaire d'une licence d'ichtyo pathologie, elle a été gérante d'un magasin spécialisé en coraux /poisson en Corrèze avant de venir s'installer dans la région avec son compagnon. Elle travaille en tant que «maîtresse de maison» en centre d'accueil et d'urgence dans le cadre d'un contrat CDD pour 1150 € par mois.

### **Entretien**

#### **Pouvez-vous nous parler de votre travail ?**

Je m'occupe de tout ce qui est nourriture, propreté, les problèmes techniques, les courses pour le bien-être des résidents. Comme une maman ! Je m'occupe de tous ceux qui ne bougent pas de là pendant la journée, parce qu'ils sont malades ou très vieux ou les femmes enceintes.

Au centre d'accueil, il y a 60 places, dont une dizaine pour les femmes. Les gens changent tous les 15 jours. Les vieux, malades, femmes enceintes peuvent rester toute au long de la trêve hivernale. Les familles sont logées dans un foyer ; ce sont des logements provisoires pour l'hiver. La résidence doit être démolie.

C'est plutôt calme... Ici, ils se trouvent bien, on s'occupe bien d'eux. Si on sent que le repas ne va pas leur plaire, on leur fait une petite sauce, un dessert qui va avec. Donc on essaie de les chouchouter. Ils sont bien ici, au final ils ne veulent pas partir.

#### **Vous vivez sur le Bassin d'Arcachon : qu'est-ce qui vous a amené à travailler à Bordeaux, au centre ?**

Mon compagnon avait une maison de vacances à Arcachon. Nous nous y sommes installés quand il est tombé malade pour avoir un bon cadre de vie tout en étant près des soins hospitaliers à Bordeaux. Nous avons

vendu notre affaire et notre maison en Corrèze pour rénover la maison d'Arcachon. Mon compagnon est mort quelque temps après. Mais je n'avais aucune relation avec ma «belle-famille» (mon compagnon non plus d'ailleurs). Ils ont récupéré la maison et je me suis retrouvée sans domicile et sans travail.

C'est le hasard de la vie... A la base j'ai une licence d'ichtyo pathologie : le soin et la préservation des poissons et des coraux. C'est un métier où il n'y a quasiment pas de débouché. J'avais un magasin (Corailophilie Récital en Corrèze), j'ai dû arrêter mon activité pour m'occuper de mon ami. Il est mort d'ailleurs il y a un an. Quand vous changez de milieu de travail à 50 ans comme ça... Le retour est quasi impossible.

J'avais fait du social en tant que bénévole. Mon oncle travaillait à la direction des Petits Frères des Pauvres et je connaissais des gens. C'est plus ou moins eux qui sont venus vers moi quand je cherchais du travail. C'est un emploi précaire mais il faut être réaliste.

### **C'est une reconversion donc.**

Oui, on peut dire ça... Je ne suis pas vraiment une «maîtresse de maison» mais plutôt une gestionnaire, parce que finalement c'est ce que je fais ici. J'aurais bien aimé pérenniser mais bon...

### **Vous ressentez la précarité ?**

Pas vraiment au travail mais... Par exemple, quand mon mari est décédé, du jour où lendemain, je me suis retrouvée à la rue avec mon enfant de 10 ans. A l'heure actuelle, je suis en logement saisonnier à 700 € par mois (alors que je touche 1150 € par mois et je suis en CDD).

### **Qu'est-ce que ça veut dire «logement saisonnier» ?**

Je suis là jusqu'au mois de juin. Après, je ne sais pas ce qu'il m'arrive.

### **Après le mois de juin, ça se loue plus cher, c'est ça ?**

Voilà c'est ça. C'est au Bassin. Je fais le trajet tous les jours jusqu'à Bordeaux...

J'ai un enfant donc actuellement je rentre tout juste dans mes frais...

Passer par les pouvoirs publics c'est compliqué et pour le parc privé, ce n'est pas possible parce que je suis en CDD.

**Mais vous avez essayé de faire des demandes de logement social?**

Oui, oui. Par exemple je peux prétendre au « DALO » (droit au logement) mais il faut 6 mois minimum pour constituer le dossier et après il faut attendre la réponse, et ça, pareil, ça peut durer 6 mois, voire plus...

**Même pour accéder à un logement social, il faut avoir un CDI?**

Enfin, on peut y prétendre. Mais quand on ne sait pas si vous pouvez payer votre loyer dans 6 mois, c'est un problème... Et la précarité c'est ça : n'avoir que des contrats courts qui ne permettent pas de voir plus loin.

Là, tout ce que je sais c'est qu'il faut que je quitte mon logement dans quelques mois...

**Et vous avez un plan?**

Non, pas pour l'instant, j'attends une réponse pour les logements sociaux... Au pire, j'ai de la famille... J'ai de la famille en Corrèze, un peu partout. Donc voilà...

**Ça peut être un repli.**

Oui, un repli éventuellement. Chez papa maman à 50 ans avec un gamin... Ce n'est pas trop... On ne le souhaite pas, en fait.

**Ça fait combien de temps que vous êtes dans la région ?**

En fait, quand mon compagnon est tombé malade, on a décidé de s'installer à la maison au Bassin pour avoir un cadre de vie sympa et puis être près des soins à Bordeaux. Du coup, j'ai vendu mon magasin pour les travaux à faire dans la maison du Bassin. C'était une maison de vacances, on l'a donc un peu refaite. Et puis voilà, suite à la mort de mon ami, comme on n'avait aucune situation administrative...

**Votre enfant face à cette situation ?**

Avant il ne s'était jamais posé la question du «chez soi». Du jour au lendemain, on doit partir... parce qu'on nous a un peu viré. Le jour

de l'enterrement, c'était « allez prenez vos affaires et barrez-vous ». On ne connaissait pas la famille, au bout de 7 ans de vie commune, on ne les avait jamais rencontrés. Donc pour lui c'est bizarre. On est dans un appartement où il n'y a pas ses affaires, on est passé de 150 m<sup>2</sup> à 20 m<sup>2</sup>, de l'électricité quand on veut comme on veut à tout calculer. Et puis c'est assez insalubre, en plus... Mais on ne pouvait pas prétendre à autre chose parce que je n'avais pas les garanties nécessaires qui permettent d'avoir un truc meilleur, ou de louer autre chose.

### **Et la scolarisation ?**

C'est pour ça que je n'ai pas voulu trop bouger... La maison a changé, notre cadre de vie a changé, je ne voulais pas non plus qu'étant au CM2, il se retrouve en plus à changer d'école, perdre des amis, etc. C'est pour cela que je suis restée au Bassin, au moins le temps qu'il finisse sa scolarité dans le même établissement, pour ne pas le perturber plus. La mort, c'était autre chose, c'était quelque chose à laquelle on s'attendait, ça devait arriver d'une certaine façon. Mais l'école... En plus, à cet âge là, les copains sont importants, je ne voulais pas le priver de ça.

### **Donc votre travail ici vous permet de rebondir un peu quand même ? Et après ?**

J'espère être reconduite mais... Quand c'est fermé à la fin de la trêve hivernale, on ne sait pas si ça va être reconduit l'année prochaine, il faut attendre novembre. Après, j'ai le chômage pendant 6 mois. Le chômage (75% du salaire) ce n'est pas une fin en soi, je n'ai pas envie d'entrer dans ce système là, que je ne connaissais même pas. Donc ça peut me permettre d'attendre jusqu'à l'hiver prochain tout en sachant qu'on ne sait pas s'il y en aura un autre contrat, quelles seront les modalités, le nombre de personnes embauchées... Cette année, ils ont pu embaucher un certain nombre de personnes parce qu'il y a eu des subventions mais on ne sait pas si l'année prochaine il y aura ces mêmes subventions. Ça on le saura en octobre, fin octobre.

**Et vous préférez retravailler ici avec la même équipe ou vous aimeriez changer de domaine d'activité ou d'établissement pour diversifier vos expériences ?**

Diverses structures ça peut être enrichissant je pense. Et puis, comme je vous le disais, le chômage n'est vraiment pas une fin en soi. Je trouve que ce que je fais est intéressant. Ça permet de se développer. Non, c'est très intéressant.

**Apparemment vous avez la fibre sociale ?**

Je vous avoue que quand j'avais mon magasin, j'avais pas mal d'employés et ça m'arrivait de faire beaucoup plus de social que j'en fais ici. Et puis, j'ai du vécu ! Ma mère est passée de foyer en foyer. Ma tante, pareil. Elle travaille dans le social, elle est assistante sociale, et puis mon oncle m'a fait faire pas mal de bénévolat dans le social à Paris.

**Vous avez l'air de bien vivre aujourd'hui cette situation...**

Il faut avancer... Me lamenter ou ne pas supporter ne va pas changer grand chose. Soit je m'écroule, je me laisse aller, mais je suis seule avec un enfant. Et si je me laisse aller, je vais me retrouver dans un engrenage qui peut m'amener à être comme les résidents. Sinon, j'essaie de me renvoyer une image de moi positive, avec un statut. Par exemple ici, on leur apporte autant qu'ils nous apportent. Pour moi, c'est une empathie thérapeutique. Après j'essaye de vivre au jour le jour, ça m'empêche de me retrouver de l'autre côté.

Cette accumulation de contrats en CDD... Alors que les  $\frac{3}{4}$  des gens que l'on croise ici n'ont rien... Finalement ça suscite une empathie et une promiscuité qui n'est pas forcément évidente à aborder. Parce que souvent la barrière est fine entre les résidents et nous. Par rapport à cette situation latente. Et puis tous les collègues que je connais c'est comme ça (pas forcément de cette association là), tout le monde est en CDD en se demandant : qu'est-ce que je fais après ?

La barrière est trop tenue entre le personnel et... On se dit aujourd'hui je suis là mais est-ce que demain je ne serais pas de l'autre côté ? (...)

C'est le logement ma préoccupation principale aujourd'hui. Sinon, j'ai le choix de faire comme tout le monde, je pourrais magouiller...

### **C'est quoi la magouille en matière de logement ?**

C'est ce qu'on m'a dit... Tu vas au centre-ville, hop, on te fait un contrat de travail, des fiches de payes, tu vas dans une agence et t'as un appart'. C'est des choses qui se font de plus en plus parce que les gens sont justement de plus en plus en situation de précarité. Mais je trouve ça triste d'être obligé de passer par du business. Et puis même. Si tu prends un logement à 600 €/mois et que tu gagnes 800 € au chômage, comment tu fais ?

### **Vous faites le trajet en voiture ?**

Oui c'est ça parce que je mets le même temps pour venir en train qu'en tram. Après, j'ai des horaires... «privilegiés» ; je viens à 9h30 et je pars à 16h30. Ils ont tenu compte que j'avais un fils à chercher à la sortie de l'école. Parce que si en plus il faut que je paye pour faire garder mon môme, je n'entre plus dans mes frais.

### **Et vous avez des allocations de la CAF ?**

90 €, pour un enfant seul, ça limite...

### **Donc ici, tout le monde est précaire, y compris les salariés ?**

Oui, c'est ça, voilà.

Par exemple, je me suis aperçue - de manière un peu informelle, parce que j'ai les clés de tout ce qui est réserve - je me suis aperçue que il y avait des choses qui partaient, qui partaient même en ayant fermé. Et en fait, je me suis rendu compte que c'était le personnel qui se servait parce que des fois les gens n'ont rien à bouffer. Donc, maintenant, ce que je fais... Le vendredi je vais à la banque alimentaire, donc le jeudi tout ce qu'il faut jeter si ce n'est pas périmé, je le redistribue à certains travailleurs. Et c'est comme ça que je me suis rendue compte qu'il y a parmi le personnel des gens qui sont en situation de grande précarité, qui n'ont pas de logement fixe. Je ne devrais peut-être pas dire tout cela mais bon...

Donc on est là, on essaie d'aider les gens pour qu'ils trouvent du travail, un logement, etc. On fait bonne figure mais de l'autre côté on est dans la même situation. Et ce qui me gêne au fond c'est que je sens qu'il y a un écœurement, ou une forme de «racisme».

### **De la part de qui ?**

Des autres travailleurs sociaux, qui disent «eux ils ont eu droit à ceci, à cela, et moi pourquoi je ne peux pas?». Parfois peut-être c'est difficile de faire la part des choses. «Lui, il arrive, il a ça, ça, ça et moi rien.» Ce n'est pas évident d'arriver à garder ses distances et à faire du bon travail.

**Entretien mené par Roland Le Coq**

**20 mars 2013**

## » JEAN-CLAUDE

### DIRECTEUR D'UNE ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE DÉTRESSE

Jean-Claude a 57 ans et est titulaire d'un DEA de Psychologie. Il a débuté sa carrière dans le milieu social associatif en région parisienne et est depuis 2002 directeur d'une association d'aide aux personnes en situation de détresse.

#### Entretien

##### **Pouvez-vous nous présenter l'association ?**

L'association a pour but d'apporter aide et soutien à des personnes ou des groupes en difficulté. Elle a également pour but de contribuer, avec d'autres organismes publics ou privés, à toute forme de service. Elle remplit des missions d'intérêt général financées par l'État et les collectivités locales.

L'association a été fondée en 1805 et reconnue d'utilité publique en 1906.

Elle est membre de la Fédération de l'Entraide Protestante.

L'association mène ses actions en employant des salariés (environ 60) et grâce à l'intervention de bénévoles (environ 100).

##### **L'association parvient-elle à engager des salariés dans le cadre d'un CDI, sachant que les financements et les subventions sont rediscutés chaque année ? Cette situation financière n'a-t-elle pas des répercussions sur l'embauche de salariés ?**

Si, de plus en plus... Au début, il y a plus de vingt ans, il n'y avait que des bénévoles. Les actions se développant, il a fallu faire appel à des salariés. D'abord dans le cadre de contrats aidés. L'objectif, l'éthique aussi, de l'association étant de permettre l'accès à des emplois définitifs, autant que faire se peut. Beaucoup de salariés aujourd'hui en CDI ont bénéficié de ce dispositif. Il y a l'exemple d'une salariée aujourd'hui cadre et responsable d'un service qui a commencé en contrat aidé. C'est un emploi

précaire qui se termine par un emploi stable et avec des responsabilités importantes. C'est le dénouement le plus heureux mais ce n'est pas le cas général. On a à peu près 25% des salariés, qui avant d'être titulaires, ont été des salariés précaires.

### **En moyenne combien de temps garde-t-on ce statut précaire, avant d'accéder à un emploi stable ?**

Au maximum... C'est 2 ans. On a même recruté des salariés de 50 ans pour avoir une aide plus conséquente. Les demandes d'aide augmentent plus vite que nos moyens pour y répondre. Nous devons faire face tout en limitant de nouvelles dépenses. A un moment, il s'est avéré indispensable d'organiser l'accueil des publics. L'association reçoit les personnes sans rendez-vous, les gens viennent comme ça et il n'y avait à l'époque personne pour faire l'accueil. Quels moyens pouvait-on obtenir ? Donc, on est parti sur le fait d'avoir recours à des emplois aidés. Nous avons été orientés vers des personnes qui étaient dans le dispositif de réinsertion. Au terme du contrat, on a fait l'effort de conserver ces personnes plutôt que de faire appel à nouveau à des emplois aidés qui auraient été moins coûteux. Parce que d'abord, on forme les gens, ils acquièrent des compétences, des savoir-faire. Notre but n'est pas de devenir des formateurs... Le financement des emplois pérennisés n'a pas suivi. C'était en 2008. Depuis, la crise est arrivée. On est en plein dedans en ce moment.

C'est dans la mission de l'association de permettre à des personnes de s'en sortir de cette façon. C'est un tremplin et si ça peut créer de l'emploi pérenne, c'est une bonne chose.

Aujourd'hui pour répondre à un besoin particulier, en cas d'embauche, nous sommes incités à avoir recours aux emplois d'avenir plutôt qu'aux « emplois aidés » classiques.

### **Qu'est-ce que c'est « les emplois avenir » ?**

Un emploi avenir ? C'est un nouveau dispositif. Initialement, c'est pour les jeunes qui sont en rupture : sans formation, sans qualification, moins de 25 ans et qui ont vécu un décrochage scolaire et professionnel. C'est un CDI de 3 ans, extrêmement aidé par l'État, sur un temps plein. Le

dispositif peut être, sur dérogation, élargi à des jeunes adultes qualifiés. Il faut que ces candidats aient une adresse dans une zone d'éducation prioritaire. Il y a à la fois des jeunes sans formation, sans qualification et puis des jeunes diplômés qui ne trouvent pas d'emploi. Nous sommes fortement incités par l'État et par le CG à recourir à ce nouveau dispositif.

### **Sous quelle forme se manifeste cette incitation ?**

Le préfet a réuni les associations. Après, il y a des élus, des proches d'élus dans le Conseil d'Administration qui nous y incitent aussi. Pour l'instant à l'association, nous sommes en train d'étudier la possibilité d'avoir recours à ce type de contrat. La même question se pose toujours : «est-ce qu'on pourra un jour pérenniser cet emploi ?» Cette perspective-là s'éloigne de plus en plus. La lisibilité de notre capacité à faire un CDI s'éloigne parce que la conjoncture économique est aujourd'hui extrêmement tendue.

Il y a un autre cas de figure qui est assez significatif, c'est le cas de ceux que j'appelle «les intermittents du social». C'est le cas de certains centres d'hébergement par exemple. Il y a des salariés qui vivent d'un travail en intermittence. L'hiver, ils sont embauchés pour le dispositif hivernal. En période d'été, ils font des remplacements dans les grandes structures ou ont des petits boulots. C'est le cas de pas mal de salariés que je connais depuis qu'on fait le dispositif hivernal. Ce sont des professionnels de l'intermittence dans le social.

### **Dans la mesure où ce sont l'Etat et les collectivités qui versent les subventions, vous êtes amenés à prêter une attention à ce qu'on vous demande, tout en désirant garder votre indépendance. Comment gérez-vous cette situation ?**

Il y a par exemple le régime de la Dotation globale de fonctionnement qui est extrêmement encadrée par la loi : il y a un engagement de principe de 5 ans de la part de l'Etat, mais chaque année le budget est rediscuté. Par exemple en ce moment, pour certains financements, on est en diminution depuis 3 ans, parce que c'est la crise... Même si on a un minimum de garantie, on rediscute chaque année les montants accordés. La progression est négative en ce moment ou elle est de zéro, mais ça veut dire négative en prenant en compte l'inflation... Le problème

est que nous devons respecter la convention collective qui prévoit des augmentations en fonction de la qualification, de l'ancienneté. Il faudrait provisionner les indemnités de départ en retraite...

### **Vous ne pouvez pas provisionner?**

Non. Quand c'est zéro, c'est zéro. L'Etat, signataire de la main gauche des conventions collectives qui déterminent l'augmentation des salaires, ne donne pas l'argent avec la main droite.

### **Il y a d'autres situations apparemment contradictoires ?**

Oui, voici un autre exemple : l'annonce est faite de la fin de la politique du thermomètre (qui consiste à ouvrir des centres d'hébergement quand il fait froid pour les refermer au printemps), la conséquence a été le maintien de l'ouverture de centre d'hébergement hivernal. C'est ce que nous souhaitions : il est dur d'être SDF été comme hiver. Le problème est que l'enveloppe dont disposent les services de l'État au niveau régional est restée inchangée. Ce qui est autorisé pour une structure se fait aux dépens des autres. L'association, qui a des structures CHRS, pourrait se voir imputer un taux directeur négatif concernant leur budget à venir pour compenser le financement de cette activité imprévue.

Notre action est d'une certaine façon précarisée. Si la part du bénévolat est importante et donc indispensable à la bonne marche de l'association, il y a la nécessité de faire appel à des travailleurs sociaux qui, pour certains, complètent l'action des bénévoles, ou, pour d'autres, qui gèrent les structures d'accueil et qui accompagnent les personnes. Dans notre budget, les salaires représentent la part la plus importante.

### **Les conditions de fonctionnement des associations évoluent en permanence ?**

Oui, depuis quelques années, sous la pression de Bruxelles, on voit apparaître des « appels à projets ». Ce sont des sortes d'appels d'offres mais on a préféré ne pas utiliser ce vocabulaire associé au milieu des entreprises. Donc, avec ces appels à projets, on met les associations en concurrence, à la fois sur la qualité de ce qu'elles proposent mais aussi sur le budget qu'elles prévoient.

Les associations remplissent un rôle important, elles mettent d'une certaine manière de l'huile dans les engrenages de la société et tentent de réparer les dégâts d'une société empreinte de libéralisme. Mais elles sont rattrapées par l'esprit libéral !

**Le risque est donc que les associations soient à leur tour précarisées ?**

Elles le sont. Pour l'année 2013-2014, concernant une action particulière de l'association, c'est une baisse de la subvention de 60 000 € qui est annoncée sur un budget de 200 000 € vous vous rendez compte ? C'est 3 licenciements à la clé... Donc ça précarise l'emploi, le service et ça précarise le précaire... Au bout d'un moment, par effet boomerang, qu'est-ce qu'on fait ? On va devoir choisir les publics accompagnés : un précaire facile ou un précaire compliqué ? Le précaire qui demande beaucoup de travail d'accompagnement ou celui qui ne demande pas de travail ? Je pense que si on continue comme ça, on va être amené, à modifier nos modes de recrutement, nos modes d'accueil...

Pour la première fois l'année dernière, l'association a été obligée de procéder à des licenciements et de mettre en œuvre un plan social. Les salariés restant se sentent forcément précarisés.

**Nous arrivons à la fin de cet entretien. On a bien compris les difficultés qu'il y a à diriger une association qui intervient dans le champ du social et qui à ce titre reçoit des financements publics, avec les conséquences sur la gestion des salariés. Voudriez-vous ajouter quelque chose ?**

Dans une association comme la nôtre, on voudrait se consacrer presque entièrement à l'action sociale. C'est bien pour ça que les salariés choisissent ce domaine d'activité et que les bénévoles interviennent... Mais on a toujours dans l'esprit les problèmes financiers... Et petit à petit ça prend de la place sur l'autre. Les financements diminuant, il faut aller chercher des ressources ailleurs, auprès de fondations d'entreprises par exemple. Néanmoins, nous faisons face et avec le Conseil d'Administration, nous sommes décidés à poursuivre les buts de notre association en dépit des difficultés.

**Entretien mené par Roland Le Coq et Selen Serçen**

**15 mai 2013**



## ► Le commerce ambulant et les petits boulots

### » ANDRÉ

#### COMMERÇANT FORAIN

André a 33 ans, vit en couple et a 2 enfants. Il est commerçant sur les marchés

#### Entretien

**Vous pouvez nous expliquer un peu ce que vous faites dans la vie ?**

Je suis marchand ambulant, je travaille sur les marchés

**Vous pouvez vous installer comme ça ?**

Ben, non, il faut qu'il y ait des places alors pour ça on fait ce qu'on peut ; on appelle les copains puis on connaît un peu, ça dépend des saisons, l'hiver il y a des marchés où il y a des places mais pas l'été... Par exemple sur le Bassin, l'hiver il y a toujours des places mais à partir de mois de mai /juin, c'est beaucoup plus difficile, c'est mort, c'est saturé déjà.

**Vous ne pouvez pas / préférez pas passer par les mairies et avoir une place à l'année ?**

Oui mais le problème, c'est que ça ne se fait pas si facilement. Vous savez sur les marchés, on est très nombreux maintenant. Il y a de plus en plus de gens en chômage, je pense qu'on les incite à se lancer sur les marchés... Il y a beaucoup d'aides, des statuts comme l'auto-entrepreneur, et du coup, il y a tellement de demande qu'on ne peut pas attribuer une place pour tout le monde. Par exemple il y a des communes, ça fait 5 ans que je fais des demandes tous les ans, j'ai toujours rien eu et il y a des gens qui demandent depuis plus longtemps que moi et qui n'ont toujours rien eu non plus... Puis vous savez, il y a toujours des petits passe-droits qui se fait, des gens qui connaissent un copain par-ci par-là, comme ça se fait partout.

## **Et quand, on y va la journée comme ça en fonction des disponibilités sur place, on ne risque rien ?**

Il n'y a pas de sanction parce qu'il y a des lois. Dans les marchés, il y a un nombre de place libres à respecter pour les gens de passage et ça ne veut pas dire forcément « gens du voyage », ça peut être des commerçants d'autres régions qui viennent dans le coin pour la saison... C'est 20% du marché qui est réservé. Le nombre de places dépend bien évidemment de la taille du marché: par exemple, disons que ça fait 15 places et vous êtes 40 ou 50 à le demander, on fait un tirage au sort, inscription puis le tirage au sort. En général le marché commence à 8h et le tirage se fait à 8h30 sur place... 70% des marchés... Les bons marchés, il n'y a plus de places donc c'est tirage au sort. Donc, il faut savoir s'organiser pour savoir si ça vaut le coup de faire des kilomètres pour aller sur un marché alors qu'on n'est pas sûr d'avoir une place... Après, on se pose la question: est-ce que ça ne sera pas trop tard pour aller ailleurs ? Il faut s'organiser, savoir se débrouiller... Moi personnellement, je suis né sur les marchés donc j'arrive à me débrouiller; quitte à en faire des moins bons...

## **Par réseaux ?**

Non, surtout parce que je connais bien la région, donc je sais que si je vais dans telle commune un dimanche, il n'y aura pas de place, ça ne sert à rien de faire des kilomètres, le tirage au sort est très aléatoire: s'il y a 15 places et que je sais que l'on sera 80 ou 90, je laisse tomber...

## **Comment ça marche le tirage au sort ?**

Ils inscrivent les gens, ils vous donnent un papier, après ils font le tirage au sort avec des boules - vous voyez ? - le premier tiré est le mieux placé et ainsi de suite jusqu'à la dernière place. Moi j'ai connu, quand j'allais sur les marchés avec mon père, j'avais 12-13 ans, donc il y a 20 ans, ce n'était pas comme ça, il y avait toujours des places. Ça devient compliqué depuis 10 ans, on voit de plus en plus des auto-entrepreneurs qui arrivent mais le nombre d'emplacement reste le même...

## **Ils viennent empiéter sur votre activité...**

Oui, mais ça ne dérange pas, c'est la vie, il faut faire avec... Après, si ça ne convient pas, il faut faire autre chose. Vous savez, il y a des gens

du voyage qui se lancent dans d'autres trucs, ils font des travaux de rénovation, de peinture dans le bâtiment, il y en a qui font du porte à porte pour vendre...

### **Cela ne les sédentarise-t-ils pas un peu ?**

Eh bien oui, ceux qui sont dans le bâtiment sont un peu obligés de rester autour de la région... Vous avez beaucoup de gens ne voyagent que dans la région... Ils vivent comme des voyageurs, ils n'ont pas d'endroits fixes mais ils restent dans la région. Moi, c'est pareil, je pars très rarement de la région, on va dire 4 mois par an, je pars 15 jours, 3 semaines, et je reviens... Principalement pour les papiers parce que je reçois mon courrier par une association, donc si je ne le récupère pas, ça s'empile... Et puis, commercialement, c'est très difficile dans les régions que vous ne connaissez pas ; on ne sait pas quels sont les jours du marchés, les heures, comment ça se passe pour les emplacements - vous voyez ? - ça devient compliqué. Alors que là, je connais vraiment le terrain donc si je tente ma chance dans telle commune le samedi et que je n'ai pas de place, je connais les petits marchés à proximité où il y en aura... Par exemple, le mercredi, je connais un petit marché, il y a toujours de la place, je peux toujours y aller si je n'ai pas de place ailleurs. Je sais que même à 9h - 9h30, il y aura toujours de la place.

### **Donc vous êtes quasiment sédentarisés, au niveau régional en tout cas...**

Vous savez, la plupart des gens du voyage travaillent, donc, comme ils travaillent, ils bougent de moins en moins. Déjà, ceux qui sont dans le bâtiment, ils partent les 2 mois de saison, juillet - août c'est un moment propice pour le bâtiment mais c'est là qu'ils partent en pèlerinage. C'est à ce moment là que vous voyez les associations d'évangélistes qui réunissent pleins de gens pendant ces deux mois. Ils bougent beaucoup, par exemple : s'ils partent de Bordeaux, ils s'arrêtent à Nantes puis ils montent plus haut encore... Mais d'une manière générale, la plupart des gens du voyage, je dirais 80%, restent dans la même région. Les gens de Bordeaux restent aux alentours, les gens de Toulouse restent autour de Toulouse, ceux de Paris autour de Paris... Il y a aussi des gens qui

sont propriétaires... Des gens qui ont eu les moyens et les opportunités pour acheter, qui ont acheté ...ils ont raison. Mais, ce n'est pas si simple, par exemple : si vous voulez acheter dans un lotissement et qu'il y a des maisons autour, déjà on ne vous la vendra pas à vous... Parce qu'en général, les gens qui ont des maisons n'aiment pas avoir des caravanes autour. Même avec la possession d'un terrain, mettre les caravanes, c'est très compliqué... Indirectement, on vous interdit, sans vous l'interdire vraiment, on n'a droit d'y stationner sa caravane que 30 jours par an...

**En fait, je crois que c'est 3 mois. Après 3 mois, la caravane est assimilée à une habitation construite et cela impose un permis de construire...**

Mais même bien avant ça, quand vous voyez un terrain qui vous intéresse, qu'il soit constructible ou pas (peu importe), lorsque vous faites la démarche pour l'acquérir, quand vous allez chez le notaire, dès l'instant où l'on sort le «livret de circulation» qui fait office de pièce d'identité - j'ai amené le mien pour vous le montrer : un livret de circulation c'est donc pour les gens du voyage ce qui fait l'office de pièce d'identité - donc dès l'instant, on le sort, soit la mairie fait préemption pour ce terrain, soit il y aura un problème et ça ne va pas être possible, la vente se fera pas. Vous voyez ?... Au final, on ne veut pas que le gens bougent, mais on ne veut pas non plus qu'ils s'installent, sauf si c'est dans une maison... On est pris dans une contradiction... Je dirais que c'est ce qui est plus difficile dans la vie parce que cela nous donnerait droit à une vie normale comme n'importe quel Français...

**Vous avez la nationalité française ...**

Oui, je suis français... Depuis 7-8 générations. Du côté de ma mère: son père était hollandais, sédentaire et juif, il est arrivé en France après la guerre et s'est marié avec ma grand-mère qui venait d'une famille de gens du voyage, la famille Bouglione. Du côté de mon père : une partie de la famille sont des gens du voyage bien français qui viennent du côté de la Normandie et ma grand-mère paternelle était italienne. Chez les miens, il y a des gens sédentaires, des avocats, etc.

### **Vous n'avez pas une carte d'identité « normale » ?**

Non, nous on a un livret de circulation. Les nomades étrangers ont la même chose mais pas de même couleur. Si on veut en avoir une, il nous faut une adresse fixe et comme on est forains, on n'a pas d'adresse fixe ...

### **Mais je croyais que vous receviez vos courriers dans une association ?**

Oui mais, c'est juste une adresse postale. C'est pour tout ce qui est administratif : banque, papiers de RSI, etc. Pour ça il faut une adresse. J'ai une commune de rattachement, mais je ne peux pas tout faire suivre à la mairie, ils n'ont pas que ça à faire, à recevoir, trier et distribuer les courriers. L'association est une association qui s'occupe que de ça...

### **Comment vous avez atterri à Bordeaux ?**

C'est le hasard de la vie... Je suis né à Toulouse mais je suis dans le coin depuis que je suis gamin. Quand j'étais petit mes parents travaillaient dans la fête foraine, ils faisaient la foire des Quinconces... même mes grands parents venaient aux Quinconces; j'ai une photo de mon père tout petit, ici, aux Quinconces. Il a 2 ans sur la photo et, aujourd'hui, il en a 63. Donc, je pense qu'il doit y avoir des gens de la famille qui se sont mariés avec des sédentaires à Bordeaux... Par exemple ma tante habite dans le nord de la Gironde, dans une maison...

### **Et vous, votre famille ?**

Alors, mon père il vit dans une cabane et il est propriétaire d'un terrain. C'est pour ça que je suis souvent sur le Bassin parce que, quand j'y suis, je peux laisser ma caravane chez mon père. Mon beau-père est propriétaire sur la Côte d'Azur, si j'y vais pendant 1-2 mois pour faire les marchés, je vais chez mon beau-père, je pose ma caravane chez lui. Ça me donne des points de chute, de l'eau, de l'électricité, tout le confort quoi...

### **En termes de travail, quelle est votre statut ?**

Je suis inscrit au registre du commerce et ma femme est en micro-BIC (bénéfice indépendant commerçant) – je ne me souviens plus mais c'est un statut fiscal qui dépend de votre chiffre d'affaire. A l'association,

ils nous orientent en fonction de notre chiffre d'affaire, vers tel ou tel statut... Là, ils m'ont conseillé de me mettre en «auto-entrepreneur» cette fois-ci. Ça marche bien, mais ils parlent de restreindre, limiter dans le temps le statut de micro-entreprise... Parce que je crois que ça fait beaucoup de tort à des gens des marchés et des gens qui travaillent dans le bâtiment ; par exemple, il y a des problèmes relatifs à TVA...

**Mais, je ne comprends pas. Ça ne fait pas de tort dans le sens où, quand on facture, la TVA est redonnée à l'État, alors que vous, vous donnez 30% de ce que vous gagnez et tout est réglé.**

Oui, mais on ne récupère rien, ni les frais de déplacement, le gas-oil ni rien du tout... donc ça a des avantages et des inconvénients. Mais, je vous le dit ça dépend de ce qu'on fait, j'ai un copain, il gagne plus que moi. Il est en EURL simplifié, pour tout ce qui est des notes de frais, il paye plus cher que moi mais comme il récupère de l'argent pour le gas-oil et pour les emplacements, au final, il est gagnant. Mais moi, je ne gagne pas suffisamment pour bénéficier de l'EURL simplifié. C'est très technique, je ne peux pas vous en dire plus là-dessus.

Je sais qu'à l'association ils conseillent à beaucoup de gens de passer du statut micro-bic à l'auto-entrepreneur parce que beaucoup de gens travaillent dans les marchés que l'été. Donc c'était plus simple pour faire la déclaration puisque comme auto-entrepreneur vous déclarez tous les 3 mois. Si vous avez travaillé pendant 2 ou 3 mois: vous déclarez. Si vous n'avez rien gagné les mois suivants, vous ne déclarez pas. C'est aussi simple que ça. Alors que comme micro-bic, vous payez à l'année... Moi je fais les marchés toute l'année. Évidemment cette activité dépend du temps et des emplacements ; forcément les jours où il pleut, vous ne gagnez pas grande chose, le commerce est très aléatoire... Moi j'ai toujours fait mes déclarations à l'année, là ils ont voulu que je passe au statut auto-entrepreneur, il va falloir faire autrement, je ne vois pas trop l'intérêt, mais bon...

**Alors comment vous faites pour la sécurité sociale, la retraite etc. ?**

Vous payez le RSI, après, selon votre forfait, vous pouvez avoir des aides ou pas, mais si vous gagnez bien votre vie, vous n'avez pas d'aide. Si

vous galérez un peu, il y a des aides de l'État notamment pour la création d'entreprise... Beaucoup trop à mon goût d'ailleurs... On voit des gens à qui on a dit «faites les marchés, on va vous aider, des charges/des papiers gratuits pour la première année,» on leur donne de l'argent pour qu'ils puissent investir dans les marchandises... mais en fin de compte : c'est un métier. Nous, on voit bien les nouveaux, ils arrivent début juillet avec les parasols tout neufs... tout le matériel tout neuf... ils ne savent même pas chercher des places, ils attendent dans leurs coins, ils croient qu'on va venir leur dire «tenez, mettez-vous là»... ils ne se renseignent pas vraiment et au bout de 2-3 mois, ils ferment la boutique. Au final, ils coûtent de l'argent à l'État... On ne peut pas du jour au lendemain, faire une activité commerciale, comme ça. Il faut aimer parler avec les gens, il faut parler beaucoup plus que ce qu'il faut, même pour vendre un truc à 2 €, parce que ce n'est pas comme les magasins. Quand vous allez dans tel ou tel magasin vous avez déjà en tête une idée de ce que vous voulez acheter, alors qu'au marché, non. Puis, comme je disais les emplacements sont difficiles, ce n'est pas si évident. Il faut faire la trésorerie. Vous trouvez des gens qui croient qu'ils peuvent acheter à 1 € et vendre à 2 €. Ils se disent «c'est bien j'ai doublé» mais comme vous payez l'emplacement du matin (20 €), que vous payez au moins 20-30 € de gas-oil et si l'on rajoute le petit-déjeuner : vous ne gagnez rien, au contraire, vous êtes perdant. Il y en a beaucoup de gens qui coulent avant même de comprendre ça. En plus, ils cassent la baraque à d'autres....

Par exemple, les chaussures que vous achetez à 10 € à Paris, on les vend à 30 €, ils gagnent 20 €, ils font des recettes de 200 € donc ça leur fait 150 € de bénéfices, c'est bien ! Après même si vous avez des trucs à payer encore, l'emplacement, l'essence, etc. avec ces 150 € mais c'est quand même bien... Mais il y a des nouveaux commerçants qui viennent, ils vendent les mêmes chaussures à 15€, ils ne gagnent que 5 € ; vous ne gagnez plus rien à côté mais le problème c'est que ces gens-là ne vont rien gagner au final non plus, donc ils vont cesser activité quelques mois plus tard.

### **Vous avez été indépendant à quel âge ?**

Chez nous, après le CM2, c'est «au boulot»... Direct. Parce que pour aller au collège, il faut vraiment être sur place, être sédentaire ou aller en pensionnat...

Pour l'école primaire, quand on se déplace, il suffit d'aller à la mairie, on inscrit les enfants et c'est bon. Après le CM2, les cours se font par correspondance, c'est obligatoire. Donc oui, on a fait les cours mais pour tout vous dire, quand vous n'avez pas quelqu'un pour vous les expliquer, ce n'est pas évident. Tant que c'est de notre niveau, ça va, après quand ça commence à être plus difficile, on les fait mal et ça ne sert à rien. De toute façon je n'étais pas bon à l'école, mon père a toujours fait les marchés et ça me plaisait. Donc jusqu'à mes 18 ans je suis resté avec mes parents et quand j'ai eu 18 ans, mon père m'a acheté un camion et c'est parti... Je me suis mis à aller sur les marchés à mon compte, tout simplement. Pour moi ça ne faisait pas beaucoup de différence que j'y sois tout seul ou avec mon père...

Mais aujourd'hui, je peux vous dire que le commerce n'est plus ce que c'était... c'est vachement plus difficile qu'il y a 10-15 ans... Peut-être parce qu'il y a beaucoup plus de grandes surfaces... beaucoup d'articles vendu traditionnellement dans les marchés se retrouvent dans les grandes surfaces à des prix concurrentiels. Il y a aussi beaucoup plus d'objets manufacturés chinois... Le fonctionnement des lots (qui sont notre fond de commerce traditionnel) sont maintenant moins intéressants parce qu'ils sont fabriqués à l'étranger. On ne vous livre que ce que vous avez commandé. Il n'y a plus de surplus. Avant il y avait toujours un surplus de stock et on faisait avec... Je me souviens quand j'étais gamin dans les marchés, il y avait des bonnes affaires à faire, des choses de boutique, pas de l'année forcément mais de bonne qualité et à un prix dérisoire. Maintenant, vous ne trouvez plus ça, il y a des articles dit d'Aubervilliers mais vous savez que ce sont des trucs achetés chez les Chinois, et c'est moins bon... Le textile ce n'est pas trop mon truc mais si je tombe sur un bon lot, je le fais...

### **Et aujourd'hui, vous regrettez certains choix ?**

Non, ça fait 13 ans que je suis marié, enfin on n'est pas marié parce que nous on ne se marie pas comme vous à la mairie...

### **A l'église ?**

Non plus, si on veut on peut le faire... Il y a des catholiques. Chez nous, il y a des catholiques, des protestants et des évangélistes...

### **Donc il n'y a pas forcément une tradition chrétienne qui oblige le mariage, etc.**

Bon, à la base mes grands-parents étaient catholiques, c'est mes origines italiennes. Moi, je crois en Dieu mais je suis contre toutes formes de religion; Dieu est le même pour tout le monde peu importe le nom qu'on lui donne. Il n'y a pas besoin d'institution... J'ai ma propre foi à moi, tout simplement.

Pour moi, la religion est source de conflits... Chez nous, c'est un sujet qu'on ne parle pas beaucoup; on ne parle pas de religion... on ne parle pas d'argent, non plus, cela crée toujours des discordes, des conflits, des jalousies...

### **Et politique ?**

Ça, on en parle plus ou moins.

### **Comment vous faites pour voter sans adresse fixe ?**

Pour voter, on se fait faire une carte d'électeur. Dans mon cas, mon père vit et est domicilié sur le bassin d'Arcachon, c'est là que je fais ma demande. J'imagine que la mairie doit se mettre en contact avec la commune d'attachement. Avec mon carnet de forain, j'ai droit à un carnet d'électeur.

A vrai dire, je pense qu'il n'y a pas plus de 50% des gens du voyage qui votent, parce que la démarche pour avoir la carte d'électeur est très compliqué. Comme les gens de notre corporation savent qu'on ne fait rien pour nous, que ce soit la droite ou la gauche, ça ne leur change rien sauf en 2002, avec Le Pen au second tour, là j'imagine qu'il y en a eu plus qui ont voté...

**Votez-vous d'avantage pour des élections nationales?**

Ben, nous ne sommes pas concernés par les élections locales, à part pour des gens comme mon père qui sont propriétaires... Si je devais voter, je pense que je devrais le faire dans ma commune de rattachement...

Personnellement, j'ai toujours voté pour les nationales, donc je ne sais pas vraiment comment ça marche pour les élections locales.

**Est-ce que vous souhaitez devenir propriétaire un jour ?**

Oui, oui, mais c'est de plus en plus difficile... Sur les terrains non constructibles, c'est devenu compliqué; avant on pouvait acheter un champ, un terrain et le squatter. Sur les terrains constructibles, on autorise de moins en moins les caravanes, voire on les interdit...et ils sont de plus en plus chers...

**Vous regardez un peu ?**

Ah oui oui ! Toujours.

**Vous cherchez vers où ?**

Autour de Bordeaux.

**Vous cherchez par réseau, vous discutez autour de vous ?**

Oui mais bon, je cherche principalement sur Internet... J'ai loupé un truc à côté de Bordeaux. Je l'ai loupé à cause du maire qui a fait marche arrière. Il y a quelqu'un qui a porté plainte, un sédentaire qui habite à coté...

**Vous revendiquez une origine tzigane...**

Oui mais je n'ai pas que du sang de tzigane, attention. Dans ma famille en Hollande, ils sont sédentaires, ils sont juifs en plus. Ma famille italienne, c'est pareil, ils sont sédentaires Il y a des avocats, des médecins, vous voyez... On a été mélangé, c'est logique. Mes enfants peuvent me dire qu'ils veulent se mettre avec un (ou une) sédentaire : mon neveu est sédentaire, il habite à côté de Bordeaux.

### **Qu'est-ce qu'il s'est passé concrètement ?**

C'est un maire qui magouille pas mal sur les terrains. Je voulais acheter un terrain constructible mais au moment de la vente, il est apparu non constructible, alors qu'il y avait même les fondations qui avaient été faites... vous voyez. Dès que j'ai montré ça (en montrant son carnet de circulation) à la notaire, il a dû être au courant et dire ou faire quelque chose pour stopper l'achat. A mon avis, il y a 90% de chance que ça se soit passé comme ça.

En plus, il est passé du statut de terrain constructible à celui de non constructible. C'était bizarre, alors il y avait que des maisons autour. Moi, j'étais prêt à l'acheter même «non constructible», étant donné qu'il y avait les fondations et partout il y avait des maisons... Je me suis dit «au pire je l'achète et si je ne peux vraiment rien faire, je le revendrai». Mais, la mairie a fait préemption car soit-disant qu'elle avait besoin de ce terrain pour je ne sais quoi. N'empêche que ça fait 7 ans et il n'y a toujours rien dessus... On m'a dit de prendre un avocat, d'attaquer la mairie... mais ça peut durer... durer... Alors j'ai laissé tomber.

### **Si vous pouvez changer quelque chose dans votre vie, mode de vie....**

Changer... Si je pouvais changer j'aurais voulu gagner plus pour pouvoir acheter plus facilement (rire)... Mais sinon, mes enfants sont en bonne santé, je suis en bonne santé, je n'ai pas besoin de quoi que ce soit, je n'ai pas envie de changer ma voiture, ni rien, je suis bien comme ça, je vis ma vie paisiblement, je ne manque rien, sans avoir non plus des choses extraordinaires... si on veut toujours plus, après, on est malheureux.

### **Vos enfants sont scolarisés ?**

Ma fille a 4 ans et elle est en 1<sup>re</sup> année de maternelle. Mon fils est en CM1 mais il ne va pas tout le temps là. Par exemple, quand j'étais à l'Île de Ré, il était dans l'école primaire de l'Île et quand je suis à Angoulême, il va à l'école là-bas...

### **C'est dans la journée même de son inscription qu'il va à l'école ?**

Ah, ça dépend, il y a des écoles et des mairies qui sont très sympas, ils font tout pour que ça se fasse vite, ils ont l'habitude d'accueillir les gens du voyage, il suffit que vous leur donniez le papier de l'école comme quoi l'enfant est bien scolarisé, le livret de famille, l'assurance scolaire et c'est bon.

D'autres mairies sont très... très compliquées, par exemple dans telle commune, je dois faire le forcing à chaque fois alors que j'y vais tous les ans chez mon oncle. Ils sont très réticents, ils disent qu'il n'y a pas de place alors que l'école me confirme qu'il y en a. Il y a des places mais ça bloque au niveau de madame la maire... Une fois, j'ai dû même faire intervenir l'association... On les a appelé de l'association, on a dû leur faire peur en disant que l'«on avait appelé l'Académie», donc ça a débloqué. Je leur disais «je ne comprends pas pourquoi vous posez des difficultés alors que je viens tous les ans à la même époque et ça se passe très bien, en plus vous avez l'obligation de me prendre les enfants à l'école»... Elle a fini par accepter en précisant qu'ils n'auraient pas droit à la cantine. Alors tant pis, on les a récupéré tous les midis...

### **Ils dorment dans la même caravane que vous ?**

Pour l'instant oui. Quand le plus grand aura 13-14 ans, on lui achètera une autre caravane.

### **Qui est-ce qui conduit la caravane ?**

Ben, ma femme a son permis, moi aussi... J'ai un camion, une caravane, une voiture et une remorque avec la cuisine. A terme, je changerai la remorque avec une petite caravane.

J'ai de la famille qui fait les fêtes foraines. Ils ont des grandes caravanes, ce sont de véritables maisons qui se déplacent. Ils peuvent se le permettre parce que dans les fêtes foraines, les emplacements sont grands. Ces caravanes coûtent très chers. Mais au-delà du prix, c'est la taille des emplacements que je fréquente qui fait que je ne peux pas avoir une de ces grandes caravanes. Même chez mon père, je ne pourrais pas entrer avec, généralement en plus de moi, il peut y avoir mon frère, ma sœur,

mes oncles. Chacun y passent de temps en temps et on essaie de faire de sorte que tout le monde puisse loger... C'est pareil dans des terrains de camping des municipalités, on ne pas rentrer avec ces grandes caravanes. Il n'y a pas assez de place, parfois on a même du mal à rentrer avec nos camions à nous...

Il y a un autre problème. Les villes de plus de 5000 habitants sont obligées de faire une aire pour les gens du voyage mais cette loi a été détournée dans le sens où les aires réalisées sont réservés pour les missions évangéliques et que si l'on y va à 3-4 caravanes comme ça, ils nous refusent le stationnement. Ils nous disent «non ce n'est pas possible, on attend les évangélistes qui viennent à 30-40 caravanes». Les mairies ont tellement peur de ne pas pouvoir les accueillir qu'ils les gardent vides... Et quand vous allez dans un camping privé ou municipal : on ne vous accepte pas non plus.

### **Pourquoi ?**

Avant, ils disaient carrément qu'ils n'acceptent pas les gens du voyage qu'ils acceptent que les touristes. Maintenant, ils sont un peu plus malins, ils disent qu'ils n'acceptent que les caravanes à un essieu (un train de roue) alors que nos caravanes ont deux essieux. Ainsi ils nous disent qu'ils ne peuvent pas nous accepter.

Pour nous, c'est vraiment très difficile de s'y stationner ; on ne se déplace pas à 30-40 caravanes, si je suis avec mon père et un copain, on est 5-6 caravanes maximum. Ça nous complique pour faire les marchés ailleurs. Il n'y a vraiment rien pour nous. C'est à nous de se débrouiller. Parfois, on demande aux habitants de nous louer un terrain ou on essaye de voir s'il y a une fête foraine dans le coin et on demande aux forains si on peut se mettre avec eux... Après, vous pouvez passer votre vie à appeler les campings privés, au bout de 100 coups de fil peut être que vous trouverez un qui veut bien vous accepter. A l'Île de Ré, récemment, j'en ai trouvé un qui m'a accepté, il m'a dit «écoutez, je vous prends, vous payer l'emplacement – ce qui est logique – mais je vous prends parce qu'on est hors saison», c'était en avril... On y est resté un mois.

### **Vous vous déplacez toujours avec votre famille ?**

Ma femme et mes enfants se déplacent chaque fois avec moi... Il arrive parfois que ma femme me dise : «Je n'ai pas vu depuis longtemps, une très bonne copine... ma tante ... ma sœur qui est à tel endroit et j'ai envie d'aller la voir...». Ça me fait plaisir, alors on prend la caravane, les enfants, et on y va pendant un mois. C'est l'avantage qu'on a, on peut le faire. Même si on connaît un peu moins les autres régions, on arrive à se débrouiller quand même. Moi, je suis né sur les marchés...

L'envie de bouger aussi, on l'a dans le sang... Même quand je suis chez mon père sur le Bassin d'Arcachon qui est très beau, au bout d'un moment, j'ai envie de bouger, de changer de cadre... Pas pour aller loin mais pour changer de gens, de cadre... Et ça, ça fait du bien.

### **Vos enfants aiment-ils ce mode de vie ? Que veulent-ils faire après, le savez-vous ?**

Ce qu'ils vont faire après ?... Ils ont 4 et 12 ans, donc pour l'instant ils sont à notre charge. La question ne se pose pas.

Ce mode de vie est ce qu'ils connaissent depuis tout petit, c'est le leur, donc c'est la normalité pour eux... Mon fils n'aime pas trop l'école et on dirait qu'il a un peu de mal à s'intégrer avec des gens qui ne sont pas comme lui. Il est plutôt introverti. Il va s'amuser avec des petits sans soucis avec des gens comme nous... Mais avec les sédentaires, il a dû mal... Il est petit, il va apprendre.

### **C'est peut-être lié à vos déplacements réguliers ?**

Je ne crois pas. Nous sommes sédentaires 6 mois de l'année... Il connaît tout le monde puisqu'il y va depuis la maternelle. Il est très bon à l'école, il doit déjà savoir plus que moi... Mais il n'aime pas l'école... Il n'aime pas l'école.

### **Au niveau de la solidarité ?**

Alors, il n'y en a pas tant qu'on pourrait croire... Oui, il y en a un peu avec mes frères et sœurs, ma tante, mes oncles, enfin avec le noyau dur de la famille.

### **Ce noyau de famille représente combien de personne ?**

C'est toujours assez conséquent chez nous... On est 4 frères et sœurs, chacun a 3 ou 4 enfants. Au niveau de ma grande mère, ils étaient 11 filles 3 garçons, avec les descendance ça en fait pas mal de personnes... Il y en a que je n'ai pas vu depuis longtemps mais quand ma grand mère était vivante, on se réunissait tous les ans pour son anniversaire. Maintenant, on essaye de se voir pour des occasions comme les mariages, etc.

### **Comment vous organisez-vous pour vous regrouper ?**

D'abord pour nous regrouper quelque part, il faut qu'il y ait de la place et si l'on ne peut pas trouver d'endroit, on ne le fait pas tout simplement. Les 80 ans de ma grand-mère on les a fêtés à Montpellier, parce qu'elle avait un terrain là-bas. De la même façon, si à cause du travail, de la question d'argent ou autre on ne peut pas y aller, on n'y va pas c'est si simple que ça. Par exemple, bientôt, il y a la fête de 90 ans du grand-père de ma femme dans le Var. Je ne peux pas y aller parce qu'il faut travailler. Ma femme va y aller sans nous, je lui ai offert un billet d'avion, il y aura ses frères et sœurs... Si on y va tous ensemble, ça fait beaucoup de frais et en plus on ne gagne pas d'argent... En plus, avec le mauvais temps qu'on a eu au mois de mai, on a fait (financièrement) un mauvais mois alors que d'habitude, c'est un mois sympa...

### **Qu'elle est votre solution pour pouvoir gagner plus... travailler plus ?**

Le fait d'avoir plus d'argent fait que l'on se pose moins de questions sur le lendemain... c'est notre solution... Comme ça vous vous faites moins de soucis pour l'hiver... notre problème, c'est plutôt l'hiver. Ce qu'on gagne l'été, on le mange l'hiver, enfin je parle pour moi... L'hiver, c'est tellement dur et tellement long ! ...

### **Pour les mois que vous ne travaillez pas en hiver, où vous n'avez pas de revenu, vous touchez le RSA ou autre allocation ?**

Il y en a qui en ont droit... ça dépend de combien vous déclarez... Les gens qui ne déclarent pas assez ont des aides oui. Mais de toute façon, le RSA ne suffit pas à vivre ; les gens qui le touchent gagnent déjà très

mal leur vie... Si je ne dis pas de bêtises le RSA est autour de 250 € par personne, donc 500 € pour un couple, avec cet argent on ne va pas très loin. Il vaut mieux travailler et se débrouiller, comme tout le monde, c'est logique.

### **Comment faites-vous pour changez de caravane ?**

Oui ; comme on n'a pas de maison, c'est quelque chose d'important pour nous... Je sais que dès qu'il y aura suffisamment de sous de côté, ma femme va vouloir changer de caravane pour une plus grande ou avec plus d'options... on y passe notre vie, alors on aime bien avoir une douche, la clim, des choses comme ça. Des fois les gens disent «ouh là, vous avez une jolie caravane !» ben oui mais c'est tout ce qu'on a... Et puis, c'est cher pour ce que c'est : une caravane de 6-7 mètres coûte entre 25000 et 30000 €. C'est quelque chose qui ne se garde pas longtemps, surtout quand vous y vivez en continu. Elle a une durée de vie de 12 ans si tu l'utilises occasionnellement pour les vacances mais quand tu y vis au bout de 10 ans, elle est invendable, elle part à la casse... et encore, pour la garder 10 ans, il faut vraiment faire très attention, donc on vit beaucoup à l'extérieur...

### **Il y a un terrain du club de rugby en face de chez moi, un groupe de caravane s'y sont installés et y sont restés 3 semaines, 1 mois...**

Moi, je ne me stationne jamais sans accord. Mon père m'a élevé comme ça, je ne fais rien qui n'est pas légal... Avant d'aller quelque part, je me renseigne pour savoir où je peux aller... Je me vois mal avec mes véhicules, mes enfants, être bloqué au bord de la route, sans électricité sans eau, ce n'est pas la vie ça... donc moi je ne casse pas les portails, je n'entre pas chez les gens, il y en a d'autres qui le font mais pas moi.

Quand on dit «les gens du voyage», ça englobe beaucoup de mondes, beaucoup de groupes différents ; c'est comme si je disais «Europe» pour décrire une population... Les Italiens, les Espagnols, les Anglais, ce n'est pas pareil, ben, chez nous aussi, il y a des gens qui ont des religions, des coutumes, des traditions différents... Oui, on vit tous en caravanes mais on n'a rien à voir. Je vous le dis, quand je vois des Roms, j'ai peur de me faire voler... J'ai le même regard sur eux que celui que l'on a sur nous

d'une certaine manière. On ne parle pas la même langue, on ne peut pas se parler, ils parlent le roumain ou le patois des gens du voyage de leur pays...

### **Parlez-vous un patois ? Et comment s'appelle-t-il ?**

C'est le «sinti». Mon père le parle un peu, moi je ne parle pas parce que... Vous savez, chez nous, on apprend aux enfants de plutôt se fondre dans la masse que de se montrer. Pour notre travail, c'est beaucoup plus intéressant d'être comme les autres que de se faire voir en tant que «gens du voyage». Mes parents ont dû penser que l'on serait plus discret, que les gens comprendraient moins vite que l'on est Tzigane si l'on ne parlait pas entre nous le «sinti». Ainsi, avec mon frère, mes cousins, sur le marché on parle français. Parfois, on me demande de quelle origine je suis. Je dis que je suis d'origine italienne et ça passe sans problème. Je vais plutôt parler de mon origine italienne ou hollandaise que tzigane ; commercialement, ça passe beaucoup mieux.

En ce moment, je vends des matelas sur le Bassin. Si je dis aux clients «bonjour, je suis gens du voyage», ils ne vont pas vouloir m'acheter. Ce n'est même pas du racisme... Mais, ils ont un peu peur quand même...

### **Mais peur de quoi à votre avis ?**

Par exemple pour livrer la marchandise, il faut aller chez le client... «chez eux»... alors ils se demandent «ne va-t-il pas m'envoyer quelqu'un d'autre après pour me cambrioler»... J'ai des clients qui me disent «*j'achète chez vous parce que vous êtes du coin, sinon il y a de plus en plus de «gens du voyage» qui viennent. Je ne les laisserai pas rentrer chez moi !*»... Et je leur dis «*vous avez bien fait madame, vous avez bien raison*».

Je trouve ça logique, c'est humain, tout le monde est comme ça. Par exemple, mon père est propriétaire depuis 1995, maintenant les gens du coin le connaissent. Quand il y a des gens du voyage qui viennent se poser dans des terrains proches de celui de mon père, on est les premiers à s'inquiéter parce qu'on ne sait pas sur qui on va tomber. Il y a des gens très bien, respectable, qui travaillent mais il y a aussi des gens qui font n'importe quoi. Il y a de tout et nous on le sait mieux que tout le monde.

Dans leur tête, les gens en général ont plutôt l'image de ceux qui font n'importe quoi...

Quand à Bordeaux, une nuit, une association a bloqué le Pont d'Aquitaine... Je ne sais pas si vous vous souvenez de ça... Il y avait des problèmes dans l'aire d'accueil à Bordeaux Lac. Là, j'avais de la famille, ils m'ont appelé en disant *« on va faire une manifestation contre la mairie, il faut que tu viennes, tu signes la pétition »*. Moi, j'étais contre même si la mairie a donné un emplacement dégueulasse... c'est vrai, très, très sale, il n'y avait pas d'égouts, pas de sanitaires, pas de poubelles, rien du tout... On a fait un terrain vague et on s'est dit *« tiens ici on va mettre les gens du voyage »*. L'association disait *« nous, on ne se mettra pas ici, il n'y a aucun confort, il n'y a pas d'eau, pas de sanitaire, pas d'électricité donc on n'y rentrera pas... »* Ok. Mais de là à vouloir bloquer le Pont et entrer dans le Stade Chaban-Delmas, j'ai dit *« non, on ne rentre pas dans un stade avec les camions, ça coûte cher d'entretenir un stade, si tu mets ton camion dans un stade, ça bousille tout. Il faut respecter les gens aussi »*. Ce que je trouve dommage, c'est qu'ils se plaignent de l'irrespect de la mairie mais ils ne respectent pas non plus... Après, le fait qu'il n'y a même pas de sanitaire, ni rien, je trouve ça bien sûre inadmissible. Je comprends les deux parties, mais moi personnellement, je ne me mets pas dans ce genre de rassemblement.

Généralement, l'autre problème sur les aires réservées aux gens du voyage, c'est que ce sont des zones dont les mairies ne s'occupent pas du tout, il n'y a aucune réglementation donc vous avez beaucoup de gens qui stationnent là et qui y restent, qui y habitent toute l'année, c'est chez eux... et donc, c'est saturé. A mon sens, ça devrait être limité à un mois maximum, vous payez à la semaine et voilà, comme ça, ça tourne et il y en a pour tout le monde, alors que là c'est occupé par des gens du voyage qui ne voyagent pas !

**Et ce sont des gens qui travaillent dans les marchés aussi ?**

Oui certains, il y en a qui font de tout et d'autre qui font rien.

**Vous en ce moment vous vendez des matelas donc ?**

Oui c'est ça, des fois je fais de l'emballage aussi mais en ce moment je ne le fais pas, on ne peut pas tout faire... Pour vendre des matelas il faut

être sérieux et il faut avoir un joli stand, bien propre, sinon ça ne marche pas. Si à côté je fais de l'empaillage, déjà, ça fait pas propre, ça ne fait pas très professionnel. L'an dernier j'ai fait comme ça, ça a bien marché cette année je vais essayer de faire pareil, on verra.

### **Vous changez de marchandise souvent ?**

Alors disons qu'il y a des choses qui marchent bien en été et d'autre en hiver. Tous ce qui est restauration, meuble, fauteuil, empaillage je les fais en hiver. Comme ça je vais sur les marchés le week-end et le reste du temps, je travaille chez moi, je fais l'empaillage, les livraisons, etc. Et l'été, comme il fait beau, j'y vais tous les jours... En plus j'ai remarqué que quand il fait beau les gens changent leur literie alors je garde pour l'instant cette affaire... Je suis un spécialiste des matelas maintenant.

### **Quelle vie vous vous projetez pour vos enfants, vous aimeriez qu'ils fassent des études ou qu'ils travaillent avec vous, qu'ils gardent le mode de vie que vous avez ?**

Nous, on ne se projette pas... pas comme vous en tout cas. Déjà, on ne fait pas des longues études, on a un avantage et un inconvénient par rapport à vous : on a certes moins de médecins, avocats chez nous mais on a aussi moins de chômeurs que vous. Dans mon entourage, je ne connais pas un seul chômeur, tout le monde travaille et tout le monde mange à sa faim. Ça peut vous paraître pas passionnant de faire les marchés etc. mais nous on regarde plus le fait que ça nous permet de vivre. Après oui, je ne trouve pas ça particulièrement passionnant non plus, mais ça permet de vivre et de faire vivre. J'aime ce que je fais à partir du moment ça me fait bien vivre et là c'est le cas... J'aime ma vie, j'aime mon travail. Un autre avantage qu'on a, c'est qu'on n'a pas de patron. Si demain ça ne me plaît plus, j'ai envie de changer, j'ai des comptes à donner à personne. J'ai de la famille, des cousins qui ne font plus les marchés, qui travaillent dans le bâtiment... Mon cousin est monté à Paris pour ça parce que ça lui plaît d'avantage et parce qu'il gagne mieux.

### **Comment vous faites alors pour organiser votre business ? Vous appelez la famille par exemple ... Comment ça marche ?**

En général, toutes les marchandises partent de la région parisienne, les grossistes sont plutôt là-bas. Comme j'ai de la famille partout. J'ai des membres de ma famille aussi à Paris, ils suivent bien les modes, ce qui se vend cette année, par exemple les lunettes de marques, etc. On s'appelle pour se filer l'info, pour dire *«cette année il y a ça ça qui marche bien, un tel et un tel le font, je te donnerai les adresses»*. Ça, on ne le dit pas à tout le monde, parce que sinon vous ne vendez rien.

### **Du coup, vous profitez aussi pour passer des commandes ensemble ?**

Oui, on peut le faire mais il n'y a pas non plus une entente extraordinaire... C'est comme dans tous les milieux, quand on a un bon filon, on veut le garder pour nous, en se disant : *«si je partage, j'en aurai moins pour moi»*... Après, on le partage avec nos frères et nos sœurs, c'est tout. Mais on a toujours des infos, des tendances du moment et en ce moment la tendance, c'est qu'il n'y en a pas (rigole). L'an dernier, c'était les ceintures coloré à 5 € la pièce, une année c'était les t-shirts à paillettes, il y a eu le moment des converses, puis il y avait des montres à 5 € qui marchait bien.

### **Quel regard vous portez sur les sédentaires qui galèrent un peu, qui trouvent des petits boulots...**

Je me dis que ça doit être plus difficile pour eux car ils n'ont pas la possibilité de faire n'importe quoi et qu'ils ont moins de possibilité de mobilité. Par exemple, si quelqu'un d'ici trouve un boulot dans la région lyonnaise, c'est plutôt compliqué pour lui d'aller s'installer là-bas, alors que pour nous c'est très simple. Une personne qui fait de grandes études, par exemple pour faire plombier, (on ne fait pas forcément des grandes études pour faire plombier mais bon admettons), si il ne trouve pas un boulot de plombier, il attend de trouver quelque chose qui correspond à sa formation, alors que nous, on peut faire tout, vendanges, du boulot dans le bâtiment, les marchés, peu importe, là où il y a du travail... On s'adapte toujours à la demande.

### **Mais il y en a de plus ou moins pénibles ?**

Vous savez, aller le matin à 6h sur le marché, revenir vers 15h, attaquer les livraisons, des fois, il faut que j'amène aussi les vieilles literies à la déchetterie, des allers-retours dans tous les sens, ce sont des journées longues et fatigantes. Quand ça marche, je peux faire 6h – 18h, mais je ne me plains pas parce que ça marche... Mais ça fait des belles journées quand même. Après, ce qui est bien, on n'a pas de patron, personne ne nous pousse, on peut aller à notre rythme. Je peux donc y aller tous les jours sans interruption, surtout les week-ends parce que il n'y a pas de samedi - dimanche pour nous, on ne s'arrête pas non plus à 13h pile pour manger, des fois je ne mange que le soir... Tant qu'il y a de la demande je travaille parce que quand il n'y en a plus... il n'y en a plus. J'ai déjà proposé à un sédentaire de travailler avec moi, pour qu'il me donne un coup de main sur le marché. Vous savez ce qu'il m'a dit ? Il m'a dit qu'il accepte tant qu'il a sa pause du midi à 13h et qu'il ne travaille pas les week-end. Du coup, c'est tout le contraire de ce qu'il me faut ! On travaille surtout les samedi et dimanche et surtout entre midi et 14h !

Je ne fais pas que les marchés, ça m'arrive de prendre un emplacement pour 15 jours dans un grand magasin, je fais des foires d'exposition... Par exemple j'ai fait la foire des Quinconces, la brocante pendant 8 ans, c'est deux fois par an. Là-bas, j'y ai vendu de la poterie, au printemps quand il y a le marché des fleurs, ça avait bien marché. Il faut être un peu astucieux. Après, ce n'est pas parce que vous êtes sur place dans le marché que ça va marcher... Ça m'est déjà arrivé, mon record c'est 23 jours : je suis allé sur le marché pendant 23 jours, sans faire aucune affaire... Là, il faut avoir le gros moral, il faut s'accrocher. Vous avez des frais quand même pour ces 23 jours. J'ai un camion, je mets pratiquement 200 € de gas-oil toutes les semaines, puis vous payez aussi l'emplacement donc vous avez des frais. A la fin du mois, quand vous tirez le trait entre les gains et les frais, parfois vous avez gagné le SMIC, parfois moins et parfois le double... mais ce n'est jamais sûr.

Le seul vrai problème qu'on a, c'est qu'on ne peut pas avoir des crédits à la banque. Moi, je suis à ma banque depuis que je suis avec ma femme, depuis 13 ans. Je n'ai jamais eu de problèmes, ma conseillère est une

femme très gentille... Elle me le dit *« déjà en tant que commerçant c'est compliqué, en plus gens du voyage, je ne vous raconte pas »*. Mais déjà pour les commerçants c'est compliqué parce que vous n'avez pas des sommes fixes. Elle me dit *« je sais que vous payerez tout le temps, ce n'est pas le souci, vous avez toujours un peu d'argent sur votre compte »*...

Donc pour acheter un terrain ou un camion, c'est vraiment compliqué.

### **Ça vous intéresse de devenir propriétaire ?**

Alors si je pouvais ça ferait longtemps que je serai propriétaire, ah oui !

### **Après tout, ça engage quand même à payer des sommes importantes chaque mois...**

Oui mais bon, avoir un pied à terre, si on a un problème de maladie ou une obligation de rester sur place pour quoique ce soit, ça permet de savoir où on peut se mettre. Ça peut permettre aussi d'avoir non pas une maison, car nous, nous construisons des petites cabanes avec la cuisine, un canapé, les douches etc. C'est pratique même si on n'y est pas toute l'année quand on y est on est bien. C'est ce qu'a fait mon père, il a une cabane, mon oncle et mon cousin pareil... C'est quand même agréable surtout l'hiver, au mois de décembre, on se réunit, on mange ensemble, on est au chaud, c'est quand même mieux que d'être dans la caravane.

### **Une cabane de quelle taille à peu près ?**

Ça dépend de nos moyens... Le truc, c'est quand même avoir un truc assez simple pour que les gens ne le casse pas pour y entrer ou quoi quand vous n'êtes pas là. Si c'est trop beau, on se fait cambrioler...

### **Comment fait-on quand on est âgé et que ça devient difficile d'être sur la route et de se débrouiller seul ?**

On reste sur place. C'est ce qu'ils ont fait mes grands-parents par exemple sur la Côte d'Azur. Il y avait l'infirmière qui venait au domicile. Mon grand-père est décédé cet hiver à 93 ans, ça faisait déjà 7 ans qu'il vivait avec mon père.

## **Et financièrement, c'était votre père aussi qui le prenait en charge ?**

Il avait sa retraite... Si vous êtes commerçant, vous cotisez comme tout le monde et vous avez droit à votre retraite. Elle n'est pas exceptionnelle mais c'est déjà ça, et puis on n'a pas de loyer à payer... Tout l'argent sert à manger, c'est l'avantage.

Quand je suis chez mon père, je participe à l'électricité et à l'eau mais je n'ai pas de loyer à payer. Sinon ça aurait été beaucoup plus difficile. C'est pour ça des fois, on donne l'impression à des gens qui nous côtoient, d'avoir la belle vie... Quand les enfants veulent acheter des beaux habits ou quand on a envie de se faire plaisir et d'acheter des bons cadeaux comme à Noël, on peut se le permettre parce que l'on n'a pas de loyer ! Après tout, ce qu'on a on le dépense et on fait tourner la commerce. Dès l'instant qu'on n'a pas de loyer, on n'a pas des désirs de résidences secondaires puis de bateau, etc. Le peu qu'on gagne, on peut mettre plus facilement dans autre chose. Vu qu'on n'a pas la même vie, on n'a pas les mêmes dépenses non plus. Les gens veulent acheter leur maison, et puis leur maison de vacances, le bateau, après ils veulent voyager... Nous, on voyage tout le temps, on prend notre caravane, on va à Marseille, à Narbonne, sur le Côte d'Azur, là on a de la famille... Des maisons ? Je n'ai ni la 1<sup>re</sup>, ni la 2<sup>e</sup>, ni le bateau mais si mon fils me demande une belle paire de chaussures qui coûte cher, je prends, je ne me pose pas de question, j'ai ni le loyer, ni le machin ou le machin à payer... Mais si j'avais la possibilité d'avoir un crédit et d'acheter, j'agis autrement. Mais pour l'instant, je n'en ai pas et pourtant je préférerais bien l'avoir. Le seul truc qu'on peut faire quand on trouve une bonne affaire, c'est de se collecter entre nous, on se prête de l'argent pour que l'autre puisse saisir l'affaire qu'il a trouvée. Par exemple, le camion de mon oncle a pris feu et il a perdu tout ce qu'il avait, du jour au lendemain. Il s'est retrouvé dehors avec toute sa famille. On a fait une collecte, il ne s'est pas acheté une caravane neuve mais il s'est quand même acheté une caravane. Comme ça, il peut repartir dans sa vie.

Je suis capable de donner même pour des gens que je ne connais pas, si on me demande en expliquant... A chaque fois qu'il y a des collectes, je participe.

## **Il y a quand même une forme de solidarité ...**

Oui mais ça s'arrête là, il faut pas croire à plus... Si vous arrivez sur un marché, qu'il y a le cousin d'un cousin même si on s'est déjà vu et que l'on a déjà fait la fête ensemble, si il a son emplacement de 10 m, et que moi non, il ne me dira pas *«je me recule de 5 M, comme ça tu peux venir à côté»*... Vous voyez. Je trouve ça logique en même temps, lui c'est sa place, il a galéré pour l'avoir, c'est son gagne pain, il ne veut pas de concurrence de plus...

De temps en temps, on peut le faire mais pas tout le temps parce que après il y en a qui en profitent, ça va vite... Il y a toujours des profiteurs.

## **Votre femme elle travaille ?**

Elle a arrêté avec la naissance de la petite mais, cet été elle va ré-attaquer. On va faire 2 marchés. Parce que pour moi ça roule pas mal, pour les livraisons, etc. mais, si en plus de mon fils (qui est d'habitude avec moi), il y a ma femme et ma fille de 4 ans, ça le fera pas... Si on arrive chez les gens à 4, ça fait beaucoup, en plus on est des «gens du voyage»...

J'ai dit à ma femme si tu veux y aller, j'ai ma voiture, tu la prends et tu fais un petit stand pour l'été... Une femme avec une gamine ne peut pas faire les marchés à l'année... L'hiver, elle n'y va pas. C'est comme ça pour nous, dans d'autres familles, ils s'organisent autrement. Par exemple, mes beaux parents travaillent dans les fêtes foraines. Mon beau père s'occupe de la maintenance, quand ils arrivent ils montent le manège, une fois que le manège est monté, c'est ma belle-mère qui s'en occupe jusqu'au départ ou c'est mon beau-père qui démonte le manège. Chaque couple a son fonctionnement.

## **A propos, les manèges doivent coûter très cher...**

Ah oui, oui ! Mais généralement ils ont des crédits pour ça et puis les manèges se transmettent de père en fils... Il n'y a plus d'emplacement... vous ne trouverez pas de gens qui débarquent comme ça car même les emplacements se transmettent de père en fils, Quand les parents prennent la retraite, les enfants récupèrent les manèges et les emplacements qui vont avec. Des fois, ils le modernisent et des fois ils laissent en état...

Les forains ont un revenu plus important et surtout plus stable parce que d'une fête foraine à l'autre ou d'une année à l'autre, il n'y a pas beaucoup d'écart de revenu. Ça peut représenter 10% de plus ou moins mais pas plus, donc ils peuvent avoir des crédits. Il y a même des maisons de crédit spécialisées dans les forains.

Quand ils font une demande de crédit, la banque leur demande quelles fêtes ils font et si c'est une bonne tournée, c'est accordé. Généralement, ils sont en EURL simplifiée ou en entreprise donc ils n'ont pas du tout le même statut que moi. Leur manège coûte presque 1 million d'euros donc ils ont un crédit à rembourser, un comptable à payer, ainsi que les emplacements, le gas-oil, etc. ils arrivent quand même à se dégager un salaire.

### **Combien à peu près ?**

Je n'en sais rien, ça ne se dit pas, mais ils ont des jolies voitures, des BMW etc. j'imagine qu'ils touchent au tour de 3000-4000 €/mois, ça doit varier... Ils fonctionnent à l'année... Et puis ils font pas mal recours à la main d'œuvre étrangère. Parce que va trouver de la main d'œuvre française qui accepte de se déplacer et de vivre dans la caravane pour suivre le patron! Alors qu'un Polonais qui vient en France pour travailler se soumet à tout. Attention, ils sont déclarés, tout est déclaré, il y a une société à Paris qui s'occupe de ça, je ne me rappelle plus du nom, je ne m'en suis jamais servi. Le principe est que vous les appelez, leur dites : «il me faut 1 Polonais, 2 Polonais», et ils s'occupent de tout et ils vous les expédient. Vous payez une partie à la maison qui s'occupe de ça et l'autre partie aux travailleurs. En plus, une fois que le stand est monté, la main d'œuvre n'a plus rien à faire parce qu'ils sont là pour le montage et le démontage, après, ils tournent en rond, on les voit. Ils travaillent 3-4 jours non-stop, après ils ne font plus rien pendant 15 jours.

### **A quelle image vous pensez pour illustrer votre travail ou votre mode de vie ?**

Pour le mode de vie, je dirais hérisson. C'est ce qu'on mange traditionnellement. Ça se fait encore malgré le fait que c'est interdit en France. Si vous vous faites arrêter avec un hérisson dans le coffre, c'est 500 € par pattes. Je ne comprends pas pourquoi c'est interdit, il

y en a partout. Personnellement, ce n'est pas mon truc, j'ai déjà goûté et je n'aime pas ça. Mais, c'est notre tradition, les tziganes mangent du hériçon, et ça continue encore aujourd'hui, d'une certaine manière ça doit faire penser aux ancêtres, je ne sais pas...

Sinon, chez nous, ce qui est un peu énervant, c'est que l'on est toujours un peu obligé de cacher ce qu'on est, on ne peut jamais dire ce qu'on est vraiment.

Sauf maintenant, par exemple, parce que je n'ai rien à gagner, ce n'est pas un rapport commercial. Mais si nous étions dans un rapport commercial, je ne vous aurais pas du tout tenu le même discours ...

### **C'est difficile d'illustrer avec un objet le fait de se cacher...**

Si, ça (en montrant le livret de circulation). On a ça depuis les générations, mes grands parents l'avaient, mes parents aussi... Mais bon, il n'y a pas beaucoup de gens qui savent ce que c'est... Quand vous allez à la banque et vous sortez votre livret de circulation, on vous regarde comme un martien. Alors je suis obligé d'expliquer, *« nous, les gens du voyage on a ça comme pièce d'identité etc. »*. Généralement, on nous répond *« mais qu'est-ce que c'est ça, on ne prend pas ça nous ! »*. Alors à chaque fois il faut insister, *« renseignez-vous, vous êtes obligé de l'accepter »*...

### **Je peux le prendre en photo ?**

Oui pas de soucis, je vous dirai non, si vous me dites, on vous prend en photo, on met votre nom pour mettre dans le journal... Là, c'est non parce que les gens qui ont déjà acheté chez moi, me reconnaîtront et se diront « ah t'as vu, j'ai acheté chez un gitan » et ils ne reviendront plus, en se disant qu'ils se sont fait escroquer... Et puis d'autres ne viendront pas en se disant que c'est un gitan, vous voyez ? Puis même par rapport à mon père, ça ne se fait pas... Parce que mon père, c'est quelqu'un qui s'est très bien intégré à la vie en générale, il a un niveau d'études pas très élevé, il n'est pas beaucoup allé à l'école mais les gens qui le côtoient, pensent qu'il a fait des longues études. Il écrit très bien, orthographe etc. il s'en sort très bien, il parle l'anglais, il fait partie d'un Rotary Club, il est très respecté. Mais personne ne sait qu'il fait parti des gens du voyage, il ne s'est jamais dévoilé... Sinon il n'aurait pas pu faire ce qu'il fait. Il est antiquaire

expert, il va chez les gens pour faire des devis, etc. Et même pour avoir son certificat d'expert, il a dû cacher qu'il est «gens du voyage».

### **Lui aussi il a un livret de circulation ?**

Bien sûr, mais, comme il est propriétaire, il a aussi la carte d'identité. Quand vous devenez propriétaire, le carnet de forain là, vous pouvez le redonner. Mon père a eu le livret de circulation pendant longtemps et il a bien vu que c'est néfaste, ça n'apporte rien que des regards ou la curiosité des gens, ça peut vous mettre des bâtons dans les roues... Donc dès l'instant qu'il est devenu propriétaire il a demandé sa carte d'identité, c'est un sédentaire mon père (63 ans). Il est devenu sédentaire 100%.

### **Il ne bouge plus du tout ?**

Occasionnellement, quand il s'occupait de mon grand-père il bougeait, mais là de moins en moins.

### **Ça ne le démange pas ?**

On dirait que ça démange plus ma mère, on a ça dans les gênes vous savez... Mon père a commencé avec les fêtes foraines après il n'a fait que des foires! Au début ils étaient en Normandie, après on est arrivé à Bordeaux, je ne sais pas pourquoi. Et puis voilà, il a fait son commerce dans le coin. Un jour si on a l'occasion, je vais vous le présenter, ça va vous étonner ! Si les gens savaient vraiment... il y a des gens qui s'en doutent mais ne posent jamais la question. Au final, la commune où il vit est un village... Le maire, etc. sont des clients. Ces gens là, ils le savent mais ils ne demandent pas. Ils jouent le jeu aussi, lui n'en parle pas, eux ne le demandent pas et ils sont amis. Ils mangent ensemble au resto, des trucs comme ça mais la question ne se pose pas. Ils ont dû comprendre qu'il est mal à l'aise par rapport à ça. Comme il fait partie de Rotary, il a même pu rencontrer Juppé et des gens comme ça, c'est comme si il avait une double vie. Même son meilleur copain, il est médecin à Pellegrin, il le sait mais il ne le sait pas.

Par exemple, moi si j'ai envie de faire référence à mes origines tziganes, je ne dis pas que je suis «gens du voyage», je dis que je suis forain, car ça a une meilleure image chez les gens. On sait où vous travaillez, ce que

vous faites et puis les fêtes foraines, c'est bien, c'est festif... Alors que si vous dites «gens du voyage» ou «tzigane», tout de suite les gens pensent à ce qu'on voit à la télé, les gens avec leurs grosses voitures dont on se demande ce qu'ils font..

**Post-scriptum Jean-Charles de Munain :** à la fin de l'entretien, qui s'est déroulé dans un bar, nous rejoignons nos véhicules respectifs. Voyant des poubelles, il me dit : «Voyez, s'il fallait que je les ramasse pour vivre et faire vivre les miens, je le ferais sans problème... Mais, ayant le choix, je préfère faire ce que je fais. L'important c'est de gagner sa liberté...» Et, rejoignant son camion, il me le montre et l'ouvre en découvrant les matelas à l'intérieur avec une grande fierté...

**Entretien mené par Jean Charles de Munain**

**12 juin 2013**

## **Dispositifs évoqués**

### **Registre du commerce et des sociétés**

Toutes personnes physiques ou morales de droit privé qui se livrent à des opérations commerciales doivent y être immatriculées au secrétariat du Tribunal de Grande Instance.

### **EURL**

L'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée est une SARL constituée d'un seul associé.

### **Auto-entrepreneur**

Entreprise individuelle, statut créé en 2008 dont l'activité est plafonnée comme pour la micro-entreprise selon l'activité (par exemple : commerce ou artisanat) et dont les cotisations sociales (au pourcentage de l'activité) se règlent en fonction de l'activité réelle de la période. Si un auto-entrepreneur n'a pas créé de chiffre d'affaires pendant une période, il ne verse pas de cotisation sociale. Si l'auto-entreprise est une activité secondaire et que l'auto-entrepreneur continue à chercher un emploi, il a un droit aux indemnités chômage lié.

### **Micro-BIC**

Régime fiscal applicable aux entreprises dont les bénéfices proviennent d'une profession commerciale ou assimilée, exercée par une personne physique ou par une société non passible de l'impôt sur les sociétés. Le régime MICRO-BIC s'applique (sauf option pour le régime simplifié) aux entreprises dont le chiffre d'affaires HT est plafonné. Ces entreprises sont imposées sur une base forfaitaire qui est un pourcentage du montant de leurs recettes.



## ► L'intérim dans le transport et le BTP

### » CHRISTOPHE

INTÉRIMAIRE  
AGENCE D'INTÉRIM SPÉCIALISÉE TRANSPORT, BTP,  
INDUSTRIE LOGISTIQUE

Christophe a 51 ans, vit en couple et a un enfant (13 ans). Il habite un logement social dans la banlieue bordelaise. Il est chauffeur intérimaire de camion poids lourd et d'engins de chantier. C'est un ancien intermittent du spectacle.

### Entretien

#### Pouvez-vous nous parler de votre travail ?

Je suis chauffeur de camion super lourd et d'engins de chantiers. Je suis en intérim depuis presque 3 ans et pour mes missions j'interviens généralement dans les mêmes entreprises (3-4 grandes entreprises).

J'ai décidé en 2010 de devenir intérimaire. J'étais employé dans une entreprise, avec un CDI depuis plus de 5 ans ; mais l'entreprise a connu une phase de restructuration après des moments difficiles pendant la crise de 2008. Elle a été rachetée et les conventions collectives ont changé. Je suis passé du statut «carrière et matériaux» au statut «transport». Ce dernier impliquait plus d'heures de travail (passées de 35h/semaine à 50h/semaine) mais aussi les heures de travail étaient moins bien payées qu'avant (1,30 €/h de moins). J'étais perdant dans l'affaire, alors j'ai décidé de démissionner et de travailler en intérim.

En fait, j'avais déjà été intérimaire dans les années 1980 en Charente maritime. Puis, en 1991, je suis devenu intermittent de spectacle afin de vivre de ce que j'aime faire dans la vie : musicien (guitariste et chanteur) et je le suis resté pendant 7 ans jusqu'en 1998.

J'ai arrêté, parce qu'au bout d'un moment, c'était pas cool de jouer des morceaux que t'aimes pas dans des endroits non-appropriés juste pour avoir les déclarations indispensables pour obtenir le statut d'intermittent... Ça tue tout l'aspect intéressant de la tâche. J'avais de plus en plus du mal à obtenir des fiches de paies et c'était difficile d'en vivre. Alors j'ai arrêté... Je préfère jouer ce que j'aime, comme j'aime, quand je veux et c'est mieux ainsi.

En 1998, j'ai à nouveau travaillé dans une grosse boîte d'intérim. Le fait que ça soit une grosse boîte avait ses avantages, j'ai pu bénéficier du 1 % logement et du coup on a eu cette maison. Puis, il y avait un gros CE, droit à la formation aussi...

**Quand vous avez démissionné pour vous mettre en intérim, vous étiez finalement perdant en termes de sécurité d'emploi, de salaire... ?**

Oui, effectivement, j'ai perdu un peu de salaire mais c'était un choix... Puis, si je veux, je peux toujours travailler plus, si j'en ai besoin. En intérim, on a la possibilité de manager son temps. Avoir une marge de manœuvre sur son emploi du temps ou sa cadence de travail est appréciable. Cela me permet aussi d'avoir du temps pour moi, de faire des choses que j'aime, de me consacrer à ma musique... (...)

L'autre avantage, c'est de pouvoir choisir ses employeurs aussi. C'est-à-dire que si je travaille dans une entreprise et que ça se passe mal, je n'y retourne pas et on n'en parle plus. Cette liberté est importante dans le travail, cela évite bien des situations de stress, notamment...

**Ce n'est pas très sécurisant comme statut.**

Je vois ce que vous voulez dire, mais dans mon domaine, l'avantage, c'est qu'il y a toujours du travail... Il manque toujours des chauffeurs, donc il y a du travail pour l'instant. Et tant qu'il y a du travail... on ne craint rien. Il y a beaucoup de chantiers à Bordeaux. Par exemple, il y a l'autoroute de Bayonne en ce moment. Il y a tout le temps du travail, dans le coin. Donc non, à vrai dire je ne me sens pas en insécurité même si je vois ce que vous voulez dire. Pour moi, non, en tout cas.

### **Combien d'heures travaillez-vous par mois ?**

Je travaille en moyenne entre 60 et 120h/mois. Ça m'arrive de faire plus si besoin.

### **Mais par exemple, si vous voulez acheter une maison aujourd'hui, c'est quand même un peu compliqué non, pour faire un prêt bancaire quand on n'est pas en CDI ?**

Oui c'est vrai, mais ça ne nous intéresse pas de toute façon d'acheter une maison. Aujourd'hui, on est là, on est bien, mais on n'a pas d'attachement, pas d'obligation. Si on veut partir, hop, c'est fait... Alors que quand vous avez une maison, que vous y habitez ou que vous la mettez en location, il faut s'en occuper, etc. Et puis, je n'aime pas l'idée d'endettement, de devoir de l'argent pendant des années... C'est stressant. Enfin, je pense que c'est un état d'esprit, j'ai choisi de ne pas acheter de maison, d'être en location parce que s'il faut qu'on bouge, on peut facilement, il n'y a pas d'endettement... C'est une liberté importante pour moi que je m'octroie dans la vie.

### **Vous êtes satisfait de vos conditions de travail ?**

Oui tout à fait... En tout cas le fait d'être en intérim ne me pose aucun souci dans ma vie au contraire, il me donne des libertés que j'apprécie dans mon quotidien. Dernier exemple : actuellement, je suis en traitement médical lourd et cela me fatigue physiquement beaucoup. Si j'avais été en CDI, j'aurais du cumuler les arrêts de travail, cela auraient eu des incidences importantes pour mon patron, pour moi et pour la Sécurité Sociale...

**Entretien mené par Christine Bielle**

**21 mars 2013**

## » PAUL

DIRECTEUR

AGENCE D'INTÉRIM SPÉCIALISÉE TRANSPORT, BTP,  
INDUSTRIE LOGISTIQUE

(Il s'agit de l'agence dans laquelle Christophe travaille en tant qu'intérimaire.)

Après une formation en école de commerce «Sup de co», Paul, 53 ans, a travaillé pendant 2 ans dans une société de construction de maisons individuelles puis aux USA pendant 4 ans. De retour en France, il obtient un CDI à Paris en tant que cadre supérieur. Il démissionne au bout de 15 ans, jugeant ce poste fatiguant, avec de nombreux déplacements, et trouvant le statut de salarié peu épanouissant. Début 2002, il crée son entreprise, motivé d'être son propre patron. Dans l'agence, il travaille avec 2 employées commerciales en CDI. Paul précise qu'en tant qu'agence d'intérim, il n'a pas le droit d'embaucher des intérimaires.

## Entretien

### Pouvez-vous nous parler du travail temporaire ?

Le travail temporaire existe depuis la fin des années 1960. Dans le monde du travail actuel, il y a de plus en plus de flux tendu, de recherche de flexibilité, de ruptures de charge importantes... C'est un véritable outil d'ajustement, notamment pour les métiers saisonniers, c'est-à-dire où la charge de travail dépend des saisons comme par exemple le bâtiment, les métiers de construction, où on travaille beaucoup moins en hiver. Ce sont donc des entreprises, des secteurs à la saisonnalité importante qui font majoritairement recours au travail temporaire pour absorber les flux.

### Comment ça fonctionne une agence d'intérim ?

C'est une relation tripartite entre un intérimaire, une agence d'emploi et une entreprise utilisatrice. C'est l'entreprise utilisatrice qui cherche un profil et une compétence. Nous le lui fournissons. On sélectionne,

on trie et on trouve le meilleur profil correspondant aux compétences demandées. On fait des ressources humaines. C'est ce qu'on fait. On établit la relation entre les personnes et les entreprises. On connaît les caractères, les tempéraments de nos intérimaires, on connaît le caractère des personnes, le fonctionnement de la boîte du côté des entreprises utilisatrices et on essaye de trouver le profil qui correspond le plus.

**Vous connaissez tous vos intérimaires ?**

Disons 80 %, oui...

**Vous avez combien d'intérimaires qui travaillent avec vous ?**

Une cinquantaine.

**Et ce sont des gens qui sont là depuis longtemps ou il y a du turn-over ?**

Forcément, y a du turn-over mais après, ceux qui ont envie de travailler restent. Donc la fidélisation se fait.

**Est-ce qu'il y a des relations d'exclusivité avec les intérimaires ou avec les entreprises ? C'est-à-dire, peut-on être inscrit dans plusieurs agences d'intérim ?**

Oui bien sûr.

**Mais du coup, le fait que les intérimaires puissent s'inscrire dans plusieurs agences crée-t-il un risque de concurrence ? S'ils trouvent une mission plus intéressante, plus longue ailleurs, ne risquent-ils pas de ne pas se présenter à une mission que vous leur proposeriez ?**

Oui, c'est un risque mais qu'est-ce que vous voulez, si les personnes ne veulent pas travailler ou travailler ailleurs... On ne va pas leur forcer la main.

**Quelle est la durée moyenne des missions approximativement ?**

Ça dépend, ça peut être de 2 jours comme des missions de quelques mois. La loi interdit d'être en intérim plus de 18 mois dans le même poste. Mais bon, après, soit on change d'entreprise, soit on change de poste dans la même entreprise et c'est reparti.

Après, c'est du travail de saison, c'est-à-dire que dans l'année, en intérim, il y a beaucoup de travail au printemps et l'été, ça fait un pic en juillet et après ça crée une courbe descendante jusqu'au mois de décembre. C'est le moment où il y a le moins de travail.

### **Est-ce qu'il existe un délai de carence entre les missions ?**

Oui oui.

**Comme vous connaissez de près vos intérimaires, est-ce que vous pensez, vous observez qu'aujourd'hui on arrive à vivre correctement, qu'on peut correctement gagner sa vie, avoir une sécurité malgré tout ?**

Ça dépend. Il faut d'abord certaines qualités : il faut être autonome et débrouillard. C'est une condition qui nécessite une grosse faculté d'adaptation. Mais une condition essentielle c'est d'avoir un métier et d'être bosseur, de vouloir travailler, d'avoir la motivation. Après, oui, je pense qu'il y en a qui vivent très bien ce statut parce j'en ai connu plein qui sont retournés travailler ici alors que quelques mois auparavant ils ont décroché un CDI. Il y en a d'autres qui refusent directement le CDI parce que ça ne leur plaît pas, parce qu'ils ne veulent pas être dans un cadre régulier et monotone.

Il y a deux profils type en intérim. Ceux qui n'ont pas de qualification particulière, pour eux c'est beaucoup plus difficile d'avoir un rendement continu en intérim et donc ils vivent ce statut plutôt mal. Puis, il y a ceux qui ont un métier (carreleur, électricien...) et eux, ils adoptent un mode de vie intérim, ils réussissent à trouver des missions (à condition d'être réglo et bosseur) et ne vivent pas la condition d'intérimaire comme quelque chose « d'insécurisant ». Il existe des domaines où on manque de compétences, par exemple dans le BTP, on manque beaucoup de compétences particulières...

Mais comme je le disais, la compétence n'est pas tout, il faut de la motivation. Il faut que les gars veuillent travailler... Que ce soit une motivation pour améliorer leur cadre de vie, changer de voiture, gagner de l'argent...

### **C'est quoi pour vous la motivation ?**

Je regardais les statistiques récemment : 48% des CDI sont trouvés grâce à l'intérim. Mais comme je vous disais, nombreux sont ceux qui

partent suite à la signature d'un CDI et qui reviennent ici, en intérim après quelques mois.

**Vous en avez connu beaucoup qui ont fait ce retour au travail temporaire ?**

Oui oui... Mais bon, ce sont ceux qui ont déjà une qualification, une compétence particulière à proposer, sinon c'est plus difficile.

**Quels sont les droits d'un travailleur en intérim ? Peut-il bénéficier du 1% patronal, d'un CE ou autre ? Comment ça marche ?**

Oui bien sûr... Ils ont le 1% patronal pour le logement. On travaille avec un organisme extérieur qui décide les modalités d'attribution.

**Quel est le temps d'ancienneté nécessaire pour pouvoir en bénéficier ?**

Je ne sais pas exactement, mais ça doit être 3-4 mois, je ne sais pas...

**C'est quoi exactement cet organisme ? Comment ça marche ?**

C'est le C.I.L.G. (Établissement de crédit immobilier), mais je ne sais pas exactement comment ça marche, je n'interviens pas du tout là-dedans... Ils travaillent avec des bailleurs sociaux, des HLM...

**Et le droit à la formation ?**

Oui, bien sûr... Là c'est moi qui décide par contre... Bien sûr, je suis pour, dès qu'il y a de la demande ou un besoin... Par exemple en 2012, 40 000 € a été accordés pour les formations.

Ce sont généralement des certificats de conduite d'engins spécifiques, quand ça arrive à échéance, quand il faut le renouveler...

**Et là, vous exigez une certaine ancienneté ?**

Oh oui, mais de quelques mois...

**Vous avez un comité d'entreprise ?**

Non, c'est en fonction des effectifs, nous sommes une petite agence.

**Entretien mené par Selen Serçen**

**13 mai 2013**



## ► Les intermittents du spectacle

### » FRANCIS

#### INTERMITTENT DU SPECTACLE

Fils de paysan, il a pris l'habitude de travailler tout le temps.

Il est attiré tôt par la figure du clochard de par une figure familiale auquel il était attaché.

Se dit toujours inconsciemment attiré par la clochardisation. Jeune il aimait la *beat* génération, le livre *Les Clochards célestes*.

Sur un coup de tête, il s'engage dans l'armée, il va dans un univers loin de lui, là où on ne s'attendait pas qu'il aille. Il fait 5 ans dans l'armée en qualité de sous officier, il est gérant du foyer de soldats ; le bar, un lieu qui comptera toute sa vie, un univers qu'il apprécie. A la suite de cette première expérience professionnelle, il devient commercial, vend des vêtements.

Il travaille ensuite dans une institution où il devient programmeur de musique. Il bénéficie d'une marge de liberté importante quant à son activité de programmeur mais n'apprécie pas l'ambiance, où il trouve que les gens cherchent à «ce que la machine soit bien huilée, à ce qu'il ne se passe rien». Il développe parallèlement à ce travail une association de musique. Il finira par quitter cette institution, il espère alors ouvrir un bar à disque ; le projet n'aboutira pas. Il professionnaliserait donc l'association de musique qu'il avait créée.

Il est intermittent du spectacle et a connu une rupture de ses droits qui lui a fait vivre une période de précarité, avec une baisse importante de ses ressources. C'est une amie travaillant au Pôle emploi qui lui a constitué le dossier en vue de retrouver ses droits. Il se dit dépassé par la lourdeur des systèmes administratifs. Aujourd'hui il gagne 1800 euros par mois et travaille tout le temps. Il dit trouver cela normal, habitude de l'enfance où le travail de la terre se faisait de façon continue. Il ne part pas de

Bordeaux. Il fait un peu de sport. Toute sa vie est centrée sur l'exercice de l'activité culturelle qui représente pour lui une vocation. Depuis l'âge de 17 ans, il est passionné par le rock, il ne savait pas comment faire pour travailler dans ce secteur.

Sa vie : « celui qui est dans la caverne ne voit pas la différence ».

Il se compare parfois à un éboueur qui faisant les poubelles réussit à dénicher des perles.

Il est aussi toujours resté en lien avec le public. Il est critique vis-à-vis des acteurs institutionnels qu'il peut trouver sympathique à titre individuel mais dont il ne comprend pas toujours le travail : critères d'attribution des subventions, etc... Il estime aussi que les modes de financement attribués à la culture s'effectuent sans prendre en compte la spécificité de cette matière ; comme s'il s'agissait de financer n'importe quel service public. Il est également critique sur le fait qu'incombe au secteur associatif la charge de combler les défauts de financement. Lorsqu'un projet ne fonctionne pas comme escompté, lorsque les recettes sont insuffisantes, charge à l'association et non à la collectivité de combler ce déficit.

Il trouve aussi que c'est un système qui favorise les barons. « Quand on est baron on le reste. »

*Underground* et décalé, il a du mal à s'accommoder du conventionnalisme de l'institution.

## » FRANÇOIS

### DIRECTEUR - AGENCE CULTURELLE

François a 46 ans et dirige une agence culturelle. Après des études d'histoire et de sciences politiques, il a été directeur d'une radio et responsable des affaires culturelles d'une commune.

### **Entretien**

#### **Pouvez-vous nous rappeler votre parcours universitaire et professionnel ?**

J'ai eu un parcours universitaire plutôt classique, en histoire et en sciences politiques. Je viens aussi du milieu associatif puisque j'ai dirigé une radio locale, Radio Sauvagine, avant d'intégrer la Ville de Bègles en tant que directeur des affaires culturelles et de la jeunesse. Ensuite, j'ai été nommé Directeur de l'IDDAC en 2000. L'IDDAC est l'agence culturelle du département, sous forme associative. Elle a pour vocation de soutenir la création artistique et les opérateurs culturels du territoire girondin, d'animer des réseaux, de mettre en place des politiques d'éducation artistique et culturelle.

#### **Quels statuts ont les personnes qui composent votre équipe ?**

32 personnes sont en contrat de droit privé CDI. Une seule est détachée, fonctionnaire du Conseil Général. Moi-même je suis sous contrat à durée indéterminée et j'ai toujours été contractuel.

#### **Vous arrive-t-il de recruter des intermittents du spectacle ?**

Rarement, car nous sommes très peu «opérateur de spectacles» de manière directe. Cela nous arrive parfois ceci dit. Par exemple, lors de co-organisations de manifestations avec d'autres collectivités, comme ce fut le cas dans le cadre des Rencontres Théâtrales d'Eysines ou lors de manifestation sous maîtrise d'œuvre IDDAC comme nos ouvertures de saison.

**Vous êtes alors en situation d'employer des personnes ayant des statuts très variés, allant du plus protecteur (fonctionnaire) au plus fragile, intermittent ? Êtes-vous à l'aise avec ces écarts relatifs aux conditions de recrutement des gens que vous employez ?**

Leurs fonctions ne sont pas les mêmes. Les permanents de l'IDDAC sont permanents. Ils n'ont donc pas de légitimité à être intermittents. Ils ont un contrat de droit privé. En revanche, les artistes, les techniciens de spectacles n'interviennent et ne sont rémunérés que pour l'événement lui-même. Cela ne correspond pas à des emplois permanents classiques. Reste que le statut intermittent ne prend en compte que les temps spectaculaires et non, et ce que l'on n'envisage pas toujours, les temps de préparation ou de conception qui sont loin d'être négligeables. Dans le cadre plus spécifique des artistes, tout ce que l'on nomme « travail invisible » par exemple (temps de « nourritures », temps de conception, temps d'incubation) comme les nécessités de promotion ou de démarches ne sont pas pris en compte.

**Est-ce que pour vous, le statut d'intermittent est incontournable, forcément lié à la condition d'artiste, de technicien de spectacle ?**

Les conditions de travail spécifiques sont à l'origine du statut d'intermittent. Les entreprises de spectacle peuvent engager un artiste ou un technicien, dans le cadre d'une production, pour un contrat d'une journée ou plus. Cette situation particulière de succession de contrats à durée déterminée, d'alternance de périodes d'emploi et de chômage, a amené les partenaires sociaux siégeant à l'Unedic à aménager des dispositifs particuliers quant à leur accessibilité aux droits d'indemnité chômage. Et ce dès 1936 pour les techniciens et cadres du cinéma. Les producteurs de cinéma avaient à l'époque des difficultés pour trouver des techniciens, artisans et ouvriers disponibles sur une période courte. Ceux-ci préféraient travailler de manière annuelle chez un patron. Un régime particulier a donc été mis en place afin de permettre aux ouvriers du cinéma de travailler pour des films pendant quelques mois et de percevoir à l'issue du contrat une indemnité délivrée par une caisse leur permettant de vivre et de rester disponibles pour les productions. Plus tard, en 1969, les artistes interprètes sont intégrés au régime d'intermittent, puis les techniciens du spectacle vivant.

### **Cela reste quand même un statut précaire.**

Ce n'est pas le seul, vous savez. Je pense notamment aux différents dispositifs mis en œuvre dans le temps (TUC, CES, CEC) ou même aux «services civiques» actuels. A l'origine, il s'agit de donner un premier contrat à des jeunes, dans une mission d'inclusion citoyenne, ce qui paraît évidemment louable. Pourtant, les conditions sont particulièrement peu protectrices. Il s'agit de faire aux jeunes un contrat de 12 mois pour une indemnité de 480 €, en dessous du SMIC et avec très peu de possibilité de pérenniser l'emploi. De plus en plus d'associations (et notamment culturelles) sont tentées par ce dispositif. Il faut souligner qu'elles n'auraient pas eu les moyens de créer des emplois permanents et que les jeunes ont besoin d'une première expérience professionnelle.

**Pour en revenir au statut d'intermittent, il est assez souvent décrié, montré du doigt comme trop coûteux, ou en déficit. Peut-être parce qu'il est méconnu.**

Oui. Mal compris et les chiffres annoncés sont souvent faux et incohérents. La cour des comptes pointe ce qu'elle appelle une «dérive massive», un déficit du régime des intermittents du spectacle d'un milliard d'euros pour 100 000 bénéficiaires alors que le déficit est équivalent pour le régime général qui lui, bénéficie à plus de 2 millions d'allocataires. Pourtant, cette méthode de calcul est contestée par des représentants des intermittents, des experts et même une commission parlementaire qui affirment que le déficit est bien moindre. La ministre de la culture, Aurélie Filippetti, estime elle-même que le montant du déficit s'élève à 300 millions d'euros.

**Ce système pourrait-il évoluer ? Pourrait-on imaginer par exemple d'intégrer au dispositif un volume d'heures minimal d'éducation artistique citoyenne (dans les écoles, les associations, les entreprises...) délivrées par les artistes, les techniciens ?**

Cela se réfléchit en effet et c'est déjà en partie le cas. Certaines heures d'éducation artistique sont prises en compte dans le calcul des 507 heures comptabilisées par l'Assedic et donnant droit au statut d'intermittent.

Mais il faut rappeler que le statut cherche à préserver l'indépendance

de création des artistes. On ne peut en faire des fonctionnaires (cela aurait un autre sens) et le statut doit permettre de lutter contre les dérives « monarchisantes ».

**Existe-t-il d'autres dispositifs à l'étranger pour gérer le statut des artistes et techniciens de spectacles et de l'audiovisuel ?**

Très peu et c'est sans doute la raison pour laquelle le statut français est très envié à l'étranger (et parfois un peu idéalisé).

**A-t-on imaginé d'autres modes de financement. Les USA par exemple, font, je crois, appel au mécénat. Il n'est pas sûr que la liberté de créer soit assurée pour autant...**

Non, c'est vrai. Le business impose ses contraintes. Il existe ceci dit d'autres modes de financement qui se développent en ce moment et qui me paraissent très intéressants comme les financements participatifs citoyens. Je vois de plus en plus de productions de spectacles qui trouvent leur financement grâce à des souscriptions individuelles. Internet est à ce titre un média essentiel. C'est nouveau (dans la forme) et la difficulté devant laquelle se trouvent certaines compagnies est de savoir quel retour elles pourront faire à leurs souscripteurs. Parfois, ce sont des places de spectacle offertes ou même un spectacle à domicile avec les limites de l'exercice. Tout ceci est encore en construction.

**Les actions participatives citoyennes nous intéressent particulièrement au C2D et d'après ce que vous dites elles seront peut-être même au centre de l'économie de la culture...**

Il est clair que « l'économie du spectacle vivant » tel qu'elle est conçue en France montre non seulement ses limites mais aussi une méconnaissance pour ne pas dire une représentation sur ce qu'est l'économie. Et les financements participatifs n'y échappent pas ! Mais, je pense en effet qu'ils sont susceptibles de reposer la question d'une forme plus citoyenne et plus sociale d'économie culturelle.

Quant au statut d'intermittent, l'économiste Pierre-Michel Menger (auteur de Portrait de l'artiste en travailleur) avance que ce pourrait être une des premières manifestations du statut de salarié demain. L'emploi

«à vie» se heurte à nos mobilités et à l’ultra flexibilité contextuelle. Même dans la fonction publique territoriale, on commence à observer une précarisation des personnels qui sont de plus en plus nombreux à devoir quitter leur poste et à être «remis» au centre de gestion. D’autre part, le nouvel accord entre le MEDEF et les partenaires sociaux va aussi dans le sens d’une plus grande flexibilité de l’emploi. Alors, finalement, le statut d’intermittent, comme le dit Menger, pourrait bien être précurseur du statut des travailleurs des temps modernes ! A nous également de démontrer que d’autres voies sont possibles !

**Entretien mené par Pierre Georges et Delphine Fortunato**

**17 juin 2013**



## › Les stagiaires et travailleurs à statut multiple

### » CHARLINE

#### STAGIAIRE - TRAVAILLEUSE A STATUT MULTIPLE

Charline a 28 ans, est mariée sans enfant. Son mari est en contrat CDI de 25h/semaine et gagne 700 € par mois. Dans un village de l'entre-deux-mers, ils occupent un logement social spacieux, qualifié d'agréable, pour un loyer de 450 € / mois. Charline est étudiante en anthropologie (master 2 recherche et master 2 professionnel) et elle effectue, dans le cadre de ses études, un stage non rémunéré dans une association qui s'occupe de la scolarisation des enfants des gens de voyage. Auxiliaire de vie scolaire (AVS) dans 2 établissements différents la semaine, elle occupe aussi, le week-end, un poste de caissière dans un supermarché.

#### Entretien

#### Pouvez-vous me parler de votre ou de vos parcours scolaires et universitaires?

J'étais plutôt bonne élève, je n'ai jamais redoublé. J'ai eu mon bac ES à 18 ans, puis je me suis inscrite à la Fac AES (Administration économique et social) avec pour objectif de faire un DESS Franco-Ibérique et du commerce international. Je voulais parler espagnol et travailler entre la France et l'Amérique du Sud.

Mais au final, c'était une «année sabbatique non-officielle». J'habitais à Bastide en colocation. Le tram n'existait pas encore et les trajets quotidiens de 1h30-2h pour arriver au campus m'ont découragée. Je ne me suis même pas présentée aux exams. Je me suis quand même réinscrite l'année suivante pour me rendre compte que cette formation ne me correspondait pas.

J'ai donc changé de filière et me suis inscrite en LEA (Langue étrangère appliquée). Mais cela ne me correspondait pas non plus. Je ne voulais pas être traductrice, je voulais apprendre la langue.

J'avais 20 ans, et j'ai décidé de partir de Bordeaux pour m'inscrire au département de sociologie de l'université Nanterre/Paris. Mais mon dossier a été reçu hors délais.

Et là, je me suis dit, j'ai 20 ans, ça fait 2 ans que j'ai eu mon bac et maintenant je me retrouve sans université, sans fac, sans rien... Je ne vais pas attendre un an sans rien faire, alors que je rêve d'aller en Amérique du sud, d'en faire mon métier... J'ai donc décidé de partir en Amérique du Sud.

En 2006, j'ai trouvé un stage au Pérou, dans une chaîne de TV nationale pendant 6 mois.

Ça a été très formateur, j'ai appris pleins de trucs sur le journalisme, sur les médias, sur le pays, sur la corruption. Du coup, j'ai pu comprendre que je ne voulais pas être journaliste. Ça a consolidé mon envie de faire de la sociologie.

Je suis revenue en France. Pendant quelques mois, j'ai fait des petits boulots pour mettre de l'argent de côté et repartir au Pérou. J'y suis restée 2 ans et demi, j'ai rencontré mon mari et nous nous sommes mariés là-bas.

En 2008, à 23 ans, je suis revenue en France, avec mon mari. Parce que bon, je vivais d'amour et d'eau fraîche et je me suis dit que je pouvais continuer comme ça jusqu'à 40 ans et me dire un jour que j'aurais rien fait de ma vie... J'ai eu peur de devenir obsolète, de ne pouvoir rien faire en rentrant en France. Du coup, j'ai dit à mon mari, on rentre en France pour que je finisse les études, pour travailler économiser de l'argent et pouvoir revenir ensuite.

Mais en revenant, je me suis rendue compte que j'avais idéalisé la France et qu'entre temps, sans faire de la politique, il y a eu «l'époque Sarkozy». Les aides sociales, les possibilités d'aide à la formation ou les conditions des étrangers n'étaient plus ce qu'elles étaient... Il y avait aussi beaucoup

moins de boulot... Et en arrivant, je me suis rendue compte que c'était une vision idéalisée, je croyais que ça allait être plus facile, que mon mari trouverait facilement du travail dans l'intérim ou dans le bâtiment. Mais non, ce n'était pas si évident.

### **Qu'avez-vous fait, alors ?**

J'avais 23 ans, avec un niveau bac, jeune mariée et une envie de faire des études. Mais au niveau de ma famille je n'avais pas de soutien parce que, en gros, j'avais essayé et en gros, j'avais grillé mes chances... Ils m'ont un peu aidé au début quand j'ai commencé mes études. Ils ont pu, même si ce n'est pas une famille... Enfin, ma mère est infirmière et mon père, je n'ai pas grandi avec.

J'ai quand même décidé de faire la fac de sociologie, malgré les moqueries de ma famille. On me disait : «t'as qu'à faire un BTS en alternance à ton âge, quand même...»

### **Vous n'avez obtenu aucune aide ?**

Je venais de rentrer en France, j'ai été hébergée chez ma mère. Je n'avais pas de revenu, je n'étais pas boursière parce que je n'avais pas assez de revenu. Pour être boursier, il ne faut pas gagner trop mais il y a un seuil... Si vous ne déclarez pas assez on considère que vous n'êtes pas indépendant. Moi, j'avais beau leur expliquer que j'étais à l'étranger, que ce n'était pas le même niveau de vie, que j'arrivais à vivre, que j'étais indépendante. Mais non, je n'avais pas droit aux bourses. Je suis alors allée à la mairie, je suis tombée sur une femme adorable qui s'occupait du CCAS, elle m'a donné RDV, j'ai rencontré le maire et les gens du CCAS et du coup, ils ont décidé de m'aider et c'est eux qui ont payé l'inscription de la fac, par le compte privé de l'association de la commune. Ils m'ont fait l'avance avec le nom propre de la dame qui s'est fait rembourser ensuite par le CCAS parce que ça devait passer en commission un ou deux mois après et je ne pouvais pas attendre la commission pour faire mon inscription. J'ai alors essayé de m'inscrire à Bordeaux mais ce n'était pas possible parce que je n'étais pas bachelière de l'année précédente. Donc j'ai fait des recherches, j'ai regardé un peu partout, et j'ai vu qu'à Toulouse Mirail il y avait un département de sociologie qui faisait de la formation à distance.

### **La mairie vous a donc beaucoup aidé ?**

C'est vrai. Le maire nous a apporté son soutien pour que mon mari obtienne un emploi au Mc Do d'à côté. Il est aussi intervenu pour que j'ai un contrat au supermarché Casino de la commune. En plus, quand ils ont fini de construire un immeuble Domofrance, là aussi, c'est le maire qui a appuyé notre dossier et grâce à ça on a pu avoir un appartement.

### **Vous pouvez nous parler du travail?**

On est rentré du Pérou, fin août début septembre, pour les inscriptions à l'université mais aussi pour les vendanges. Je cherchais quand même du travail à côté. J'avais moins de 25 ans, donc, je suis allée à la Mission Locale. Je cherchais du travail pour faire pion dans les écoles, quelques chose de ce genre. A la Mission Locale, on m'a dit qu'ils cherchaient des auxiliaires de vie scolaire et que je correspondais au profil. J'ai commencé à travailler directement début novembre, dans une école privée à Bordeaux. J'étais dans un seul établissement et je m'occupais de deux enfants trisomiques. J'y ai travaillé pendant 3 ans jusqu'à l'obtention de ma licence.

Mon mari cherchait du travail aussi... Il avait été accepté chez Mac Donald mais ils ont oublié de lui demander ce qu'il avait comme titre de séjour et quand il a dit qu'il avait un récépissé de carte de séjour, ils ont refusé de le prendre alors qu'il est écrit dessus noir sur blanc : «autorise à travailler». Je suis allée à la préfecture. Il a fallu attendre 5 mois, pour obtenir la carte de séjour. Et au final, c'est le maire qui a fait du forcing pour qu'ils le prennent. Il y est entré, il a commencé à apprendre le français, de plus en plus.

### **Vous avez donc repris vos études tout en travaillant?**

Oui. J'ai réussi ma première année de sociologie tout en travaillant comme AVS. L'été, je travaillais au CCAS en tant qu'aide à domicile. J'y allais en vélo... Je prenais le citram, je descendais du bus et avec mon vélo je faisais la tournée de l'aide à domicile.

En 2<sup>e</sup> année, j'ai continué la fac de Toulouse et mon travail d'AVS. J'ai eu ma 2<sup>e</sup> année aussi et l'été 2010 j'ai travaillé à Caudéran dans une maison

de retraite. C'était un travail de nuit donc, c'était bien payé. Mais d'ailleurs, à cause de ce travail, j'ai vu mes bourses divisées par deux. Parce que avec ce boulot je gagnais 2000 €/mois en travaillant la nuit, en changeant les couches des personnes âgées. Ça m'a fait monter d'un échelon et l'année suivante mes bourses ont diminué. Mais bon, j'ai bossé dans cette maison de retraite pendant deux mois. L'avantage, j'avais des congés payés et une prime de précarité... Moi, ça m'arrangeait bien. En plus, c'était un CDD de 1 mois, après on a re-signé un CDD de 1 mois. j'ai bien gagné mais j'ai travaillé pendant toutes les vacances, la nuit... Et puis, je n'ai pas de voiture. Je partais de chez moi à 18h et j'embauchais à 20h30 parce qu'il faut que je prenne le citram, le tram et après il y a un bus et le lendemain je débauchais à 6h00 et j'arrivais chez moi à 8h parce qu'il fallait que j'attende le premier bus. Et voilà, je dormais jusqu'à midi 13h et c'était comme ça tous les jours.

En 3<sup>e</sup> année de fac, je me suis inscrite à Bordeaux en anthropologie sociale tout en continuant mon travail d'AVS. J'ai réussi mon année de licence.

Pour l'été 2011 j'ai donné des cours particuliers de français au fils d'un riche mexicain qui vivait à Bruges. Il voulait apprendre la vie à son fils qui vivait constamment avec un garde du corps. (...) Du coup, je m'occupais du gamin, et ça plaisait beaucoup au père que j'utilise les transports en commun que je sois une étudiante qui travaille. C'est ça qu'il voulait montrer à son fils.

**Vous avez continué de travailler tout en poursuivant vos études. Ce n'était pas trop difficile ?**

Au mois de mai, je me rends compte que j'étais vraiment au rouge au niveau du budget et puis avec les grosses factures d'eau, d'électricité, etc., qui allaient tomber, même le travail d'été n'allait pas me permettre de rebondir... Tu es là, tu prends ta calculatrice t'as beau calculer plusieurs fois, essayer tous les moyens mais non ça ne passe pas... J'ai paniqué un peu mais je me suis mise à chercher au Pôle Emploi. Par hasard j'ai mis le nom de mon village, pour essayer de trouver quelque chose près de chez moi, et j'ai vu qu'ils construisaient un Casino et ils cherchaient quelqu'un

à temps plein pour les fruits et légumes. Je me suis dit «parfait, je postule pour ce poste, je ne dis rien j'y travaille l'été et après on verra»... Alors j'ai envoyé ma petite lettre mais j'ai, comme d'habitude, passé un coup de téléphone à la mairie. Je leur ai dit que j'ai postulé au Casino et je leur ai également envoyé en mail mon CV, etc. Pas longtemps après (2 jours après), la direction de Casino m'a appelé et il m'ont embauché sans même me faire passer l'entretien. Ils m'ont dit de venir, je croyais que c'était pour l'entretien mais non, c'était pour faire signer le contrat. Bon après aussi, c'est des contrats étudiants, ils ont vu mon niveau d'études et ils ont du se dire, «c'est bon on va pas lui apprendre à faire des calculs»... Donc voilà, j'ai signé mon contrat : c'était un contrat étudiant de 10h pour samedi – dimanche. En fait, moi je cherchais un temps plein pour l'été mais eux, ils m'ont retenu pour un contrat étudiant de 10h pour les week-ends... Mais je me suis dit, c'est pour les week-ends c'est déjà ça, c'est à 500 m de chez moi, c'est un CDI donc je peux le poursuivre pour l'année scolaire et bon ça me fait déjà ça.

Et pendant l'été 2012, j'ai bossé dans le courtage en assurance par piston parce que j'ai une sœur qui travaille là-dedans et qui prend des remplaçants. Donc elle m'a embauché pour l'été. Donc, j'ai cumulé les assurances dans la semaine et Casino pendant les week-end.

A la rentrée 2012-2013, j'ai été obligé de garder mon travail au Casino, parce que comme je vous disais tout à l'heure mes bourses ont diminué. Avant, j'avais 300 € et là, je ne touche que 150 €. J'ai alors décidé de continuer au Casino, parce que c'était à 500 m de chez moi. Après avoir travaillé à Caudéran, à Mérignac, c'est du luxe. Et puis, ce n'est que 10h par week-end (7h le samedi et 3h le dimanche), ce n'est pas la mort... J'ai aussi poursuivi mon travail d'AVS.

### **Et vos études ?**

Je me suis inscrite en master 2 pro et master 2 recherche d'anthropologie. Je fais le boulot d'AVS dans la semaine, le boulot de la caisse le week-end, et comme master pro est une formation où le stage est obligatoire pour la validation de l'année, je fais un stage dans une association qui s'occupe de la scolarisation des enfants primo-arrivants. J'y vais 2-3 après-midis par semaine.

**Vous semblez travailler tout le temps. Vous pouvez prendre des vacances ?**

En fait, je n'avais pas de vacances. Je travaillais à l'école avec les heures de l'école, je passais mes exams à Toulouse. Des fois, il fallait partir pendant une semaine, payer les billets de train, trouver un hébergement sur place ou au pire payer l'hôtel, négocier ma semaine de travail. Mais heureusement qu'il y a une marge de manœuvre. Le fait d'être en emploi précaire permet de demander des faveurs... C'est-à-dire que j'ai un CDD de 1 an renouvelable 6 fois -dans le public, c'est possible mais pas dans le privé - et ça permet de dire «écoutez, laissez moi au moins passer mes exams» et il ne m'ont jamais rien déduit sur mon salaire. Il y a beaucoup de choses comme ça.

Je gagne 580 € en tant qu'AVS et tous les ans, c'est comme ça, je me mets au rouge pendant la période de Noël. Je dépasse trop mon découvert et puis, après je n'arrive pas à me remettre jusqu'à l'été. En travaillant l'été, je me mets à flots, je mets un peu d'argent de côté pour partir en vacances pendant la période de Toussaint. Et après Noël c'est pareil. C'est vrai que tous les ans systématiquement ça se passe comme ça. L'été, je ne prends jamais de vacances ou seulement une journée à mon anniversaire de mariage en août. Mais après on part au moins 2-3 jours à la Toussaint.

**Combien d'heures de travail vous faites par semaine ? Avec les trajets, etc. ?**

D'heure effectives, je fais 30h. Mais le stage, la fac, l'école, les trajets... bon, en gros, je n'ai que mon dimanche après-midi.

**Pour vous deux ?**

Non, lui, il va au foot, mais ça m'arrange... C'est le moment où je suis chez moi, je fais le point de la semaine passée et les projets pour la semaine à venir, comment je priorise.

### **Que pouvez-vous dire du travail précaire ?**

Au milieu de tout ça, ce qui est à noter, c'est que j'ai l'impression que les gens sont admiratifs et essaient d'aider... Par exemple à l'école : normalement je suis sensée partir à 11h30 d'une école mais je dois faire la cantine dans une autre école à 11h30 ; ce qui est impossible. Du coup, d'un côté je pars à 11h15 et à l'autre côté j'arrive à 11h45. Tout le monde le sait, les directeurs des écoles, les parents d'élèves et ça ne pose pas de problèmes. Ou alors à la caisse quand je fais des petites étourderies, ça arrive d'oublier de passer un bon d'achats ou de traîner un truc mais... Jamais on ne m'a fait une réflexion... Parce qu'ils savent que je n'arrête pas toute la semaine et que la fatigue tombe parfois... Au contraire même, ça les fait rire de me voir un peu perchée comme ça. Et puis, à l'université c'est pareil. Des fois, j'ai cours de 8h30 à 12h30 et je me pointe à 11h et personne ne me dit rien, alors que c'est un master pro donc une formation où l'assiduité est obligatoire... Sauf que la prof me connaît depuis la 3<sup>e</sup> année de licence. Elle connaît ma situation, je lui en ai parlé, en disant que sa formation m'intéressait mais que je ne pouvais pas l'assurer notamment au niveau de l'assiduité. Elle m'a dit : ce n'est pas grave... Mais je suis toujours correcte aussi : j'envoie un mail ou je téléphone ou je demande à quelqu'un. Je m'explique...

Les avantages du travail d'AVS, c'est que ça me laisse les vacances scolaires, ce qui n'est pas négligeable... J'ai une marge de manœuvre pour les examens sans perdre d'argent. Et puis c'est un milieu sympa quand même et surtout ça me permet d'avoir un travail fixe donc c'est «une sécurité dans l'insécurité» c'est-à-dire que je peux me projeter un minimum et j'ai un certain revenu chaque mois. (...)

### **Vous utiliser plusieurs petits contrats**

Dans toute cette histoire il faut aussi se rendre compte que ce qui me permet de cumuler et de faire ce que j'ai envie de faire, c'est aussi ce genre de petits contrats. Ça me permet d'avoir une certaine flexibilité et aussi ce statut de précaire me permet de négocier certaines largesses.

## C'est-à-dire ?

On ne peut pas exiger de moi ceci ou cela parce que... Par exemple le 13<sup>e</sup> mois. Au supermarché, il y a une très bonne convention collective, tous les salariés ont le 13<sup>e</sup> mois, sauf nous, ceux qui ont un contrat étudiant. C'est là, que tu utilises le statut de «précaire» pour aller voir la directrice ou le responsable et dire «non mais attendez ! On est les seuls à avoir un contrat de 10h par semaine, on ne touche que 300 et quelques euros par mois, et on est les seuls à ne pas avoir le 13<sup>e</sup> mois, ce n'est pas possible !» Quand tu dis ça au responsable, qui doit gagner au minimum, 2500-3000 € par mois, il se dit «oui, quand même». Il s'agit d'une prime. Donc moi, qui gagne 300 €, j'ai une prime de 150 € ; vous vous rendez compte c'est énorme pour moi ! Mais je pense que s'ils nous ne l'avaient pas donné ça se serait mal passé parce qu'on est 3 étudiants et ils ont besoin de nous, parce qu'il n'y a que nous qui travaillons le dimanche, on est payé moins bien que les autres, on a moins de charges, donc voilà, à un moment donné, on est obligé de les mettre face à ça... (...)

Il y a aussi un peu le fait de vouloir tout faire... Vouloir avoir une vie comme tout le monde, «les gens normaux»... Pouvoir faire ses courses au magasin quand on veut, même si je sais vivre avec 30 € par semaine, je sais aller au supermarché acheter les trucs de base et cuisiner pour une semaine pour 30 € mais au bout d'un moment on n'en peut plus... Ou pouvoir se payer un abonnement Canal +, même si ce sont des trucs bêtes...

Mais au fond je pense que je me dis, j'ai décidé de reprendre les études comme ça à 23 ans, j'ai embarqué mon mari avec moi dans un autre pays qu'il ne connaît pas, donc, je devais assumer, personne n'allait le faire pour moi. Quand le maire me dit «ah je vous admire», ben oui, mais je n'ai pas le choix... Si je veux arriver à l'objectif que je me suis fixé, je n'ai pas le choix... Je pense que j'aurais pu trouver du travail, temps plein, en tant qu'employée dans je ne sais quoi. Avec un niveau bac, en parlant des langues, j'aurais pu trouver quelque chose...

Le boulot au Casino le week-end, je ne l'ai pas fait parce que je trouvais génial d'être caissière le week-end... Bon après, comme je le dis à ma mamie, «ce week-end, je joue à la marchande». J'essaie de voir le

bon côté. A l'école, en faisant l'AVS, je me dis que je m'occupe des enfants handicapés, je leur fais faire pipi. Je suis le sous-fifre dans un établissement... Mais en même temps, cela m'a permis de rencontrer des enseignants avec qui je m'entends très bien. Ce sont de très bon contacts humains, et puis rencontrer des directeurs, aujourd'hui, m'a permis de faire le stage que je fais pour ma formation. Je travaille sur la scolarisation des enfants roms, quand je me mets en contact avec un proviseur, je peux lui dire «je sais très bien, je suis AVS depuis 4 ans»... Le fait d'être caissière me permet de garder un pied dans le monde de tout le monde et de tous les jours ; parce que l'université ou l'école ce sont des mondes particuliers, alors que le monde du supermarché c'est le monde de tout le monde... Et au final, j'aime les choses que je fais, et je fais les choses que j'aime. J'aime m'occuper des enfants, être un peu dans leur univers. J'aime aller à la fac, faire les études que je fais, je m'intéresse aux cultures différentes, je m'occupe de la scolarisation des enfants migrants... J'aime ce que je fais sinon je ne le ferais pas. La preuve d'ailleurs c'est que LEA, AES je ne les ai pas fait... Aussi, si j'y arrive c'est parce que j'aime ce que je fais ; le supermarché, ce n'est pas transcendant oui mais j'aime quand même être en contact avec les gens, faire «la marchande», en plus c'est un supermarché de campagne. (...)

Et puis, il y a la question des perspectives, des projections... Par exemple quand je travaillais en tant que femme de ménage, je voyais toutes ces femmes qui ont 40-50 ans, qui ont besoin de nourrir leurs enfants et qui n'ont pas les bagages pour faire autre chose. Là, ça pose problème. Mais quand on a une vingtaine d'années, et qu'on fait un truc provisoire, tout en se projetant sur quelque chose qui nous donne envie et savoir qu'on fait ces boulots provisoires pour réaliser ses objectifs... Ce n'est pas du tout pareil. Mes collègues au supermarché qui travaillent 30 heures / semaine et qui ne font que ça, on le voit au fond de leurs yeux... C'est usant, c'est fatigant... Avec mes bourses et mes salaires, j'ai 1000 € / mois, elles gagnent autant voir moins et elles ont 40 ans. Donc, ce n'est pas la même chose... C'est une question de projection. Quand tu arrives à trouver un boulot mais que c'est un - excusez-moi l'expression - «boulot de merde», quand tu sais que c'est provisoire et que tu es là pour

résoudre un problème... Ça va. Mais quand il n'y a pas de projection, que tu sais que c'est bouché derrière et que tu es plus ou moins obligée de faire ce boulot dégradant, jugé «dégradant», ou qui est difficile et que t'as pas de projection, tu ne vois pas la fin... Là, ça doit être plus compliqué à vivre comme situation. C'est démoralisant...

**Vous parlez souvent des durées de transport qui vous sont imposées. Vous avez pensé un moment donné à remédier à ça, à vous rapprocher de la ville ?**

En fait, mon mari travaille à côté... Disons que mon « boulot » le plus important, celui qui me donne le plus de revenus, c'est le travail d'AVS. Et ce travail, c'est pendant les horaires de l'école et ce sont des heures où il y a des bus tous les ¼ d'heures. Alors que le travail au Mac Do de mon mari, ça peut être à minuit comme à 10h du matin. Á un moment donné, on a fait ce choix, quand mon mari a eu son travail. En tant qu'étranger, c'est quand même plus délicat pour lui de trouver un travail. En plus, comme il ne parlait pas français quand il est arrivé ...Et puis, il faut se dire aussi qu'on est dans un grand T3, tout neuf, tout joli, nous sommes les 1<sup>ers</sup> habitants, dans un cadre calme et sympa... Je ne sais pas si on aurait tout ça à Bordeaux... J'y ai habité à Bordeaux, en appartement. Mais au même prix, on n'aurait pas le même appartement à Bordeaux, ça s'est sûr. Et puis aussi, ça me fait une coupure quand je rentre chez moi...

En fait, quand je suis chez moi, je ne sors plus... Il est 20h, j'ai couru partout dans la ville toute la journée. En ce moment par exemple : le matin à 8h30, j'arrive à Belcier. Après, je vais au centre pour le midi. Après, je vais dans Bacalan, dans plusieurs spots où je m'occupe des enfants (dans le cadre de sa mission à l'association où elle fait son stage, N.D.L.R.). Je prends le dernier bus et j'arrive chez moi. Il est 20h, je suis contente d'arriver à la campagne...

**Percevez-vous des aides sociales. Je crois que votre bourse a été réduite de moitié ?**

On paye 450 € de loyer et on n'a pas droit aux APL... Parce que on gagne trop. On est trop riche pour ça faut croire... La seule aide sociale que j'ai, et là encore, j'ai dû me battre pour l'avoir, c'est la carte «transgironde» .

C'est une carte qu'on donne au CCAS aux personnes en situation de précarité, qui sont au chômage, etc. C'est une carte qui permettait de ne payer que 10% du prix, avant. Maintenant c'est un forfait. C'est-à-dire avant, je payais 0,20 cents pour le trajet maintenant c'est un prix unique, c'est 0,30 cents pour tous les trajets. Et quand je suis allée au Conseil Général pour faire la demande de la carte, je suis tombée sur des femmes très désagréables ; qui m'ont dit que je n'avais pas le droit. Si vous voulez, c'est ce genre de situation qui me met vraiment en colère... Parce que je me dis que je suis dans une situation de précarité comme on dit. Je veux cette carte parce que j'en ai besoin et j'en ai le droit. Au final, j'ai les armes pour me justifier quand je me retrouve dans ce genre de situation de refus. J'argumente et je réussis à l'obtenir. Mais je me dis qu'il y a des gens qui n'ont pas ce genre de bagage. Quand ils arrivent aux comptoirs pour réclamer leurs droits, on leur fait sentir que ce sont des profiteurs de la société etc. ... C'est ce que j'ai fini par dire à cette dame, «on ne me l'offre pas le trajet, je le paye», juste que je ne peux pas payer, je n'ai pas les moyens de payer le prix du trajet qui est 2,5 €, imaginez 5 € / jours, ce n'est pas possible.

### **Vous l'avez eu alors ? Comment ça s'est passé au final ?**

Oui j'ai eu de la chance parce que il y a une autre employée qui est arrivée, s'est rendue compte que l'autre était en train de faire du zèle. Elle a dit «c'est moi qui m'en occupe». Et l'autre, elle ne voulait pas lâcher le dossier, elle a dû presque lui arracher le dossier de la main pour jeter un coup d'œil et faire un calcul rapidement. L'autre, elle voulait que je sois inscrite aux Assedics, alors que j'avais vérifié sur internet avant de venir tous les critères et je savais que j'y avais droit... Enfin bon, il a fallu batailler mais j'ai fini par l'avoir la carte.

Sinon, quand je suis arrivée sur Bordeaux en venant du Pérou, on a eu aussi des paniers alimentaires du CCAS pendant 2 mois.

Du coup, j'ai l'impression que mon mari et moi, nous avons gagné beaucoup d'estime des gens parce que... On est arrivé, on avait besoin d'aide... On m'a filé un coup de pouce pour que je puisse m'inscrire et depuis je gère ma vie scolaire et personnelle et professionnelle. Et

mon mari, quand il est arrivé, il ne parlait pas un mot de français, mais maintenant, il s'en sort très bien... L'autre jour encore, je suis allée à la mairie pour signer quelques papiers et le maire me voyant était tout content, tout fier de dire qu'il avait pu nous aider... Alors que si j'habitais à Bordeaux par exemple... Si j'avais débarqué comme ça en disant que j'ai besoin de m'inscrire à la fac, que je n'ai pas les moyens, etc., peut-être que je serais tombée sur quelqu'un pour m'aider mais je pense pas que ça se serait passé de la même façon. Sûrement pas. Alors que moi, j'ai pu par la mairie de cette petite commune où il y a des gens aisés, avec de grosses maisons. Du coup, je ne veux pas dire qu'ils m'ont assisté mais enfin les choses existent. Par exemple, pour les logements sociaux de toute façon il y a une part qui vient au CG, une part à Domofrance, aux gestionnaires, et une part de la mairie. Ca existe, c'est dans les faits, comme la carte de bus, ça existe...

### **Comment imaginez-vous votre avenir ? Comment vous projetez-vous ?**

J'arrive en fin de contrat d'AVS en novembre, c'est mon 5<sup>e</sup> contrat. Je peux en faire un autre mais je ne vais pas le faire parce que en fin de CDD, j'aurai droit à un peu de chômage. Par contre, je vais continuer au supermarché mais j'ai posé mes vacances pour décembre - janvier pendant 5 semaines pour partir au Pérou. Et normalement, je crois que j'ai aussi droit à un peu de chômage de complément, comme je suis en fin de CDD et mon boulot au Casino ce n'est que 10 heures / semaine, j'aurai droit à quelque chose... Et voilà, j'irai au Pérou pendant 2 mois, pour prendre un peu de recul, pour passer du temps avec la famille de mon mari parce que bon ça fait 5 ans que je cours sans arrêt, j'ai la tête dans le guidon... Donc j'ai besoin de me poser un peu, réfléchir à ce que je veux faire pour la suite de mes études parce que je ne veux pas forcément m'arrêter là... Comme je fais un double parcours, en master pro et master recherche, cette année j'ai quasiment validé tous les cours du master recherche et l'année prochaine j'aurai un mémoire à écrire. Je pensais faire quelque chose en lien avec le Pérou, donc, c'est pour ça aussi que j'ai envie de passer un peu de temps là-bas. Même si 2 mois c'est très court pour un terrain de recherche... Au moins, je

peux observer, réfléchir... En plus, ça fait longtemps que je n'y suis pas allée et c'est le genre de pays qui change énormément en 5 ans. Il y a eu des changements politiques, Lima, la capitale est une immense ville en plein développement qui a un taux de croissance de 7%... J'ai envie de prendre la température là-bas, voir ce qu'on peut faire là-bas ou ici en lien avec là-bas, tout en gardant pour l'instant notre pied à terre, notre issue ici... On a l'appart', on a des boulots qui nous permettent de vivre ici... Mais voilà, ça va dépendre des possibilités de trouver un travail en lien avec mes études ou en lien avec ce que je fais en ce moment en stage. Par exemple ici, je peux trouver à la mairie ou dans la région... Finalement, ce que je fais c'est de l'anthropologie appliquée pour utiliser les compétences dans des actions concrètes.

Après, j'ai envie de faire une thèse, mais quand ? Je ne sais pas. Ici ou là-bas ? Je ne sais pas non plus... Je sais que j'ai envie de continuer...

### **Et votre mari qu'est-ce qu'il faisait avant de venir en France ?**

Il a fait des études de communication, sans jamais vraiment travailler là-dedans... C'est un afro-péruvien et il y a beaucoup de racisme là-bas. Mais aussi, c'est un milieu qui tourne beaucoup par réseaux et par piston... Chose qu'il n'avait pas forcément, étant d'un milieu social et culturel pas favorisé. Du coup, il a monté sa boîte. Il organisait des soirées reggae et il jouait au foot. Il se faisait payer à la journée pour jouer au foot, il avait une vie à mille lieues de la vie qu'il a ici... C'est pour ça que c'est difficile des fois pour lui... Il n'aurait jamais travaillé dans un Mc Do par rapports à ses idéaux. Il est un peu anti-système, à vivre de ses concerts, du sport, au jour le jour... Du coup, lui aussi, il était venu ici, il n'avait pas le choix... On avait des factures qui tombaient. Il fallait qu'il fasse quelque chose, quoi... C'était Mc Donald ? Tant pis, ça lui fait quand même une expérience. Il essaie de le vivre comme ça... Bon après, c'est vrai qu'il a un peu mis sa vie entre parenthèse pour m'accompagner... Lui, il vit à la campagne, il travaille là-bas, il joue au foot là-bas. Alors que moi tous les jours je viens à Bordeaux, je pars à 7h je reviens à 20h, je fais pleins de choses, je vois pleins de gens... Il est très fier de moi, de ce que je fais.

Mais des fois il a l'impression d'être la cinquième roue du carrosse... C'est pour ça qu'il faut qu'on équilibre tout ça, d'où d'ailleurs le départ en fin d'année pour voir quelles sont nos opportunités là-bas. C'est un pays en plein développement. La mairie de Lima est super dynamique. Donc, à voir. Maintenant avec ma formation je pense que je peux aussi trouver quelque chose... Et au final, avec tous ces petits boulots que j'ai fait, avec des personnes âgées, avec des enfants, avec des handicapés mentaux, des handicapés moteurs, j'ai beaucoup appris dans le contact humain... Et ce n'est pas rien. ce sont des choses qui vont toujours me servir dans x ou y situation... Au final, j'ai essayé de saisir à ma façon des choses auxquelles j'ai eu accès, pour en faire un parcours propre. Et tout ça, je ne peux le faire en étant dans un seul travail en CDI 35 heures. De tout façon, quand je me rends compte que j'ai fait le tour et que ça ne m'apporte pas grande chose, là j'arrête. Le boulot d'AVS me correspondait donc j'y suis restée mais tous les petits boulots que je faisais avant, j'y restais un mois, deux mois pas plus... J'ai fait 40 000 trucs différents. Je ne le mets même pas dans mon CV : serveuse, commis de cuisine, vente porte à porte, garde d'enfant, femme de ménage, femme de ménage dans l'hôtellerie... Mais dès qu'il y avait des choses, un mini truc qui me dérangeait, je claquais la porte. Maintenant, avec mes responsabilités, c'est un peu plus difficile, mais j'ai aussi de la chance : le boulot d'AVS me plaît.

**Entretien mené par Sylvie Laborie**

**02 avril 2013**

### **Dispositifs évoqués**

- Contrat de AVS avec l'Inspection Académique (20h / semaine, 580 €/mois) : c'est un contrat annualisé donc qui comprend les vacances
- CDI - Contrat Étudiant 10h/week-end - 320€ /mois (avec un 13<sup>e</sup> mois)
- Le stage (non rémunéré)



## ► Les CDD (multi)récidivistes

### » EMMA

#### CDD (MULTI)RECIDIVISTE

Emma a 26 ans. Célibataire, elle a un enfant de 6 ans. Elle habite un logement social depuis 2 ans à Bordeaux. Elle enchaîne les contrats, les actions bénévoles et les périodes de chômage.

#### Entretien

##### Pouvez-vous nous parler du travail ?

Optique de consommation. On s'est facilité la vie avec des objets, on a beaucoup inventé mais en même temps on est prisonnier d'une obligation de consommation... Je veux travailler oui, je ne veux pas ne rien faire mais je ne veux pas travailler pour n'importe qui et n'importe comment... Travailler pour travailler, juste pour participer à la création du surplus ou du travail qui n'a pas de sens, ça ne m'intéresse pas. Il faut qu'il y ait un sens sinon on court à une perte... Asservir comme ça la planète... Ça va nous coûter cher et je ne veux pas participer à ça. (...)

Le travail est essentiel, on n'a rien sans travail... Il est essentiel. Le lion, il a faim, il chasse, donc il travaille... Le problème n'est pas le travail mais la consommation, la surproduction...

Moi, je fais beaucoup de travaux mais ils ne sont pas rémunérés... J'aime beaucoup mettre la main à la pâte, c'est-à-dire que je file des coups de main à des copains dès que je peux...

A un moment donné, j'étais auxiliaire de vie sociale : je m'occupais de pas mal de personnes, j'ai aussi accueilli des gens chez moi, je les ai hébergés, 2-3 semaines, ou dès qu'on me demande de l'aide, si je peux faire quelque chose. (...) Forcément il y a de l'échange ; même si je n'en tire pas de l'argent comme ça... Forcément le jour où j'aurai besoin d'aide, la

personne sera là pour me filer un coup de main. Pour moi, ça, c'est du travail, vous voyez... Mais ce n'est pas un système financier, basé sur la rémunération...

### **Mais vous avez quand même un peu de revenus ?**

Si si... J'en profite un peu j'avoue... Je suis parent isolé. Je vis avec mon fils, donc j'ai touché des allocations de parent isolée durant 2 ans, sachant que j'ai cumulé un petit travail à côté de manière ponctuelle. Donc, ça ne faisait pas beaucoup non plus...

Après, j'ai fait ma formation d'auxiliaire de vie sociale, j'ai travaillé là-dedans pendant 3 ans. Un an, en contrat pro et 2 ans, dans différentes agences. Mais malheureusement, j'ai un sale caractère... Enfin je ne sais pas si c'est la question d'avoir un mauvais caractère ou une conception de moralité qui dérange...

### **C'est-à-dire ?**

Il y a une conception de la vie qui est très surprenante... La science aujourd'hui nous permet de voir l'infiniment petit et l'infiniment grand et c'est impressionnant. Mais à côté, il y a aussi le système financier qui fait une manipulation de ces choses, par un souci de rentabilité. (...) Il y a des démarches et des actions qui sont vraiment dégueulasses. Par exemple, cet acharnement thérapeutique qui m'a écœuré...

### **Qu'est-ce que vous entendez par acharnement thérapeutique ?**

Ce sont des gens... Ce sont des gens qui arrivent à un moment donné, à la fin de leur vie. Certes, le but de l'homme c'est de vivre le plus longtemps possible, mais le mieux possible aussi. Donc là, à un moment donné, dans notre culture occidentale qui a cultivé avec la religion le culte de la peur de la mort et le culte de la science, on arrive à des absurdités médicales... (...) Entre la morale, le secret professionnel, les attentes et les intérêts de chacun, moi, j'ai envie de me préparer une petite fiole pour le jour J et me soustraire tranquillement... Enfin bon.

**Vous pouvez nous décrire ce que vous voyez concrètement dans votre quotidien au travail qui vous a «écœuré» comme vous dites au point de démissionner ...**

Par exemple, il y avait cette femme qui était presque centenaire... Il y avait une infirmière, mon patron qui m'avait embauchée spécialement pour cette mission, la fille de la dame en question... Et cette femme, elle était bourrée d'escarres, elle était dans la souffrance, plus que la douleur, à chaque fois qu'on la touchait... Elle était dans la souffrance permanente. Et un moment donné, sans en parler à mon supérieur, j'ai mis un mot dans son cahier, avec un souci de bien faire mon travail, j'ai dit : «à chaque fois que je touche à Mme M. disons, je lui fais mal, je n'arrive plus à avoir confiance en mes gestes, etc.». Alors qu'en général, je suis assez consciencieuse, j'ai un bon retour des gens, j'ai un bon tact, et j'ai une conscience professionnelle derrière. Du coup, je me suis permise de dire : «j'aimerais en discuter avec vous...» Mais ça a fait scandale auprès de mon patron parce qu'on n'a pas droit de mettre des mots comme ça, qu'on est des professionnels, qu'il faut prendre sur nous, etc.... Donc moi, quand je suis là, oui, je suis employée de telle boîte mais je suis là pour cette dame-là. Mon travail, c'est pour elle, et pour personne d'autre... Moi, j'ai un souci de la vie, de la personne... (...)

**Vous considérez que ce n'est pas pour votre patron que vous travaillez mais pour la dame qui reçoit les soins. Donc, vous avez du mal avec cette place intermédiaire. D'un côté la dame et de l'autre votre employeur. Pour maintenir la facturation que la situation de cette dame permettait, on la maintenait dans une vie, une fausse vie remplie de souffrance physique...**

Oui, voilà... Il y a ce mot qui a fait scandale mais une semaine après, l'infirmière a appelé la boîte pour dire «oui, je voudrais convoquer tous les auxiliaires qui s'occupent de Mme M. pour parler de sa situation...»

### **Voilà, ce n'est pas inintéressant donc, ce que vous avez fait...**

Non, sauf qu'une semaine avant, quand je l'ai demandé ça a été très mal interprété... Et puis, elle ne dépend pas que de moi, c'est-à-dire, moi, je les entendais, les autres. En la touchant, quand elle criait ou montrait que ça lui faisait mal, elles disaient «mais non, allez, voyons, ça ne fait pas aussi mal»... Moi, je me mets à la place de cette femme dont la fille dit «allez maman tu vas tenir», l'infirmière qui dit «mais non, ça ne vous fait pas mal». Quelques jours après, on fête son 100ème anniversaire, tout le monde est là, champagne, etc. Elle, elle est dans son lit, elle n'a pas l'air heureuse... Tout le monde est dans le salon, elle est toute seule dans son lit alors qu'on est là pour son anniversaire. Moi, je suis restée avec elle, j'étais à ses côtés, je lui tenais la main; elle me disait «moi, j'en ai marre, vous, vous êtes gentille avec moi»... Quelques jours après elle est morte. Et j'aurais dû le lui dire plus tôt mais je n'osais pas. Et cette affaire m'a particulièrement marquée. Je suis allée voir mon patron, il m'a dit : «mais vous ne voulez pas rester?» J'ai dit : «non». Finalement, c'est un contentieux qui n'est pas d'ordre financier mais pour moi, bien plus essentiel que tout l'argent que je vais pouvoir gagner à côté... Je n'ai pas envie de me taire pour toucher un salaire, voilà. Ça m'a coûté beaucoup de remise en question, mais bon... Ma vision des choses peut paraître un peu utopique mais il faut mettre un peu de rêve dans la vie.

### **Ça s'est passé quand ? Et depuis vous avez arrêté votre activité d'AVS ?**

2008-2009. Après, j'étais dans une autre agence (agence intérim spécialisée en médico-social). Je n'avais pas beaucoup de missions, puis c'était des missions de 1h par-ci, 1h par-là, toujours avec  $\frac{3}{4}$  d'heure-1h de trajet en transport en commun. Du coup ça paye à peine... Après, moi, j'ai bien observé le monde. Parfois, je dis que je suis une flâneuse professionnelle... Vous, ça vous fait rire et ça fait plaisir mais généralement ce n'est pas bien perçu quand je dis ça. Puis, j'ai un attrait depuis très jeune pour tout ce qui est artistique ; j'écris des textes depuis mes 12 ans, je peins. Dernièrement, depuis 1 an, je fais de la guitare et j'apprends vite, il paraît... Maintenant, j'essaie de mettre mes textes en chansons...

### **Vous vous verriez vivre de la musique ?**

Pas spécialement, bien que j'y ai pensé. Puis, il y en a qui me disent que ça peut être intéressant. Si vraiment je veux, je peux faire une école, et ça marcherait bien mais... Bon, après dans ma conception des choses... Il y a une certaine liberté qu'il y a dans l'art que j'aime particulièrement et je n'ai pas trop envie qu'on me dise «il faut pas faire comme ça mais comme ça» ou qu'on me dise quoi jouer, quand, comment... Disons que les beaux oiseaux, je préfère les voir voler... Et c'est pareil pour tout. (...) J'aime bien me triturer la tête à savoir comment on va faire pour en même temps vivre, être vivant et être avec tout le monde, sans s'isoler, sans se sentir exclu ni obligé de faire des choses...

### **Dans votre conception, si j'ai bien compris, vous mettez ensemble : le travail – la liberté ; le travail – la dépendance et le travail – la consommation... Est-ce que c'est un peu ça ?**

Il y a la liberté de travailler mais la question, c'est pourquoi ? Ce n'est pas pour m'acheter un nouveau sac que j'ai vu dans un magasin... La question c'est : pour quoi travailler ?

### **Pourquoi travaillez-vous, alors ?**

Pour me nourrir d'abord, je pense... Pour se nourrir et pouvoir nourrir les autres ou s'assurer que tout va bien pour tout le monde. (...) Vous savez dans la médecine chinoise, les médecins voient les gens pour la prévention, pour partager son savoir-être, son savoir faire et des «services de maintien». Et là, la matière première n'est pas l'argent, voyez... Aujourd'hui c'est le système financier qui est derrière et qui fait... Bon... Nous sommes dans une relation de dépendance au malade justement de ce point de vue financier... On n'est pas dans un culte de la vie mais plutôt un culte de l'entretien du malade... On soigne des gens qui devraient partir pour ... Enfin voilà...

### **Dans le travail, il y a une dimension « utilité », « utilité pour l'autre » qui est très importante pour vous.**

Oui «utilité» et pas forcément dépendance justement... Du travail utile mais pas dépendant. Tout le monde cherche à gagner plus, travailler

plus... Mais moi, voilà ce qui m'apporte, ce qui m'intéresse c'est cet aspect d'utilité.

On me dit que j'ai un discours de soixante-huitarde. Moi, je m'en fous de comment s'est perçu.... Je pense qu'on devrait se concentrer sur notre terre, au lieu de la perturber, de la détruire... Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Donc tout est encore là, et ça nous survivra... Moi, je crois en la terre, j'ai envie de la respecter. Par exemple pour rebondir sur la question de la santé : si la nature, la terre nous a donné un remède qu'on maîtrise depuis des millénaires, je ne vois pas l'intérêt de le remplacer par une molécule synthétique créée par une boîte pharmaceutique... Je ne condamne pas la science ni son progrès mais je condamne l'agissement industriel qui conduit derrière.

**En ce moment vous travaillez ? Dans l'idéal qu'est-ce que vous aimeriez faire comme travail ?**

En ce moment, je suis sur une démarche avec un organisme qui se charge d'élaborer des projets professionnels. Ils font également des bilans professionnels. Mon projet ?... Je pense que je vais me plonger dans l'horticulture... En 100 ans on a bousillé notre terre comme pas possible, et moi je me sens coupable de tout ça et j'ai envie de connaître la terre, la nature, tout ce qu'elle nous offre.

**Vous voulez donc travailler dans une activité qui préserve la nature, étudier les plantes... Vous voyez vers quels métiers ça peut aller ? Ou pas encore ?**

En vrai, j'aimerais beaucoup avoir un bout de terre et la travailler, la cultiver... Me nourrir moi, me faire un peu de sous. (...).

**Qu'est-ce que vous avez fait comme travail auparavant ?**

J'ai fait vendeuse, confection de sandwiches, « flâneuse professionnelle » (qui revient assez régulièrement entre les deux contrats). J'ai aussi travaillé pour un laboratoire animalier... Voyez ! On avait donc une production de souris transgéniques et on faisait des recherches là-dessus, des croisements et des trucs. Et moi, je faisais la maintenance... J'ai toujours fait le sale travail depuis que j'ai les mains dedans... C'était un génocide

de souris ! C'était vraiment horrible ! Imaginez si ce qu'on faisait sur ces animaux était fait sur les hommes, ça serait la pire des atrocités ! J'ai fait les haricots verts, adolescente j'ai fait du gardiennage, j'ai organisé des soirées - bon après, ce n'était pas payé mais c'était une activité... Qu'est-ce que j'ai fait d'autres... J'ai travaillé dans une épicerie aussi, après. Ah oui ! J'ai été électricienne aussi... J'ai fait un CAP-BEP électrotechnique et j'ai été acceptée en 1<sup>re</sup> STI et après j'ai décollé un peu... Enfin après, j'ai eu mon fils. J'avais 20 ans... (...)

Pourquoi on ne revient pas à la soupe de pissenlit, à un moment donné. Pourquoi, pourquoi, on ne met pas des arbres fruitiers partout, ces besoins, alimentaires, pourquoi on ne les laisse pas en libre accès pour tout le monde ? Pourquoi on est obligé dès qu'il y a une consommation, un service, on est obligé de déboursier de l'argent... Pourquoi ceux qui n'ont pas d'argent, ceux qui vivent dans certains pays, on leur vole tous leurs aliments pour se faire de l'argent en Occident, alors qu'eux ils crèvent la dalle. Et ici au final, pourquoi ? Pour jeter la moitié à la poubelle ? Des « sévices » de notre consommation qu'on gaspille, tout en trouvant cela normal !

**Est-ce que pour vous la situation de non travail est quelque chose : une source de problème, un sentiment d'insécurité... ?**

Non non. Parce que je pense qu'on vit sans travailler, on continue à vivre... Moi, comme je vous disais, il y a des moments où je travaille, d'autre non, ça dépend. Après oui, effectivement j'ai des dettes partout...

**Vous gagnez comment alors votre vie ?**

Je touche du chômage. Un peu. De l'ordre de 376 € + le RSA + l'APL. J'ai droit à la CMU et je n'en fais pas un usage abusif...

**Comment vous avez fait pour avoir votre logement ?**

Alors... Avant j'avais un petit appartement, puis mon fils est né. Il est né aux Antilles – Martinique. Donc, j'étais là-bas. Après on est revenu quand il avait 6 mois... Au début on a trouvé un appart tout petit, tout pourri, je touchais aussi l'allocation parent isolé parce que je n'étais plus avec le père.... Et en vrai, l'appartement ne nous correspondait pas trop,

du coup ma mère m'a dit qu'elle connaissait quelqu'un qui connaissait quelqu'un qui pouvait nous aider à obtenir un logement social. Donc j'ai obtenu mon logement comme ça. Sinon, je pense que je serais encore en train d'attendre mon logement ! Bon voilà, j'ai eu ce logement mais ça m'empêche pas forcément d'être dans la panade économiquement... Je me retrouve assez souvent avec des factures à payer et là, se pose la question : « est-ce que je paye ma facture ou ma nourriture ? » Je décide pour la nourriture et la facture sera pour plus tard. Tant pis, mais c'est comme ça. Je n'ai pas d'argent. Je n'ai pas d'argent...

### **Vous avez des dettes envers qui ? La famille ? Les amis ?**

Je ne demande pas d'argent à ma famille, donc forcément ça crée des dettes ailleurs... Mais je ne veux pas de dettes avec ma famille. Je pense qu'avoir des dettes envers l'Etat c'est chiant, mais avoir des dettes envers des gens que tu aimes, c'est encore plus chiant... En France, dans le système d'aide, je trouve que le problème, c'est qu'on n'accompagne pas, on n'aide pas les gens jusqu'à un certain moment. Au contraire, on les aide à partir d'un certain seuil... Par exemple, chez nous, on n'a rien avant 25 ans, après vous avez droit à ça mais avant, rien...

Après, je n'ai pas envie d'être assistée toute ma vie. Il y a un petit côté qui me déplaît quand même ; même si j'y suis accrochée d'une certaine manière. (...)

Comme je vous le disais tout à l'heure les oiseaux, j'aime les voir voler, je ne veux pas avoir de dépendance à la société, à ce qu'elle nous oblige d'une certaine manière... Le téléphone, je l'utilise très peu, je n'ai pas d'internet, je n'ai pas de télé... Parce que bon, de mes 6 ans jusqu'à mes 18 ans, des fois, je me levais à 6 heures pour regarder la télé. Des fois, je restais devant jusqu'à 3 – 4 heures du matin. J'ai ingurgité un lot d'informations « médiatiques ». Et oui, il fallait se désintoxiquer !

### **Quand vous travailliez, c'était quoi le type de contrat que vous aviez ? C'étaient des CDD ou vous avez eu un ou plusieurs CDI déjà ? Quand vous étiez auxiliaire de vie, vous avez alors travaillé dans des agences d'intérim spécialisées en médico-social c'est ça ?**

Oui. Ils s'appellent « association ». Association d'aide à domicile mais en vrai, oui, ça fonctionne comme les agences d'intérim... Après pour les

contrats, j'ai fait du bénévolat, des CDD... Au labo par exemple j'étais vacataire, je signais des CDD d'un mois, ça a duré comme ça pendant 5 mois. Après, j'ai arrêté.

**Et comment vous faites / vous faisiez pour trouver du travail ? Pôle Emploi, mission locale ?**

Oui, Pôle emploi. Je reçois les offres sur mon téléphone et sur Internet. Il y en a une trentaine tous les 2 jours, des postes auxquels je peux postuler. Des fois, on m'appelle même pour que j'aille travailler... Après, je vous disais aussi que je suis en contact avec un organisme pour monter un projet pour pouvoir être ouvrière paysager... Donc, en fait, je ne suis pas pressée pour trouver un emploi maintenant. Bien que j'aurais besoin d'argent mais je laisse les choses s'installer doucement. Parce que... Parce que même si j'ai besoin d'argent en ce moment, j'ai aussi besoin de m'organiser, de savoir comment je fais par rapport à mon petit, à quelles heures je travaille, etc. Et donc, je ne suis pas très très pressée... Même si ce n'est pas une très grosse logistique, je n'ai pas envie de m'y coller maintenant, je pense que la rentrée, en septembre, ça sera parfait. Là, par exemple je passe mon temps à amener mon fils partout, on se trimballe ensemble dans Bordeaux, je lui fais rencontrer pleins de gens différents, avec des visions du monde et des manières de faire différentes. Autant des gens très bien placés avec des statuts que des petits Roumains avec qui il adore jouer...

Donc voilà, est-ce que mon travail c'est mon fils... Je ne sais pas si on peut compter ça comme du travail mais je lui donne mon temps en tout cas. Il vient même au théâtre avec moi... Comme il ne voit pas du tout son père en plus... Enfin. Quand il aura 9-10 ans, il aura plus d'autonomie et moi, j'aurai peut-être plus de liberté à m'accorder pour organiser mon travail.»

**Entretien mené par Monique Villet**

**19 avril 2013**



## › L'université et les auto-entrepreneurs de la pensée

### » ARNAUD

UNIVERSITAIRE, POST-DOCTORANT,  
AUTO-ENTREPRENEUR

Arnaud a 29 ans et est docteur en sociologie, spécialiste des questions de genre et de sexualité. Il vit en colocation à Bordeaux et est en union libre. En 2012 il a connu une période de chômage tout en étant chargé de cours. Il est aujourd'hui enseignant, conférencier, écrivain, auto-entrepreneur et post-doctorant. Il gagne environ 1900 €/mois.

### Entretien

#### Pouvez-vous me parler de votre situation actuelle de travail ?

Vous voulez dire l'archipel qui constitue ma situation de travail... Je suis actuellement post-doctorant. J'effectue une recherche de trois ans autour de thématiques liées à la santé et au genre. Je suis également auto-entrepreneur ce qui me permet de faire des formations et du consulting, notamment auprès de collectivités territoriales. Ce statut me permet également d'être enseignant vacataire dans différentes universités (Bordeaux, Paris, Saint-Étienne) et de pouvoir donner des conférences rémunérées. Mais je suis loin de gagner ce que gagne Sarkozy ! (Rires).

#### Vous avez fini votre thèse quand ?

Il y a à peu près deux ans. J'ai été allocataire de recherche pendant 3 ans (de 2008 à 2011) puis ATER (assistant temporaire d'enseignement et de recherche) entre 2011 et 2012. Après quoi j'ai décroché un premier « post-doc ». A l'époque j'avais déjà mon auto-entreprise car j'ai commencé à donner des conférences et des formations dès 2010.

### **Donc c'était une opportunité ce statut d'auto-entrepreneur ?**

Ayant été sollicité de nombreuses fois, il me fallait un statut. Au début de ma thèse il m'était arrivé de donner des conférences gratuitement (j'en donne encore beaucoup, surtout lorsqu'il s'agit d'intervenir dans le monde associatif) mais très vite, des questions relatives aux défraitements se sont posées à moi. Le statut d'auto-entrepreneur me permet d'être remboursé de mes frais et d'être rémunéré... Même si dans certaines situations comme l'université, pour mes cours magistraux ou mes TD, je dois attendre six mois, parfois plus, pour toucher ma paie. C'est assez paradoxal vous en conviendrez : d'une part l'embauche en tant que maître de conférence exige de nous que nous donnions un certain nombre de cours, et d'autre part ces mêmes cours ne sont payés que très tardivement... Cette institutionnalisation de la précarité est assez alarmante et en décourage plus d'un.e.

**Donc il y avait quelque chose de la contractualisation qui semblait nécessaire à certains moments, notamment dans certaines configurations où vous aviez envie d'être payé lorsque la demande ne correspondait pas à votre démarche militante...**

Oui, c'est vrai que lorsque la conférence et la militance se recourent, j'ai tendance à ne pas trop faire attention aux rémunérations. Mais lorsque les demandes se professionnalisent ou lorsqu'elles engagent des savoirs et un travail qui n'est pas que militant, mon statut d'auto-entrepreneur me permet de rémunérer mon travail de recherche. Bien que le travail militant soit un travail à part entière et qu'il conviendrait de le reconnaître également. Notamment lorsque l'entreprise pédagogique tourne à l'affrontement...

### **Vous pouvez expliciter ?**

Je vais plutôt vous donner un exemple. J'ai eu l'occasion, grâce aux différents livres que j'ai écrits, de faire de nombreuses présentations et lectures. Récemment, pendant deux heures de débat autour de mon dernier livre sur le genre et l'école, j'ai dû supporter, au premier rang de la salle qui plus est, des opposants qui n'ont eu de cesse de proférer des insultes. Dans ce cas de figure, je n'ai pas demandé de rémunération, mais je me dis que

s'exposer en public, surtout sur ces thèmes, ça a un coût. Psychologique évidemment, physique également lorsqu'il s'agit de traverser la France pour une conférence d'une heure... Et puis j'ai une résistance très partielle à l'homophobie et à la transphobie (comme aux autres discriminations d'ailleurs). Quand c'est 2-3 fois par semaine c'est difficile.

### **Qui sont les organisateurs qui font appel à vous ?**

Des centres sociaux, des mairies, des universités, des centres de formation... Ça dépend. Toute cela nécessite d'être souple, mobile notamment. Pour vous donner un aperçu, et si je me rappelle bien, le mois dernier je suis parti animer un workshop sur les discriminations à Saint-Étienne, j'ai participé à 2 ou 3 débats sur Bordeaux, un autre à Périgueux (dans un lycée) et sur Paris (dans une université)... Il faut savoir jongler avec les public (et dormir dans les transports !).

### **Vous pouvez m'expliquer un peu plus comment ce statut d'auto-entrepreneur est légalement constitué ?**

C'est très simple : il suffit de se déclarer sur Internet son statut d'auto-entrepreneur, et de choisir entre différentes catégories. La déclaration peut se faire mensuellement ou trimestriellement. En fonction de votre catégorie (services, vente, etc...) votre taux d'imposition URSAFF est différent. En ce qui me concerne il avoisine les 25%. Puis, à la fin de l'année, comme toutes les entreprises, vous êtes soumis aux charges des entreprises.

### **C'est à la Chambre de commerce que l'on se déclare ?**

Non, non c'est sur Internet. Il n'y a même pas de lieu physique où on fait la déclaration. Seul problème, et pas des moindres, c'est que si on veut par exemple cotiser pour la retraite, il faut avoir suffisamment d'argent pour pouvoir payer une retraite complémentaire. Pour l'instant je ne peux pas. Heureusement que mes contrats post-doctoraux m'ouvrent également des droits, notamment des droits au chômage. Ce qui me permet par exemple de ne pas rester sans rien entre deux contrats. Car tous ne débutent pas et ne se terminent pas aux mêmes dates... Et toutes les propositions de recherche ne sont bien évidemment pas retenues.

**Et ce statut d'auto-entrepreneur, est-ce qu'il est pérenne ou peut-on l'avoir juste un certain temps ?**

Politiquement est-ce que ça va durer ? Ça on n'en sait rien. Ce qu'on sait c'est que le nombre d'auto-entrepreneur a augmenté... Et que le nombre de personnes auto-entrepreneuses qui ne gagnent rien ou presque rien est considérable. En ce qui concerne le statut en soi, on peut rester auto-entrepreneur tant qu'on veut à condition de ne pas gagner plus de 80 000 €/an. Et j'en suis très loin... La question ne se pose donc pas pour l'instant.

**En quoi ce statut est plus intéressant que le statut «libéral»?**

La rapidité de la démarche puis la rapidité avec laquelle le contrat se fait. Surtout c'est plus avantageux pour l'employeur, car il ne paye pas de charges. Ce qui est évidemment avantageux pour lui ne l'est pas forcément pour nous. Mais, par exemple, ça permet de me faire embaucher à la fac parce que sinon ils n'ont pas droit d'employer quelqu'un qui n'est pas sous contrat, ou bien qui n'est pas patron de son entreprise et qui peut justifier de ses revenus depuis 3 ans, et qui n'est pas en temps plein. C'est-à-dire que sans ce statut, se faire embaucher à la fac est impossible... Il faut peut-être voir l'auto-entrepreneuriat – enfin c'est comme ça que je le vois en tout cas – comme de l'argent de poche.

**J'ai l'impression que les activités que vous faites en tant qu'auto-entrepreneur sont assez diverses quand même...**

Formations, conférences, cours, consulting.... Oui. Mais c'est également le thème qui me tient à cœur qui me permet d'avoir des contrats nombreux, certes diversifiés, mais qui, au fond, se rejoignent quant à leurs thématiques. Je ne travaille pas sur l'immigration ou le marché du travail. Je reste majoritairement appelé pour mes compétences relatives au genre, à la santé et à la discrimination.

**Donc en fait, toutes vos ressources entrent dans le cadre de votre statut d'auto-entrepreneur ?**

Pour l'instant j'ai principalement des ressources en tant que post-doctorant. Mon activité d'auto-entrepreneur ne me permet pas de vivre

tous les mois. Par exemple, lorsque je ne suis pas sous contrat, l'été, il ne se passe rien...

### **Vous touchez combien par mois à peu près ?**

C'est compliqué. J'ai eu une période de chômage après ma thèse ou, avec mes droits au chômage et mes activités annexes je devais toucher 1 500 € par mois. Aujourd'hui mon réseau est plus grand et mon expérience est beaucoup plus large. Je couple plusieurs statuts alors, en fonction des mois, cela peut monter très vite. Je ne sais pas s'il n'est pas indécent de dire qu'on est précaire lorsqu'on gagne 4 000 € par mois. Mais d'autres mois, je dois me contenter de beaucoup moins. Je crois que ce qui est «précaire» en réalité c'est la dimension imprévisible des mois ou des années à venir, pas tant le niveau de mes revenus.

### **Il faut avoir un dynamisme énorme... Pour arriver à jongler entre différents univers, différents types de contrats...**

Oui, c'est un travail de tous les jours. C'est sûr. Quand j'énonce «j'ai travaillé 35h», nous sommes généralement le mercredi soir. Arrivé le dimanche j'ai dépassé les 70 heures, oui. Mais j'écris beaucoup, tout le temps. J'ai sorti mon premier livre en 2011 (c'était des actes de colloque, donc c'était plus une direction), puis un autre en 2012 avec deux amis, puis un autre en 2013 sur l'homophobie (là encore une direction), puis un nouveau sur le genre en 2014 et actuellement je suis dans l'écriture d'un livre à sortir en 2015 sur la transphobie. Alors c'est vrai qu'entre le travail et la militance, entre la militance et le plaisir, les frontières sont fines.

### **Votre objet de travail est intimement lié à votre vie, à votre réseau...**

Oui je travaille avec des amis bien souvent.

### **Donc ce que vous décrivez c'est que ce statut vous permet de travailler sur des sujets qui vous tiennent à cœur... Ça me fait penser à un intermittent du spectacle.**

Bien sûr... J'aime à dire que je suis un intermittent de la recherche. Non pas que je cherche par intermittence (même s'il m'arrive de ne pas travailler), mais plutôt que mon statut me rapporte, ou est reconnu, de manière discontinue.

### **Comment vous vivez cette situation ?**

Lorsque j'ai des contrats qui tombent, je suis content. Puis quand le contrat se finit, la précarité se rappelle à moi et effectivement je peux avoir des moments de panique, de stress... Quand je vois les échéances se rapprocher, «tiens, il me reste X jours de droits, d'indemnités...» Ça devient alors un peu plus compliqué. Mais j'avoue, peut-être un peu naïvement, que tant que je peux joindre les deux, mon travail et mon plaisir, j'en profite. Ma plus grande peur serait quand même de raboter de ce côté-là. C'est-à-dire de me dire qu'un jour qu'il va falloir que je fasse un boulot qui ne soit pas un boulot de passion.

### **Et sur cette question de la stabilité, quelles concessions êtes-vous prêt à faire ?**

J'ai la chance de ne pas vouloir d'enfant. Ce qui est un souci en moins. Si j'avais des enfants, j'aurais été dans l'obligation d'avoir un emploi stable, ou un peu plus stable j'imagine. Je ne vis pas avec mon copain, donc je n'ai pas non plus l'obligation «de ramener de l'argent à la maison». Comme je ne veux pas d'enfant, je m'en fous totalement d'être propriétaire ou pas. Je n'ai l'avenir de personne à assurer, sinon le mien et j'ai cette chance de ne pas être seul, c'est-à-dire d'être excessivement bien entouré par des ami.e.s mais également par ma famille. Ce n'est certes pas professionnel, mais c'est rassurant un entourage. Ce qui signifie que, tant que je peux vivre de mes passions et de mon travail, de mon engagement sur les deux fronts, je n'ai pas réellement de concession à faire. Parfois, les convictions ou leur affichage doivent être quelque peu rabotés, mais ce type de concession est une concession au réel, pas à l'idéal.

### **Donc dans votre environnement, d'autres personnes ont eu le même parcours que vous...**

Oui, j'ai beaucoup d'amis qui ont fini leur thèse et sont aujourd'hui au RSA, au chômage ou dans des contrats de six mois. Beaucoup d'amis auto-entrepreneurs aussi mais qui ne gagnent pas leur vie en tant que tels. Vous me parliez de la manière subjective dont je le sens... Il y a ce moment embêtant où on sent le fait d'être chômeur ; la honte de dire qu'on est chômeur. J'ai appris à faire avec le stigmaté, en tant qu'homosexuel. Alors

ce n'est pas la précarité qui va m'effrayer. Je me souviens de quelques présentations dans des colloques ou, par provocation mais aussi par militantisme, je disais ouvertement que j'étais chômeur.

### **Vous jouez des identités sociales ...**

Tout à fait. Ce qui peut être compliqué parfois, c'est de trouver le bon équilibre. J'avoue qu'il est plus facile pour un universitaire de «retourner le stigmaté», pour employer un mot sociologique, car j'ai des moyens de le détourner ce stigmaté. J'ai des scènes de reconnaissance nombreuses ce qui compense parfois, souvent même, largement cette précarité dont vous me parliez, mais je ne le ressens d'ailleurs pas toujours de la sorte...

**Et puis vous avez quand même une affirmation identitaire via le militantisme, via le mouvement associatif, qui vous permettent de retourner le stigmaté, comme vous dites...**

Bien sûr...

**J'entends un peu de provocation comme pour dire : « on navigue dans des univers qui peuvent paraître prestigieux, mais attendez, ne vous trompez pas, la réalité, c'est plutôt ça. » Une sorte de démarche militante encore.**

Récemment on m'a interpellé, en me disant qu'en travaillant sur les discriminés en tant qu'universitaire je n'étais pas bien placé. C'est vrai que c'est mal connaître les grandes potentialités des discriminations mais c'est également mal connaître la réalité des universités en France, qui n'hébergent pas que les fonctionnaires bien abrités.

**Comment l'université fait-elle pour tenir compte de toutes les situations actuelles de précarité des chercheurs ?**

Je pense qu'il y a trois dimensions. La première dimension, la dimension purement individuelle nécessite, ou nécessiterait plutôt, de prendre en compte les plus précaires. C'est bien évidemment l'inverse qui est fait puisque dans de nombreux cas (la fusion des universités par exemple) les premiers à n'avoir pas été payés furent les vacataires (qui attendaient déjà depuis six mois leur salaire). C'est une situation que tu deales de toi à toi.

Le matin, tu te lèves et tu te dis «bon, qu'est-ce que je fais pour gérer cette situation ?». C'est une situation un peu schizophrénique. D'un côté, tu as de la reconnaissance, des applaudissements, beaucoup de gratitude, symbolique et financière parfois, mais sur un ou deux mois seulement. La seconde dimension est inter-individuelle. «Comment je fais avec les gens ?» Il y a des gens qui prennent en considération notre statut précaire et d'autres, non. C'est à toi de voir, comment, à quel moment, le présenter au bon interlocuteur et pas à d'autres... Pour le dire plus franchement, si on a la chance de tomber dans un vide administratif tant mieux, sinon, les multiples pièces à fournir (qui ne sont jamais les bonnes évidemment) finissent par vous décourager. Et puis il y a la dimension macro, ou politique, qui permet de constater que les facultés n'embauchent plus ou plus beaucoup et que le modèle du chercheur «cdisé» est un modèle obsolète. Cette obsolescence, elle fait d'ailleurs mal, pas uniquement à ceux qui sont dehors, mais aussi à ceux qui sont dedans.

**Comment un militant se positionne par rapport à ça ? Par exemple, à mon sens, ce qui est important c'est avant tout une reconnaissance et la mise en place de politiques responsables...**

C'est intéressant ce que vous dites ; parce que d'un point de vue politique en matière de responsabilités, qu'est-ce qu'a fait le statut d'auto-entrepreneur notamment à l'université ? Premièrement, il dit, en interne, il y a des cours moins importants que d'autres, qui méritent d'être plus précaires que d'autres, qui sont choisis en dernier, etc... Dans les sujets, dans les cours, dans les figures qui les incarnent (c'est-à-dire les profs), ce n'est pas négligeable cette hiérarchie en interne. Il se peut aussi qu'en cumulant ces postes on puisse créer un poste fixe mais on préfère pérenniser les précaires... En même temps, on peut aussi dire qu'on donne des chances aux jeunes... C'est aussi très paradoxal politiquement. Est-ce qu'on dit «on ne peut faire que ça, c'est déjà pas mal» ? Est-ce qu'on dit «c'est une manière de vous aider parce que de toute façon on n'a pas d'argent et le mieux qu'on peut faire c'est de vous exploiter» ? Ça pose des vraies questions. Et puis cela pose des questions subjectives évidemment : «est-ce mon mérite qui est ici reconnu, même s'il est mal reconnu, ou suis-je simplement là au bon endroit ou bon

moment ?» Les deux très certainement. Mais au fond j'aime bien cet idée «d'auto-entrepreneur», d'être entrepreneur de soi-même. Certes, c'est un discours de vainqueur, qui oublie celles et ceux qui sont sur le bord de la route, mais je ne suis pas certain qu'en l'absence de ce statut je sois arrivé à déployer autant d'énergie.

**La conclusion serait-elle plus d'aller dans le sens de la libéralisation des statuts plutôt que de critiquer les dispositifs qui institutionnalisent la précarité ?**

Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. La précarisation a un coût. Les gens qui la subissent ne sont enchantés de n'avoir pour perspective que le mois qui vient ou de constater les revenus qui, bien souvent, vont avec cette précarité. Mais si vous me demandez ce que je pense de la politique de recrutement des enseignants chercheurs, j'ai bien peur de vous répondre, en effet, que la «cdisation» de la recherche m'apparaît totalement anachronique. Ce qui ne signifie aucunement que tous les chercheurs devraient se contenter de financements sur 6 mois (ce n'est de toute façon pas le temps de la recherche). Mais quelque chose peut être pensé, me semble-t-il, au-delà du modèle existant. Chercher, c'est innover, c'est prendre des risques.

**Je trouve que l'emploi stable protège des aléas de la vie... Parfois, on peut dire que ça ne va pas et un travail stable permet quand même de pouvoir continuer à côté... Le travail reste quand même protecteur.**

Je vois très bien ce que vous voulez dire, et c'est pour ça que je n'en doute pas. Mais, je pense quand même que dans le travail, il faut faire ses preuves et le statut d'auto-entrepreneur incite à faire ses preuves. Excusez-moi de trouver des éléments positifs à ce statut précaire.

**Entretien mené par Valérie Dubois**

**6 mai 2013**

## » YANNICK

PRESIDENT D'UNIVERSITE

Yannick a 59 ans, est professeur d'économie et président de l'Université de Bordeaux 4.

### Entretien

**Vous êtes économiste, président de l'université Bordeaux 4, pouvez-vous nous présenter un peu en quoi consiste votre fonction, pour qu'on se représente votre contexte de travail et les fonctions qui vous sont imparties.**

Il y a deux dimensions puisque nous sommes en train d'organiser la fusion des 3 universités (Bordeaux 1-2-4). Mon établissement n'a donc que quelques mois à vivre. Je pourrais être amené à parler de mon établissement ou du futur établissement, puisque dans le cadre de la fusion des trois universités, il y a un volet important qui porte sur la question du personnel. On a mis en place un dialogue social avec les organisations syndicales sur la question des ANT, comme on dit dans notre jargon, des «Agents Non Titulaires». C'est évidemment un point relativement important puisque à l'université, on a deux types de personnels : les personnels enseignants, professeurs, chercheurs et les personnels qu'on appelle BIATS (personnel de bibliothèque, ingénieur, administratif, technicien, service). Dans ces deux populations on trouve des problèmes de précarité mais la question ne se pose pas de la même manière pour les deux populations. Au niveau du personnel BIATS, on va dire administratif-technique pour faire simple, on est à 30% de contractuel grosso modo et ça représente une partie importante avec des problèmes spécifiques entre ceux qui sont en CDI, ceux qui sont en voie de titularisation avec la loi Sauvadet, ceux qui sont en CDD, avec des textes assez confus... On peut employer les personnels de catégorie A et B à 100% mais pour les personnels de catégorie C qui sont généralement rémunérés au SMIC, on est censé... Une certaine lecture des textes laisse penser qu'on ne peut les employer qu'à 70%... C'est du personnel qui

est sur une extrême précarité avec des CDD renouvelés, alors soit sur l'ensemble de l'année à 70%, soit sur 10 mois avec 2 mois d'interruption entre les deux contrats. Et ce ne sont pas des contrats aidés, qui existent par ailleurs dans l'établissement donc des gens qu'on peut recruter pendant deux ans avec l'aide de l'État. Là se pose la question de ce qu'on fait au bout de 2 ans...

Sinon, en ce qui concerne mes fonctions de président de l'université, depuis le passage au «Responsabilité - compétence élargie», il s'agit de gérer l'université et notamment gérer les problèmes de personnels. Depuis le passage aux «Responsabilités - compétences élargies» l'État nous a transféré la gestion du personnel. Donc, on a une dotation budgétaire globale, avec bien évidemment des textes réglementaires avec lesquels on doit composer... Mais l'établissement a des marges de manœuvre beaucoup plus importantes en matière d'utilisation de ces fonds puisqu'on peut, sous la contrainte budgétaire qui est forte en ce moment, faire un certain nombre de choix... Il y a des marges de manœuvre qui sont dégagées sur le papier mais on est extrêmement contraints par les tensions budgétaires qui sont apparues en gros depuis le passage à l'action, depuis 2010...

D'une certaine façon le président d'université, c'est celui qui représente l'établissement en tant qu'établissement public, personnalité morale. En dernière instance, c'est lui qui est responsable de tout... Même si on ne maîtrise pas tout, loin de là.

### **Vous continuez votre activité pédagogique à côté ?**

Non, c'est un boulot à temps plein. Il y a quelques collègues qui gardaient quelques heures mais au niveau de la présidence, c'est beaucoup de temps notamment depuis le passage au RCE... Après, c'est un travail provisoire puisque c'est un mandat électif donc on y est juste pour un temps.

### **Vous êtes enseignant chercheur en économie ?**

Oui, j'ai dirigé aussi un laboratoire de recherche. La première année de mon mandat, j'ai essayé de garder un certain nombre d'heures pour l'enseignement mais j'ai arrêté... Comme on a beaucoup de réunions,

j'ai dû décaler, annuler les cours... Ce n'est souhaitable pour personne et on n'a pas vraiment la disponibilité d'esprit pour se concentrer à la préparation de l'enseignement. Bon, il y en a qui y arrivent, moi non.

**J'aimerais revenir un peu sur cette question concernant les personnels de catégorie C. Je suis étonnée que les contraintes soient plus fortes pour les catégories C, c'est-à-dire que les textes vous donnent l'obligation de les employer à temps partiel ?**

On est sur des missions qui ne sont pas complètement assumées. La logique voudrait qu'étant une mission de service public, l'ensemble des fonctions pérennes soit assumées par des fonctionnaires... Mais c'est loin d'être le cas puisque nous sommes sous dotés Il y a donc un certain nombre de missions qui sont assurées par des contractuels, comme par exemple, un contrat de recherche. On emploie un chercheur un certain temps. Là, ce sont des missions limitées dans le temps mais aujourd'hui, ici, comme dans toutes les universités de France, comme on est largement sous-dotés, il y a des missions pérennes qui sont assurées par des personnels contractuels. Comme dans les administrations, il y a un certain nombre de textes qui visent à éviter la généralisation de l'emploi contractuel mais là on est face à un paradoxe : d'un côté on vous dit vous que devez employer des fonctionnaires mais en même temps on ne vous donne pas les moyens. Si vous voulez assumer vos fonctions... Il faut qu'il y ait des contractuels. Les organisations syndicales sont largement attachées au fait que ça soit plus des emplois de fonctionnaires que de contractuels... Et puis, on sait que ces emplois contractuels, périodiquement, tous les 10 ans, conduisent à des titularisations parce qu'on arrive à une situation relativement intenable... Donc, si on veut éviter que ces vagues de titularisation se reproduisent, il ne faut pas reconstituer un nid de contractuels. Mais on est bien obligé... Sinon, on ne peut pas faire tourner la machine.

**Parce qu'il y a un texte pour la fonction publique, qui dit qu'au bout de 6 ans...**

On CDI-se.

### **On CDI-se ou on fonctionnarise ?**

Non, on ne peut pas fonctionnariser parce que si vous voulez passer d'un statut de contractuel à un emploi fonctionnaire, c'est-à-dire que la personne est éligible à la retraite de fonctionnaire, vous multipliez par 7 votre coût salarial. Pour la titularisation liée à la loi Sauvadet, le gouvernement ne prend pas en charge le fameux GPT et autres... C'est-à-dire qu'aujourd'hui, comme les collectivités territoriales, on nous a transmis des missions sans mettre les moyens à côté. Les collectivités territoriales peuvent augmenter les impôts, mais nous on n'a pas beaucoup de moyens... Et on se lance dans la titularisation par la loi Sauvadet parce que l'État nous garantit une prise en charge de ce qu'on appelle la case pension, un compte d'adaptation spéciale, aujourd'hui pour 100 € versé c'est 70 % dans la case pension. Donc, on ne peut pas le faire si on n'a pas un soutien...

**Nous avons également rencontré une responsable d'une collectivité territoriale... Leur politique par rapport aux contractuels de catégorie B est de maintenir les contractuels, sauf défaut de compétence. Ils maintiennent les contractuels, ce qui a des effets, par exemple, par rapport aux mutations qui apparaissent extrêmement difficiles. Et ils vont utiliser la loi Sauvadet pour certains, en poste depuis plus de 6 ans. Par contre à l'hôpital par exemple, ils jouent beaucoup plus durement : si les personnes n'ont pas eu les concours, ils arrêtent les contrats avant même l'échéance pour ne pas rentrer dans ce dispositif...**

Il y a cette possibilité, c'est une stratégie éventuelle mais nous partons du principe que ce sont des gens qu'on a retenu pendant 5 ans et qui ont développé des compétences. C'est un peu absurde de reprendre des gens pour les former... On n'applique pas cette stratégie qui consiste à dire aux gens au bout de cinq ans, cinq ans et demi : «maintenant, on ne vous veut pas». Et même en ce qui concerne l'histoire de 70%, c'est un texte qui est assez ambigu dans l'interprétation : certaines universités l'appliquent strictement et font des contrats de 70% pour des personnels de catégorie C contractuels ; d'autres, dont mon établissement, - c'était une décision prise par l'ancien président - font du 100%. Tout est dans

l'interprétation du texte. On est dans le flou mais si un jour il y a une décision de justice, je ne sais pas trop comment ça se passerait. Après, c'est un choix politique en la matière. On retrouve cette opposition entre les titulaires et les contractuels très fortement, dans le dialogue avec les organisations syndicales. En ce qui concerne la titularisation, les titulaires sont très réticents quant à la titularisation des contractuels. Ils considèrent qu'eux-mêmes sont partis X années dans la région parisienne ou dans le nord et ne voient pas pourquoi des collègues seraient titularisés ici... Ça revient périodiquement. Il y a des organisations syndicales plus englobantes mais quand même, beaucoup de titulaires sont présents dans les organisations syndicales...

**Dans les rapports de travail il peut donc y avoir une hostilité des titulaires par rapport à la titularisation des contractuels puisque c'est vécu comme une injustice...**

Oui, c'est très fort. Les organisations syndicales sont un peu plus englobantes, mais dans certaines universités il y a des associations un peu «corpo» qui se présentent aux élections...

**C'est intéressant ce que vous dites, quand on fait le lien avec l'entretien que nous avons réalisé avec une responsable d'une collectivité territoriale. Elle nous disait que privilégier le niveau local, c'est-à-dire des contractuels qui travaillent depuis un certain temps et qui ont développé certaines compétences, posait problème par rapport aux mutations. C'est aussi un peu paradoxal en ce qui concerne l'encouragement à la mobilité au niveau européen...**

Oui, c'est contradictoire... Mais on est toujours pris dans des contradictions et ça dépend bien évidemment du fonctionnement de différentes institutions. Le milieu universitaire, comme institution, marche beaucoup sur le consensus. Le président de l'université est élu, alors qu'un directeur d'hôpital n'est pas élu, il est nommé. Ça crée donc une dimension hiérarchique beaucoup plus forte. C'est vrai que c'est beaucoup plus marqué pour les enseignants chercheurs que le personnel BIATS parce qu'à l'université on n'a aucun pouvoir sur l'enseignant-chercheur. Il peut faire ce qu'il veut, il remplit ses obligations après, il peut dire non au président. On n'a pas de

pouvoir hiérarchique contraignant. Sur le personnel administratif, ce n'est pas pareil mais du coup ça crée une atmosphère... Ce n'est pas impossible non plus d'avoir une attitude dictatoriale mais on ne tient qu'un mandat... Et encore difficilement. D'ailleurs, par rapport aux changements relatifs à la passation à LRU, les spécialistes en sciences politiques considèrent que les présidents d'université avaient plus de pouvoir avant qu'aujourd'hui... Parce que le véritable pouvoir est au conseil d'administration et pas tellement au président. Avant il y avait plus de choses cachées, disons qu'il y avait plus de pouvoir occulte... Une autre étude réalisée par le centre de sociologie des organisations de Science Po Paris, montre que la menace présumée d'une autonomie, donnant tous les pouvoirs au président était loin d'être avérée...

**Nous avons rencontré un jeune docteur dans le cadre de notre enquête. Il est auto-entrepreneur et vacataire à l'université. Est-ce que vous avez beaucoup de cas correspondant à ce profil ?**

Non, je n'ai pas l'impression... Après, il faut savoir que les doctorants ont des statuts extrêmement variables : il y a les contractuels, les ATER, et puis l'extrême précarité. Hormis les post-docs qui sont un autre cas, on a toute la flopée des ATV, CEV... La situation ne doit pas être la même dans tous les établissements, ne serait-ce que parce que dans certains domaines comme en sciences humaines, on peut faire une thèse chez soi ou à la bibliothèque alors qu'en sciences et techniques, vous ne pouvez pas faire votre thèse si vous n'êtes pas dans un labo... Nous avons beaucoup de doctorants qui n'ont pas le statut de doctorants contractuels et qui courent après le cacheton. Ils donnent des cours de TD, ils font des permanences à la bibliothèque, enfin, un tas de petit boulots... Quand ça se passe bien, au bout de quelques années, ils ont le statut ATER pendant un ou deux ans, à plein temps ou à mi-temps. Donc ça, c'est le cas des ATV (Agent Temporaire Vacataire). Pour ce statut il faut avoir moins de 28 ans. Ce sont donc des gens en master ou en doctorat qui donnent des cours pour financer leurs travaux. Après, il y a les CEV (Chargé d'Etude Vacataire). C'est une espèce de catégorie fourre-tout... Dans l'établissement, on a à peu près 1000 CEV. Ça va du professionnel qui vient faire un cours pendant 3h dans le cadre d'un master ou à l'IUT,

jusqu'à certains qui font des heures considérables. Alors que normalement les CEV sont censés avoir une activité principale. Et c'est là qu'on trouve les auto-entrepreneurs. Il y a une sorte de flou juridique avec des degrés d'interprétation différents selon les établissements puisqu'il faut que la sécurité sociale des CEV soit prise en charge par une autre structure que l'université. Pour être ATV, il faut avoir moins de 28 ans alors que le statut de CEV nous permet de recruter ceux qui « traînent » après, qu'ils soient docteurs ou doctorants... Ils sont censés travailler mais parfois c'est un peu compliqué.

### **Ce cas de figure concerne combien de personnes à peu près ?**

Il y a à peu près 1000 CEV. Certains cas nous posent problème compte tenu du nombre d'heures qu'ils assurent car leur intervention à l'université contribue très fortement à leur niveau de rémunération. Paradoxalement, ces gens ne sont pas forcément les plus précaires. Si on les recrute ça veut dire qu'ils ont des compétences et ils sont reconduits d'année en année. Ils ne sont pas précaires parce qu'on en a besoin, on est tellement sous encadré...

**C'est vrai ce que vous dites. Dans notre travail nous avons également retenu une définition pour la précarité qui va dans le sens d'un travail non pérenne, donc à différencier de la pauvreté... Les gens peuvent avoir un niveau de ressources suffisant tout en ayant des difficultés pour se projeter dans un univers professionnel stable. J'ai entendu récemment sur France Culture qu'en moyenne la vie professionnelle d'un docteur se stabilise autour de 34-35 ans... Au fond, comment expliquez-vous cette précarité chez les doctorants et les post-doctorants ?**

C'est une question financière : on est en sous-encadrement dans l'enseignement supérieur et la recherche. En tout cas dans mon établissement, c'est évident. Aujourd'hui, on a du mal à trouver des enseignants pour intervenir dans les TD. Si on avait des postes et des financements on aurait beaucoup moins de difficultés. Aujourd'hui, on propose à des gens de venir pour 40 €/h, ce n'est quand même pas excessivement payé... 40 €/h de présence devant l'étudiant. En plus,

vous savez qu'on considère que pour 1h d'enseignement TD, il y a 3h de préparation, correction, préparation... Donc ça fait qu'on rémunère ce personnel au SMIC, probablement maintenant en deçà du SMIC. Ça ne peut pas être attractif.

Après, il y a un système qui n'existait pas autant et qui s'est un peu généralisé : c'est les post-doc. Il y a un côté extrêmement positif : partir pour un temps à l'étranger, valoriser ses travaux, voir comment ça se passe ailleurs et revenir. Il y en a qui entrent dans ce circuit là... Surtout dans les sciences dures. Ils sont sur des objets très focalisés. Ce n'est pas comme dans les sciences humaines où les thésards travaillent sur des sujets vastes. En sciences dures, on expose un problème et on travaille sur la solution. Or, en SHS (Sciences Humaines et Sociales) le doctorant se coltine un sujet, vit avec pendant 3-4 ans. C'est un mode de fonctionnement différent. Les post-doc se sont généralisés avec la modification des financements de la recherche puisque maintenant on a des financements ANR, des financements IDEX, des financements européens. Vous ne pouvez pas recruter en CDI quand vous savez que vous ne pouvez financer ce contrat que pendant 2 - 3 ans... Sinon, ça veut dire qu'on se transforme en usine à contrats. Pour stabiliser des gens, on cherche des contrats en permanence et dans ce cas-là on ne fait plus de la recherche, enfin la recherche devient complètement alimentaire et c'est extrêmement dangereux pour les laboratoires qui entrent dans ce circuit. Moi, j'ai connu ça ici, quand je suis arrivé au labo, on a eu pas mal de gens contractuels comme ça et au final on cherchait tout le temps des contrats pour leur donner du travail. Le résultat, au niveau scientifique, on est quand même... Enfin, ce sont des contrats alimentaires. Donc, c'est vrai que la modification de la structure des financements passant par cette logique d'appel d'offres nous a amené à créer des postes de post-doc, des postes d'enseignants – chercheurs contractuels. On n'a pas d'autres solutions : si on ne crée pas ces postes, avec qui fait-on de la recherche ? Quant à nous, enseignants – chercheurs, nous passons notre temps à chercher des contrats, à concevoir les bulletins de fin de recherche, à nous faire évaluer et évaluer les autres... Et c'est vrai que beaucoup de contrats de recherche nécessitent des post-doctorants parce qu'on a besoin de gens qui travaillent à plein temps dessus. Après, il

faut dire que quand le post-doc vient de finir sa thèse, a valorisé sa thèse et quand il s'approche de la fin de son contrat, il pense à la suite. Ça ne marche pas toujours très bien...

**Donc, ça pose problème en terme de disponibilité, quand on se demande : «qu'est-ce que je vais faire après ?»**

Oui... A partir du moment où on est passé d'un financement récurrent qui ne posait pas ce style de problème à un financement sur appel à projet, ça ne peut que conduire à la généralisation de la contractualisation. On peut dire que ça crée de la mobilité internationale, que ça offre des possibilités d'aller voir ce qui se passe dans d'autres universités ou d'autres pays mais concrètement, on fait beaucoup travailler les doctorants locaux sur des postes post-doc. La mobilité n'est pas aussi forte. De toute façon, les niveaux de rémunérations ne sont pas très concurrentiels par rapport à ce qui est proposé dans d'autres pays.

**Ce changement est donc lié à la LRU aussi ?**

C'est une tendance plus ancienne que la LRU. Je dirais que c'est plus un tournant autour des années 2000, avec la mise en place de l'Agence Nationale de la Recherche, des financements européens... Puisque le CNRS n'arrive plus à fonctionner et ne crée plus de postes, nous sommes censés faire plus de recherche, alors qu'on n'a pas les moyens de créer des postes de titulaires...

**D'une certaine manière on voit un lien entre les types de contrats précaires et la qualité de la recherche au final.**

Aujourd'hui, le risque est limité, avec les évaluations permanentes... On ne peut pas laisser filer. Ce qui conduit à être plus strict et moins social parce qu'à terme, c'est l'ensemble du labo qui est menacé. Donc ça oblige à ne pas trop tomber dans ce piège mais du coup ça renforce la précarité...

**Et vous en tant que président, quelles sont vos marges de manœuvres sur cette question ? Existe-t-il des stratégies qu'on peut mettre en place ?**

D'abord, dans mon établissement ce n'est pas très fréquent. Cela concerne plus, me semble-t-il, les sciences dures. Nous avons très peu d'argent donc recrutons peu de post-doctorants... Je pense qu'une seule main devrait suffire pour compter les post-doc de mon établissement. Par contre, dans les organismes de recherches, ils ont plus tendance à le faire et dans les sciences dures aussi, parce qu'ils ont des contrats, des financements plus conséquents. Dans mon établissement, il y a deux ingénieurs de recherche qui répondent à des appels d'offres, assez conséquents mais ce n'est pas grand chose par rapport à ce qui se passe dans d'autres universités de sciences dures qui travaillent avec le CNRS, l'INSERM, l'INRA, etc.

**Bordeaux 4, c'est ?**

Droit, économie, gestion et IUFM.

**Et vous avez beaucoup de jeunes docteurs qui vous sollicitent pour savoir s'il y a des possibilités de recrutement de vacataires, post-doc ou autre ?**

Ça se traite au niveau du laboratoire, et même si je suis contre l'hyper-présidence, je passe mon temps à dire aux gens «allez voir votre responsable». Je ne peux pas tout faire. Mais dans mon domaine, les gens de mon labo finissent la plupart du temps par trouver un job. Parfois, ça prend un an ou deux mais ils finissent par en trouver, en tant que maître de conférences ou dans le privé, dans les écoles de commerces... Ça fonctionne bien, ils gagnent à peu près deux fois plus qu'un maître de conférences...

**Dans votre discipline, il n'y a pas tant le souci d'insertion professionnelle.**

Non, on a des taux d'insertion relativement bons. Certains traînent un peu mais ça dépend également de la qualité des thèses... Dans le labo, en tout cas, aucun ne restera sur le carreau... Attention, je parle des

postes de contractuels parce qu'avec l'IDEX on a des opportunités assez importantes. Ils sont souvent contractuels pendant 2 ans et trouvent un poste fixe ailleurs par la suite.

**Comment ça marche quand on entre en thèse, il y a une commission qui décide?**

Ça dépend des politiques des établissements. La décision relève du conseil de l'école doctorale. Après il y a des conseils d'école doctorale qui examinent toutes les demandes et d'autres qui font confiance aux professeurs membres et qui valident les propositions. C'est un peu ce qui se passe ici. Il n'y a pas un examen formel de toutes les demandes. On est plutôt dans une relation de confiance. Sachant qu'on est en SHS, c'est-à-dire que l'engagement de l'établissement est assez faible. Tandis que dans les sciences dures, un doctorant doit être dans son laboratoire. Il faut qu'il ait les moyens matériels pour faire ses travaux, ses manip'...

**En sociologie par exemple on prend de plus en plus de thèses financées...**

Oui, parce qu'on est évalué par l'ERS qui regarde en combien de temps sont faites les thèses... On est amené dans certaines écoles doctorales à nettoyer le stock de doctorants qui étaient là depuis 10 ans et qui n'avançaient pas beaucoup. Ici, à l'école doctorale on est très attentif au niveau des réinscriptions. Avant c'était automatique, mais maintenant il faut l'avis du directeur de thèse, examen par le conseil de l'école doctorale puis la signature du président. C'est comme ça qu'on a dégonflé la moitié des effectifs du stock de thésards. Pourtant ils payaient 400 € par an et ce n'est pas mal pour l'établissement.

**Mais je ne comprends pas en quoi il est important pour l'université qu'une thèse soit faite en 3 ans, 5 ans, 10 ans ?**

On peut faire une distinction entre les domaines. En droit, par exemple il y a de nombreux avocats, ou des gens de profession judiciaires qui mettent 10 ou 12 ans pour finir une thèse. A l'école doctorale de droit il y a 300 inscrits. 30 thèses sont soutenues par an... En droit, il y a des étudiants en masters de grande qualité qui n'arrivent pas à avoir un

financement. Ils commencent leur thèse et ils bricolent avec des TD, la bibliothèque, des petits jobs par-ci par-là... En droit, on est vraiment en sous-financement des thèses... En gestion, il n'y a pas beaucoup de candidats et en économie c'est un peu plus équilibré. La majorité d'entre eux ont soit un contrat doctoral, soit un contrat CIFRE (Convention Industrielle pour la Formation et la Recherche).

**Ça se développe de plus de plus les contrats CIFRE... C'est nouveau?**

Ça s'est accéléré ces dernières années. En droit, il n'y en avait pas du tout quand je suis arrivé. Maintenant, il y en a trois ou quatre. Mais le problème avec les contrats CIFRE, c'est que certaines thèses n'aboutissent jamais parce que l'entreprise intègre le doctorant qui s'investit davantage dans la vie de l'entreprise et peut laisser tomber progressivement sa thèse. En gestion par exemple, il y a eu des gens qui sont entrés en thèse CIFRE avec Renault et qui ont fini directeur d'usine. Ils n'ont pas pu faire la thèse... Au bout, d'un moment c'est un choix.

**Je ne suis pas à l'université, je n'ai pas fait de thèse mais d'après ce que j'entends, j'ai l'impression que c'est un univers dur et très concurrentiel. J'ai aussi rencontré des doctorants en sciences humaines qui ont un discours étonnamment libéral, méritocratique, basé sur le dynamisme et l'effort individuel.**

Oui, à l'université aussi on retrouve cette évolution que connaît la société. Un repli individualiste et une espèce de lutte pour la survie où on est prêt à écraser l'autre pour avoir un contrat doctoral, un poste de post-doc, un poste de maître de conf', etc. Aujourd'hui, avec le développement de ranking et de H-index et autre, chacun regarde où a publié le collègue, réfléchit à «comment je peux augmenter mon H-index» et ça aboutit à des situations de stress très importantes chez les enseignants chercheurs. Récemment, on a fait une enquête sur le stress au travail dans l'établissement avec les membres des personnels administratifs et les enseignants chercheurs. La moitié du personnel a répondu. En réponse à la question «est-ce que vous vous sentez stressé? rare / parfois / souvent / toujours», 43% des enseignants chercheurs ont dit être stressés. On a

fait une enquête plus approfondie comparant les résultats avec ceux des autres domaines professionnels et on voit qu'on est à un niveau de stress et de burn-out assez important. Aujourd'hui, de nombreux enseignants chercheurs disent à la médecine de travail qu'ils n'arrivent plus à supporter la pression liée à la précarisation, elle a sa part dans ce jeu.

**Ainsi l'enquête en question n'était pas destinée qu'aux titulaires ?**

Non. Titulaires et non titulaires...

**Comment expliquez-vous alors cette pression liée aux publications ?  
Y a-t-il un nombre d'articles obligatoires en tant que chercheur ?**

C'est un problème de déroulement de carrière. Quand on est recruté en tant que maître de conf', pendant 10-15 ans, la carrière se déroule toute seule, on change d'échelon. Il y a un changement de classe quand on est au 7<sup>e</sup> échelon, autour de 40-45 ans, si on n'est pas passé PU (professeur des universités). On souhaite généralement avoir cette évolution de carrière puisque le fait d'être professeur donne un certain nombre de liberté, au-delà de la rémunération, donne une autonomie considérable...

**En termes d'organisation du travail, de l'emploi du temps ...**

Plus en termes de reconnaissance par l'institution je dirais, le regard qui change... On devient « cher collègue »...

**Puis aussi pour pouvoir suivre des thèses, non ?**

On peut suivre des thèses si on a le HDR (Habilitation à Diriger des Recherches) mais là aussi, le doctorant se dit « est-ce qu'il ne vaut pas mieux que je travaille avec un professeur qu'un maître de conférence ? » C'est toute l'institution qui participe à ce jeu là. Concrètement, il n'y a pas d'obligation de résultat, on est censé consacrer la moitié de notre temps à la formation et l'autre à la recherche, mais c'est tout. Pour l'enseignement, on a des heures obligatoires, 92 équivalents en TD sinon on a des sanctions. Mais en recherche il n'y a aucune sanction possible. Si la sélection a été bien faite... C'est comme la 1<sup>ère</sup> année de médecine, on sait qu'on ne sélectionne pas les gens sur leur capacité à être bon médecin mais sur leur capacité à travailler de façon démesurée. Donc, si la sélection est bien faite, les gens vont travailler et progresser mais

comme les perspectives de déroulement de carrière sont bloquées, ils regardent ce que fait le voisin, ils cherchent à améliorer leur dossier, à être meilleur. On retrouve ainsi cette mise en concurrence y compris parmi les titulaires.

### **Avez-vous une volonté de titulariser les contractuels ?**

Aujourd'hui, avec le passage à la LRU, on pourrait créer un poste d'enseignant contractuel. On le fait pour des gens qui sont là depuis un an mais on ne souhaite pas que ça se développe parce que qu'on remettrait en cause le principe d'enseignant titulaire. Si on se met dans cette création de statut pérenne d'enseignant contractuel, l'enjeu peut être dramatique à terme.

### **On ne retrouve pas un peu la même logique que vous avez exposé tout à l'heure sur les personnels de catégorie C ?**

Oui mais il va falloir mettre un demi million d'euros sur la table et on ne les a pas... Aujourd'hui on calcule combien de postes il va falloir geler pour compenser la décision. A la limite, on détruira le poste d'un titulaire pour pérenniser l'emploi précaire.

### **On retrouve peut-être cette logique complexe entre les enseignants contractuels et titulaires ...**

On a des doctorants contractuels et des ATER. On a quand même déjà beaucoup de contractuels. Avec ces deux statuts là, on arrive à 30% d'enseignants contractuels... Nous comptons parmi les administrations qui emploient beaucoup de contractuels, ce qui se justifie par rapport aux durées des missions et tout ce que j'ai expliqué tout à l'heure.

### **Si ce statut d'enseignant contractuel se développait, quels effets aurait-il?**

Ça servirait à quoi de développer un statut pour des enseignants contractuels qu'on a déjà ? On retrouvera la même logique : au bout de 6 ans qu'est-ce qu'on fait ? Au bout de 10 ans, on titularise, mais on titularise par rapport à des enseignants titulaires ou PRAG qui ont d'abord dû partir dans la banlieue parisienne dans des collèges difficiles. Le contractuel lui, est resté là pendant quelques temps et cela suffit à sa

titularisation. Et puis, ce sont également des enjeux politiques. Certains sont pour le développement des emplois contractuels, pour un système à l'américaine puisque c'est la référence qui nous est souvent donnée. Mais je trouve que si on se laisse prendre, c'est extrêmement dangereux.

**C'est aussi une logique sociale qui peut se faire au détriment de la recherche ?**

Oui si c'est un poste d'enseignement, la recherche peut être secondaire... Les contrats doctoraux ou ATER sont des missions à durée limitée mais pour les postes d'enseignant contractuel, il n'y a pas de terme... Les étudiants nous demandent des enseignants et on répond à la demande, mais c'est extrêmement onéreux parce que le coup salarial lié à la création d'un poste d'enseignant contractuel est très élevé... Si vous prenez par exemple un PRAG qui fait 400h à 40 €/h le coût salarial est de 16 000 €. Mais si vous créez un poste, il double. Pour le faire, il faudrait geler un poste de maître de conf'. Certains font le calcul : on peut avoir deux postes de PRAG pour un poste de maître de conf. Le PRAG fait 400h donc, ça double le temps d'enseignement, mais après, c'est la dimension recherche qui en pâtit. On est constamment pris dans des contradictions, on essaie d'arbitrer comme on peut, on essaie de prendre les bonnes décisions.

**Par rapport à l'univers que vous avez connu quand vous étiez doctorant, jeune enseignant qu'est-ce qui change fondamentalement ?**

On a une tension financière beaucoup plus forte qu'avant. On le voit d'autant plus quand on a des responsabilités. Quand on est dans son coin, on aperçoit certaines choses, on voit qu'il y a de plus en plus d'étudiants dans les groupes de TD. Et puis, cette dimension d'évaluation, d'appel à projet permanent, réduit l'espace de liberté qu'on avait auparavant. Le stress aussi est plus important. A l'époque où il n'y avait pas les ordinateurs personnels, les doctorants jouaient aux jeux sur les ordi de la salle informatique. Maintenant, je peux vous dire que ce n'est vraiment plus le cas... Il y a moins de liberté, plus d'intensité de travail et donc plus de stress au travail.

**A quoi ça sert cette logique d'évaluation qu'on trouve dans beaucoup de domaines professionnels aujourd'hui ?**

Il n'y avait pas d'évaluation, il y avait l'argent de l'université et ça fonctionnait comme ça fonctionnait... On avait une vision nationale de l'université, on devait au final fournir le même service public sur tout le territoire national. Aujourd'hui, on est passé à une autre vision. On a choisi de soutenir des universités plus aptes à s'insérer dans l'espace européen ou mondial et on demande aux établissements d'affirmer leur spécificité... Ça paraît séduisant mais ça veut dire qu'on a une spécialisation de nos territoires. On n'est plus sur une vision de la République... Les choix étaient de toute façon très politiques et il fallait des critères un peu objectivant. Nous sommes peut-être passés en bon néophytes, de «pas grande chose» à une obsession de l'évaluation. Il faut peut-être du temps pour trouver un équilibre... Au fond nous étions demandeurs d'évaluation, parce qu'elle peut être une aide, un regard extérieur... Mais on est passé à un système «évaluation-sanction» qui est très chronophage. Auparavant nous étions évalués tous les 5 ans, nous avions un demi paragraphe à écrire et à signer... Maintenant, on a par exemple un comité d'évaluation, 6 personnes, des pairs, qui passent la journée ici. On discute avec eux, ils écrivent des rapports... C'est beaucoup plus riche mais en termes de coût...

**Donc c'est des collègues d'autres universités qui viennent vous évaluer ?**

Oui et après, c'est nous, nous nous déplaçons pour d'autres universités.

**Mais je trouve ça particulier, ce sont des collègues.. Comment fait-on pour avoir des postures de neutralité alors que ce sont des collègues avec qui on peut être en débat ailleurs ?**

Vous croyez en la neutralité ?

**Non.**

Bon, vous avez la réponse... Après, c'est toujours une question d'équilibre à tenir... A la fin de l'évaluation, on demande de mettre une lettre : A+ , A , B , C et en fonction de cette lettre vous pouvez être reconduit ou

pas avec le CNRS. Vous pouvez essayer de vous intégrer dans le modèle de répartition des moyens entre les universités. Le Ministère a un modèle sympa avec des critères pour répartir les crédits entre les universités. Quand on est un chercheur qui travaille dans un labo A+, on a deux fois plus d'argent que quand on est chercheur dans un labo A et 4 fois plus que dans un labo B... Vous voyez, la situation est difficile : individualisation, pression d'évaluation, un contexte budgétaire extrêmement tendu...

**Je voudrais revenir sur ce que vous aviez dit au début de l'entretien. Les contraintes budgétaires sont partout, chacun les gère à sa façon. Il me semble que vous privilégiez un mode de concertation.**

Oui comme je vous disais, l'université est un lieu consensuel, il n'y a aucun autre endroit dans l'administration française où le président est élu... On a des conseils avec des représentants étudiants, des conseils d'UFR, conseil de CVU (Conseil Vie Etudiante), des conseils de CS (Conseil Scientifique). On est forcément amené à chercher un consensus et à le travailler. Alors, après dans les rapports avec les administratifs, pour les précaires, par exemple les doctorants, ils sont évidemment très mal représentés dans l'institution. On les met dans le collège des enseignants - chercheurs mais il y a forcément un enseignant titulaire qui passe. Ils sont donc très très mal représentés. C'est un des aspects de la loi qui est en discussion pour leur donner un peu plus de voix en tant que doctorants. Là encore, ça dépend de leur capacité à se mobiliser. S'ils sont là à se dire «il faut pas que j'ouvre ma gueule sinon jamais je n'aurai un poste», ben ils subissent certaines choses... Donc même si certaines organisations syndicales portent aussi des revendications des doctorants, ce sont les enseignants chercheurs titulaires qui sont représentés plus que les contractuels généralement. Dans le futur établissement (la NUB – fusion des universités de Bordeaux 1, 2 et 4), on a par là, l'obligation d'avoir des comités consultatifs de doctorants et d'agents non titulaires. Ce sont des comités qui sont là pour traiter les cas individuels. Nous, pour le nouvel établissement, nous avons souhaité que ce soit non seulement pour des cas particuliers, ce qui n'arrive pratiquement jamais, mais que ce soit aussi un lieu spécifique où on traite les problèmes des doctorants et des non titulaires, sinon c'est noyé...

**C'est quand cette fusion ? Ça doit être un grand chantier ...**

C'est à partir de 01 janvier 2014, et sinon oui, c'est un grand chantier. On y travaille depuis deux ans.

**Et le président ? Ça va être les trois ?**

Non, un établissement a un président, un conseil d'administration. Il va falloir trouver des modes d'organisation qui permettent de créer des structures intermédiaires entre les facultés et le niveau central.

**Entretien mené par Valérie Dubois**

**7 juin 2013**



## ► La fonction publique et les vacataires

### » CAROLE

DIRECTRICE

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE - SERVICE D'ACTION SOCIALE

Carole a 55 ans. Elle dirige les services sociaux d'une collectivité locale après 14 ans d'exercice en tant qu'assistante sociale.

### Entretien

**Vous pouvez nous expliquer un peu votre travail, votre position dans la structure ?**

Au sein d'une direction générale ayant plusieurs missions dont la lutte contre l'exclusion, la famille, les personnes âgées, ... Ma direction prend en charge tous les personnels qui sont sur le terrain, c'est-à-dire tous les travailleurs sociaux qui mettent en œuvre l'action sociale sur le territoire de la structure. Je suis donc directrice de cette mission, au sein de laquelle travaillent des travailleurs sociaux, des psychologues, des secrétaires, qui sont en première ligne auprès des populations concernées et qui mettent en œuvre les actions de la collectivité.

J'ai aussi la responsabilité des personnels qui mettent en œuvre nos actions. C'est aussi de ma responsabilité de m'assurer que mes collègues de la direction petite enfance ou de la politique de lutte contre les exclusions, tous ceux qui gèrent les politiques à mettre en place, soient rassurés et que nos actions soient bien mises en œuvre sur le terrain par nos personnels. Ce que je veux dire, même si ce n'est pas moi qui m'occupe des autres services comme celui de la lutte contre les exclusions, c'est à moi de veiller que les dispositifs de ces services soient présents. Et donc, ce sont des personnels qui sont dans mes services qui les mettent en œuvre. Nous travaillons de manière transversale avec mes collègues des autres services. Au final, les professionnels qui travaillent dans les divers services doivent avoir la connaissance de toutes les politiques qui sont mises en œuvre pour pouvoir activer ces dispositifs.

### **Et en matière de gestion du personnel, qu'est-ce que ça engage comme action concrète, de recrutement ?**

Oui, alors on a une direction des ressources humaines pour toute la collectivité et ensuite chaque directeur a le management hiérarchique et opérationnel, c'est-à-dire que c'est nous qui exprimons les besoins, qui nous occupons de la mobilité quand il y a des demandes, etc. Et après le DRH prend le relais sur la mise en œuvre administrative. Mais sinon, c'est moi qui gère les congés, les mobilités, les recrutements... Enfin quand je dis «je», c'est ma direction ; j'encadre des cadres de terrain et qui eux-mêmes ont des personnels sous leur responsabilité.

### **Ce sont généralement des fonctionnaires alors ?**

Alors, il y a des fonctionnaires de catégorie A, B et C et aussi nous employons des personnels contractuels à chaque fois qu'il y a un arrêt maladie. Ou aussi, il faut dire que je gère essentiellement des agents féminins et donc, la question de temps partiel se pose beaucoup... On recrute à ce moment là parce qu'on a déjà des gens titulaires sur ces postes et là, on a un volant d'équivalent de temps plein qui n'est pas occupé et qui nous permet de recruter, à ce moment-là, non pas des titulaires, des contractuels et c'est là qu'on arrive à votre sujet... Donc, ce sont des contractuels qui viennent soit remplacer quelqu'un qui est en arrêt maladie, ou congé maternité, etc., soit compenser les temps partiels pris par les personnels.

### **En données chiffrées, ça représente quoi ?**

Ça représente pour les compensations des temps partiels de mon service environ 7%. Après, il y en a qui sont là pour les remplacements des arrêts maladie mais c'est plus fluctuant, vous voyez parce que maternité, etc., on revient au bout d'un moment. Mais ceux qui sont sur de la compensation des temps partiels, ils représentent 7% des effectifs, ce qui n'est pas négligeable quand même.

### **Combien de temps on peut rester contractuel ?**

Alors, ils restent très longtemps... Parce que l'accès pour entrer à la fonction publique, c'est un concours. Après il y a d'autres conditions, mais ne parlons que du concours, d'abord. On ne peut être recruté que si on a eu le concours. C'est à partir de là qu'on peut être stagiairisé et titularisé. Notre pratique, les consignes avec le DRH, notre ligne de conduite institutionnelle, c'est que quand on recrute un contractuel, en général on essaye de proposer à la fin de ce contrat, un autre contrat s'il y en a parce qu'il y a quand même une certaine fluidité sur ces postes ; il y a des gens qui en reprennent, d'autres qui s'arrêtent, etc. Donc en général, d'abord, on essaye de les accompagner pour passer les concours pour qu'ils puissent se positionner sur des postes vacants.

### **Ça consiste en quoi les accompagner pour les concours ? Payer des formations ?**

Alors, ça peut être un financement de la formation s'ils en demandent. Sinon, simplement les inciter à passer le concours... Au final, ce n'est pas un concours qui nécessite beaucoup de préparation, sauf ceux qui veulent passer le concours d'attaché, et là, on finance. Mais sinon, ça ne nécessite pas beaucoup de formation. Et en général, on essaye de leur proposer des remplacements jusqu'à ce qu'ils obtiennent le concours. Sauf si, eux-mêmes ne se positionnent pas par rapport au concours, mais ça, c'est un autre problème. Mais ça, après, c'est des logiques individuelles qui sortent de la logique institutionnelle.

### **C'est-à-dire ? Votre politique est de renouveler les contractuels jusqu'à obtention du concours ?**

Oui, oui, disons qu'il y a très peu de rupture de contrat.

### **Ça doit être différent quand même, selon les catégories, non ? C'est-à-dire, par exemple pour les travailleurs sociaux, ça doit tourner, mais pour un psychologue, ou autre, un peu plus spécifique, ça doit être plus difficile, non ?**

Alors, par exemple les psychologues, il y en a quand même plusieurs dans ma direction... Après, si vous voulez, il n'y a pas toujours de recrutement

de contractuels et surtout pour des corps de métiers pour qui ça dépend de la tension qu'il y a sur le métier. Les travailleurs sociaux, il faut les remplacer. Les psychologues, on a eu quelques contractuels...

Et alors, il y a un deuxième système dans la fonction publique qui existe, qui marche plus sur des périodes pas régulières, c'est le système de résorption de l'emploi précaire, donc ça donne la possibilité d'intégrer ces personnes sans concours dans des cadres particuliers. Par exemple, là, récemment, il y a un nouveau texte qui est sorti, qui donne la possibilité d'offrir des CDI à des personnes qui sont dans la collectivité depuis un certain temps. Après, il y a d'autres conditions aussi, mais voilà, il y a eu quelques personnes qui ont obtenu leur titularisation comme ça.

**Il faut avoir travaillé dans la collectivité pendant combien de temps, alors ?**

6 ans je crois. Le texte est sorti il n'y a pas longtemps, au début de l'année 2013.

**Et la durée moyenne de temps de contractuel chez vous, vous en avez une idée ?**

Non, je n'ai pas de statistiques là-dessus. Il y a des gens qui ont le concours au bout de la 1ère année et on les recrute. D'autres au bout de 3 ans donc, voilà... Ca dépend du temps qu'ils mettent. Puis, une fois qu'ils ont le concours, après, il faut attendre qu'il y ait un poste de titulaire qui se libère... Mais en général on les fait entrer... Après, si vous voulez, pour les mobilités, les titulaires restent les prioritaires donc, quand ils libèrent des postes, on peut alors progressivement intégrer les contractuels... Voilà, ça marche comme ça depuis très longtemps. Je suis à la direction depuis maintenant un peu plus de 12 ans et on a toujours eu cette pratique. Et ce n'est pas ma pratique à moi, c'est une ligne de direction institutionnelle.

**Vous-même, vous êtes travailleur social de terrain à l'origine ?**

Moi, je suis... Oui, j'ai une formation de base de travailleur social et j'ai pu exercer pendant 14 ans après. Mais là, je ne suis plus travailleur social.

Si mon parcours vous intéresse : j'ai une formation d'assistante sociale. J'ai exercé ce métier pendant 14 ans. Après, j'ai eu un poste de responsable, et donc, je suis devenue cadre. Au bout de 10 ans, ma direction m'a sollicité et c'est comme ça que j'en ai pris la direction.

**Vous avez dû passer des concours ?**

Je suis passée cadre avant la réforme de la fonction publique territoriale. Quand je suis passée cadre, c'était encore le système des jurys internes, et on était choisi et nommé par la collectivité, par les jurys internes. Et ensuite, il y a eu un concours organisé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale. Quand ils ont mis en place ces concours, j'étais déjà dans l'encadrement donc. Après effectivement, j'ai bénéficié d'une promotion interne qui m'a fait basculer vers la filière administrative.

**Donc, il y a eu à un moment donné un fonctionnement beaucoup plus local, alors que maintenant c'est un concours. C'est intéressant ça !**

Oui, il y avait une fenêtre à un moment donné. Et on est passé, après à la décentralisation. Puis, ensuite, il y a eu quelques années avant la constitution de la réglementation des fonctions publiques territoriale, hospitalière et de l'État. Avant, par exemple, le passage à l'assistant social chef n'était pas soumis à un concours, vous voyez. Mais aujourd'hui, ça s'est structuré. Il y a eu après la réforme de la fonction publique territoriale, la création du grade de « conseiller socio-éducatif », qui est celui qui s'obtient par le concours, etc., etc. C'est un peu complexe à expliquer.

**Oui, mais c'est important pour nous, pour pouvoir nous repérer là-dedans. On se rend compte de la difficulté des concours, de la question des processus bureaucratiques, et surtout, on voit que vous avez une conscience de la difficulté de l'obtention du concours et une politique de garder les contractuels jusqu'à l'obtention du concours.**

Oui, c'est la pratique. Après, il y a bien évidemment, la question des compétences. On doit veiller à ce que les agents effectuent bien leur travail, etc. Mais là franchement, c'est assez rare.

**D'autre part, pouvez-vous expliquer les dispositifs d'aide sociale pour les personnes précaires ? Ils paraissent complexes avec un empilement qui rend peu lisible, peu transparente, l'action sociale pour les usagers et qui rend compliquée sa mise en place par les agents aussi. C'est d'autant plus difficile qu'il existe des politiques spécifiques pour les gens qui sont en situation de «pauvreté». Par exemple les bénéficiaires des minimas, ou des aides ponctuelles, etc. En matière de précarité, les gens rentrent à peine dans les barèmes.**

Oui, on peut parler de décrochage, c'est une question de classes sociales. Ce sont des gens qui sont juste un peu au-dessous des classes moyennes mais qui ne sont pas encore dans les classes populaires non plus. Et ils sont donc effectivement touchés par cette question.

Donc, il faut différencier les systèmes d'aides facultatifs et les droits (allocations, etc.). Je pense que sur les allocations, il y a un autre problème, c'est la difficulté d'identifier à quoi on a droit et du coup il y a du «non recours» à pas mal de dispositifs, on ne sait pas très bien mesurer à quelle échelle.

**Il y a une étude qui est sortie récemment sur le RSA – activité. C'est énorme les chiffres.**

Effectivement, il y a un double phénomène : d'un côté la difficulté à identifier à quoi on a droit - dans la tête des gens c'est «je suis salarié et j'ai droit à rien» - et de l'autre, le regard posé par la société sur ce genre de dispositif. Donc, la peur d'être stigmatisé. C'est la perception de devoir faire appel à un dispositif qui peut être stigmatisante. C'est important aussi.

Si on avait un peu de temps pour le faire, je dirais qu'il est important de mettre en place des relais sociaux, pour permettre de dédramatiser... Parce que malheureusement, je pense que beaucoup de gens préfèrent ne pas avoir recours à ces dispositifs pour ces motifs-là. Après, il ne faut pas ignorer non plus qu'il est très complexe de connaître ses droits.

**C'est très intéressant, parce qu'on pourrait se donner une idée de la représentation de la précarité à travers la fréquentation des services sociaux. On peut peut-être être découragé par la difficulté pour obtenir des aides et renoncer à y aller.**

C'est vrai ce que vous dites. Au final, je trouve qu'il existe très peu d'études sur cette question. On sait à peu près que la perception est très variable. Si vous interrogez des gens qui sont en contact avec les services sociaux, vous allez avoir à la fois des gens qui vont vous décrire un parcours, «heureusement qu'ils ont eu un travailleur social dans leur vie», et de l'autre des gens qui vont vous décrire un parcours où ils ont l'impression que les gens des services sociaux les ont empêchés de faire quoi que ce soit. Donc, ce rapport aux services sociaux est très en lien avec l'histoire de chaque personne et de ses attentes. Après, on a plein de représentations qui vont de «il ne faut pas voir les services sociaux, c'est une menace pour les enfants» à «les services sociaux n'ont pas suffisamment de moyens» ou «les services sociaux, c'est pour les pauvres». Il est intéressant de savoir comment les gens qui les fréquentent les perçoivent et puis dans l'exercice de la mission, quelle posture adopter, comment on peut prendre en compte ces perceptions. C'est ce qui est intéressant. Nous essayons de travailler, au niveau de la direction, sur toutes ces questions de pratiques professionnelles. Sur ces questions-là, de nombreux travailleurs sociaux souhaiteraient avoir le point de vue des utilisateurs de ces services et aimeraient les associer à des projets pour que les relations se décrispent et soient plus fluides entre les populations.

Après, la tâche est énorme... L'état de santé de la population s'aggrave. Donc, les gens sont très tendus, très agressifs... La vie est dure quoi. On n'est pas épargné par les questions de violences.

**Ce que j'entends donc c'est que c'est en lien avec la dégradation des conditions sociales des personnes.**

Oui, bien sûr, il y a certainement un lien entre la précarité et la dépression, c'est clair. On s'intéresse beaucoup aux questions de souffrance psychosociale, parce que c'est un phénomène qui est un peu explosif.

**Et concernant cette agressivité potentielle envers les travailleurs sociaux, il est intéressant de savoir s'ils ont les moyens de la contenir, de la réfléchir. Ce n'est pas rien quand même.**

Il y a quelques articles qui sont sortis récemment dans la presse. Il apparaît que les travailleurs sociaux sont extrêmement démunis face à certaines situations, certaines demandes qu'ils ne peuvent pas satisfaire. Il faut quand même constater qu'on est face à une massification de la demande et forcément cela affaiblit la qualité de la réponse apportée. Peut-être que je m'éloigne de votre sujet...

**Pas du tout, ce qui nous intéresse s'appuie sur les travaux de Guillaume Le Blanc sur la précarité. Il est aussi très sensible à la question du travail social et émet une critique forte : « on ne permet pas des conditions d'écoute suffisamment favorables ». Il y a encore beaucoup « d'opérationnalisation » imposée aux travailleurs sociaux avec une demande évaluative de plus en plus prégnante de la part de l'institution. Cela les éloigne de l'écoute du sujet, ce qui au fond rejoint ce que vous dites. Si ça nous intéresse de vous interviewer, c'est que nous pensons qu'il y a quand même un lien entre le traitement social de la précarité et les conditions d'exercice du travail social.**

Je ne peux pas ne pas être d'accord avec ce que vous dites. Ce sont des choses que je dis régulièrement, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur... Après, certes, on nous demande des chiffres. Mais pourquoi on nous demande des chiffres ? Parce que derrière nous, il y a 25 ans de travail social conçu en dispositifs, et voilà le résultat. Depuis 25 ans, il y a eu du progrès social, ça, on ne peut pas le nier. Mais pourquoi s'est-il construit ce progrès social ?

On a fait le RMI, on a fait des dispositifs sur le logement, on a amélioré les lois sur la protection de l'enfance et à chaque fois qu'est-ce que vous avez ? Un ensemble de critères qui détaillent le dispositif, qui vont permettre d'accéder à ceci à cela, avec telle étape pour y accéder, avec un accompagnement social, etc. Mais si vous mettez un accompagnement social à chaque fois que vous créez un dispositif, vous instrumentalisez

le travail social. Voilà. Donc, quand vous créez des dispositifs comme ça, au bout d'un moment il va falloir savoir ce que vous avez fait. Donc, il va falloir compter, vous voyez.

**Ce que vous nous décrivez là, c'est la logique bureaucratique quand même.**

Exactement, et tout le monde est pris dans ce piège-là. C'est ça, le problème... Moi, j'ai connu une période antérieure aux dispositifs. On avait nettement moins de moyens. Le dispositif est un outil, un outil de progrès mais il a pris toute la place. C'est ça, le problème. On travaille beaucoup sur la question et les travailleurs sociaux sont très en alerte là-dessus. Ils dénoncent les dispositifs mais dès qu'ils n'en ont plus, ils sont perdus. Il y a donc cette ambiguïté qui fait une sorte de spirale. Mais en définitive, les dispositifs donnent l'impression qu'on n'a pas le temps pour écouter, parce qu'il faut de toute façon travailler les documents derrière, sinon les droits ne vont pas être ouverts. Il faut aussi établir dans le délai le rapport et après, c'est 3 mois pour faire l'agrément, 2 mois pour faire l'assignation, 2 mois pour... Vous voyez.

**C'est très intéressant ce que vous dites parce que justement, nous essayons de repérer ces logiques bureaucratiques dans la construction de la précarité, à des différents niveaux.**

Oui, comment dire : l'écoute est parasitée... Parasitée parfois au point de perdre de vue que c'est la 1<sup>re</sup> porte d'entrée. Au sein de notre direction, cela fait partie des questions auxquelles on essaye de répondre. Il ne s'agit pas de balayer d'un revers de main les dispositifs parce que ce sont des outils d'accès aux droits pour les personnes mais il faut qu'on trouve des marges de manœuvres pour que le travail social puisse s'exercer dans son sens. C'est-à-dire : pouvoir offrir aux usagers des espaces de rencontres pour qu'il y ait aussi de l'entraide qui se crée, pouvoir travailler sur des actions plus collectives et ne plus simplement être dans la dualité pure et dure qui peut être parfois très « aidante » mais aussi très « dominatrice ». Elle peut être « enfermante ». Donc, on essaye de réfléchir à ces questions, notamment sur des leviers : travailler sur un plan de formation un peu conséquent pour que les travailleurs sociaux aient des espaces de réflexion,

avoir des échanges avec d'autres pays, amener nos travailleurs sociaux à avoir des formations dans d'autres contextes sur le développement des «pouvoirs d'agir» des personnes, pour développer des actions qui offrent un sas, un espace de réflexion, un peu de respiration et qui constituent une offre un peu différente. Donc, c'est à ce prix-là qu'on peut lutter contre l'usure professionnelle.

Il y a beaucoup de littérature qui est sortie sur ce sujet, et aujourd'hui on voit fleurir beaucoup de questionnement sur ces dispositifs et sur l'enfermement des travailleurs sociaux. Et on est en train de reparler de la priorisation du développement social donc on est en train de revenir, au moins dans le discours, à une volonté de décloisonner les choses. Alors par contre, comment ça va se traduire... ?

**Mais cette question du développement social est un peu différente de l'écoute du sujet au niveau de sa singularité. C'est quand même deux niveaux un peu différents.**

Oui mais les gens, soit vous pouvez les écouter tout seuls, soit vous pouvez encourager le fait qu'ils trouvent des ressources auprès d'autres gens.

**Je vois la démarche mais ne faudrait-il pas l'aborder du côté des individus qui vivent une situation singulière ? Par exemple, nous interrogeons des personnes en situation de précarité et ce sont des sujets singuliers, différents, qui ne vivent pas de façon subjective de la même façon, et chez certains existent des stratégies... J'entends tout à fait la dimension développement social territorial, mais du côté de l'écoute, on pourrait penser du point de vue des sciences sociales, le rôle d'une structure d'accueil, d'un assistant social, d'un éducateur. C'est quand même la rencontre d'un sujet avec un dispositif de droit commun. C'est à dire la question de la médiation est soulevée.**

Si vous voulez, on n'oppose pas les deux.

**Mais on a l'impression que ce qui est dans l'air du temps n'est pas du côté de l'individu mais plutôt du côté du développement, du collectif.**

Je... Je ne sais pas... Enfin, je pense que... Je ne sais pas, il y a un discours sur le développement, c'est sûr, mais après, coller un accompagnement individuel des personnes à chaque dispositif n'a pas forcément produit de l'écoute mais plutôt une espèce de posture où les individus ont absolument un accompagnement. Attendez, les gens ont un accompagnement s'ils en éprouvent le besoin. Aussi, aujourd'hui, on est en train de travailler avec des groupes de professionnels sur «c'est quoi l'accompagnement social ?» pour redéfinir un peu les bases sur le niveau de la demande, le niveau de l'adhésion, l'adhésion ou pas. On peut travailler avec les gens, on peut créer des offres, etc. C'est complexe.

**Il y a un autre niveau qui nous intéresse. On a réalisé quelques entretiens auprès des travailleurs sociaux qui travaillent dans des dispositifs très spécifiques comme les dispositifs hivernaux dans la grande exclusion. Et donc c'était des personnes elles-mêmes en situation de...**

Alors là, on est sur la grande exclusion...

**Pas la grande exclusion, enfin, ils s'occupent aussi des grands exclus... Et du côté des travailleurs sociaux, on est sur un registre d'«intérimaire du social» qui ne travaillent que dans des dispositifs hivernaux.**

Ah oui, c'est-à-dire que là vous êtes avec des structures associatives impliquées dans les dispositifs et qui ont recours à des temporaires. Des travailleurs sociaux ou...

**Oui oui, travailleurs sociaux ou éducateurs, et ils travaillent au final comme des saisonniers. Et alors là, ce qui était intéressant, c'est que certains nous ont dit que la proximité, la ressemblance sociologique entre eux et les gens dont ils s'occupent est perçue comme menaçante.**

Ils se sentent précaires au milieu des précaires c'est ça ? Ça ne m'étonne pas. Nous aussi on est face à ce problème parfois...

**Ils ne se sentent pas suffisamment différents socialement. Une personne interviewée signale même que certains de ses collègues trouvent que les personnes prises en charge ont des privilèges. Sur la nourriture, notamment parce qu'elles en ont plus. Elle nous dit même que parfois elle distribue les restes à ses collègues. Au fond, on est dans une situation dangereuse pour la mission exercée.**

Je suis d'accord avec vous. Enfin même quand ils sont titulaires, dans des fonctions stables, les travailleurs sociaux n'ont pas des salaires très hauts... Donc forcément, il y a des moments où ils peuvent se retrouver dans des situations similaires. C'est très intéressant comme question, cette question de similitude. Comment ça se transforme en fragilité ou pas ? Comment on s'identifie ou ne s'identifie pas à la personne avec qui on est ? On peut aussi parler de la distance qui s'instaure quand il y a trop de sécurité d'un côté et d'insécurité de l'autre. Là, se pose la question de comment se mettre en situation d'empathie alors qu'on est protégé ?

**J'entends très bien. Ce qui est finalement très important quand on est travailleur social, c'est effectivement de ne pas sortir de cette relation aidant-aidé. Mais ce que je voulais dire c'est qu'avoir trop peu de protection, enlève de la disponibilité ou des conditions suffisamment sécurisantes pour accueillir des histoires de vie difficiles. C'est dans ce sens-là que j'ai l'impression que ce n'est pas quand même tout à fait pareil quand nous parlons de « saisonniers du social », de contractuels.**

J'en conviens. Mais bon... Au-delà des travailleurs sociaux, il y a quand même pas mal de secteurs qui font appel à des contrats aidés ou d'autres types de contrats atypiques...

**Entretien mené par Valérie Dubois et Selen Serçen**

**18 avril 2013**





- U. Beck (2001)**, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Éditions Aubiers, Paris
- M. Bresson (2007)**, *La sociologie de la précarité*, Armand Colin, Paris
- R. Castel (2003)**, *L'insécurité sociale*, Seuil / La République des idées, Paris
- R. Castel (2009)**, *La montée des incertitudes – travail, protection, statut de l'individu*, Le Seuil, Paris
- P. Cingolani (2011)**, *La précarité*, Que sais-je ? / PUF, Paris
- A. Ehrenberg (1995)**, *L'individu incertain*, Hachette, Paris
- V. Hélaridot (2005)**, «Précarisation du travail et de l'emploi : quelles résonances dans la construction des expériences sociales ?» in *Empan* 2005/4 n° 60
- A. Gorz (1980)**, *Adieux au prolétariat*, Galilée, Paris
- E. Maurin (2009)**, *La peur du déclassement*, Seuil / La République des idées, Paris
- S. Paugam (2000)**, *Le salarié de la précarité*, PUF, Paris



En 2012, le Conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise (C2D) a travaillé sur la précarité professionnelle.

Accompagné d'une doctorante en sociologie, le C2D est allé à la rencontre d'individus confrontés à la précarisation des conditions de travail, qu'ils soient employés ou employeurs. L'objectif était de discuter avec eux de leur rapport au monde du travail, de leur vécu et de leurs représentations.

Contrats aidés, stagiaires, travailleurs à temps partiel ou saisonniers, vacataires, intérimaires, intermittents... Ces entretiens forment une série de portraits croisés permettant de prendre la mesure de profondes transformations sociales.

**Conseil**   
de Développement Durable   
de l'agglomération bordelaise

C2D - Conseil de développement durable  
de l'agglomération bordelaise  
La Cub - esplanade Charles-de-Gaulle  
33076 Bordeaux cedex  
05 56 93 65 11 - [c2d@cu-bordeaux.fr](mailto:c2d@cu-bordeaux.fr)  
[www.c2d.lacub.fr](http://www.c2d.lacub.fr) & sur facebook

COMMUNAUTÉ  
URBAINE DE BORDEAUX

**LACUB**  
[www.lacub.fr](http://www.lacub.fr)